



**Société Anonyme au capital de 2 000 538 €**

**Siège social : 262 rue des Frères Lumière  
ZI Toulon Est  
83 130 La Garde**

**RCS de Toulon : 562 011 528**



## **DOCUMENT DE BASE**



En application du Règlement n°98-01 de la COB, l'Autorité des Marchés Financiers a enregistré le présent document de base le 21 juin 2004 sous le n° I 04-121. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de base a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.



**EUROLAND FINANCE**

**Conseil**

**Des exemplaires de ce document de base sont disponibles sans frais  
au siège social de la société ECA  
ainsi qu'auprès de la société Euroland Finance.**

## SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE ET ATTESTATIONS</b>	<b>5</b>
1.1	Responsable du document de base	5
1.2	Attestation du responsable du document de base	5
1.3	Responsables du contrôle des comptes	5
1.4	Attestation des responsables du contrôle des comptes	6
1.5	Responsable de l'information financière	7
<b>2.</b>	<b>RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION</b>	<b>8</b>
<b>3.</b>	<b>RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL</b>	<b>9</b>
3.1	Renseignements de caractère général concernant la Société	9
3.1.1.	Dénomination Sociale (article 2 des statuts)	9
3.1.2.	Siège Social (article 3 des statuts)	9
3.1.3.	Date de constitution	9
3.1.4.	Durée de vie	9
3.1.5.	Forme juridique (article 1 des statuts)	9
3.1.6.	Exercice Social (article 23 des statuts)	9
3.1.7.	Objet Social (article 4 des statuts)	10
3.1.8.	Registre du Commerce et des Sociétés	10
3.1.9.	Code d'activité NAF	10
3.1.10.	Affectation et répartition des bénéfices (article 25 des statuts)	10
3.1.11.	Mise en paiement des dividendes (article 26 des statuts)	11
3.1.12.	Assemblées générales (article 22 des statuts)	11
3.1.13.	Droits de vote double (article 12 des statuts)	13
3.1.14.	Dissolution - Liquidation (article 29 des statuts)	13
3.1.15.	Forme - Identification des porteurs de titres (article 10 des statuts)	13
3.1.16.	Franchissement de seuil (article 10 des statuts)	14
3.1.17.	Consultation des documents sociaux	14
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital social	14
3.2.1.	Montant du capital social (article 7 des statuts)	14
3.2.2.	Modification du capital et des droits attachés aux actions	14
3.2.3.	Acquisition par la Société de ses propres actions	14
3.2.4.	Capital autorisé non émis	16
3.2.5.	Capital potentiel	16
3.2.6.	Tableau d'évolution du capital social au cours des 5 dernières années	17
3.3	Répartition du capital et des droits de vote	17
3.3.1.	Répartition du capital et des droits de vote actuelle	17
3.3.2.	Modifications intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote au cours des 5 dernières années	18
3.4	Marché des instruments financiers	18
3.5	Politique de distribution des dividendes	18
<b>4.</b>	<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE</b>	<b>20</b>
4.1.	Présentation générale de l'activité de la Société	20
4.1.1.	Activité de la Société	20
4.1.2.	Historique de la Société	23

4.1.3.	Organigramme simplifié du Groupe ECA	24
4.1.4.	Profils des principaux dirigeants du Groupe ECA	24
4.1.5.	Répartition de l'activité par métier et par région	25
4.2.	Positionnement de la Société sur ses principaux marchés	26
4.2.1.	Activité Robotique de Défense	26
4.2.2.	Activité Robotique Civile	28
4.2.3.	Environnement concurrentiel	30
4.3.	Stratégie de la Société	31
4.3.1.	Complémentarités entre les différentes activités de la Société	31
4.3.2.	Importance des efforts de Recherche et Développement	31
4.3.3.	Politique industrielle et sous-traitance	33
4.3.4.	Enjeux stratégiques à moyen terme sur les marchés d'ECA	34
4.4.	Organisation opérationnelle et moyens humains	38
4.4.1.	Organisation opérationnelle	38
4.4.2.	Organisation commerciale	39
4.4.3.	Données sur les effectifs	40
4.5.	Faits exceptionnels et litiges	40
4.6.	Marques déposées	40
4.7.	Analyse des risques	41
4.7.1.	Risques liés à l'activité	41
4.7.2.	Risques de marché	43
4.7.3.	Risques juridiques	44
4.8.	Assurances et couverture des risques	45
4.9.	Glossaire	45
<b>5.</b>	<b>PATRIMOINE ET SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE</b>	<b>47</b>
5.1.	Comptes consolidés du Groupe ECA	47
5.1.1.	Rapport des Commissaires aux Comptes	47
5.1.2.	Principales données comptables consolidées du Groupe ECA	49
5.1.3.	Annexes aux données comptables consolidées du Groupe ECA	53
5.2.	Comptes sociaux de la Société ECA	98
5.1.1.	Rapport du Commissaire aux Comptes	98
5.2.2.	Principales données comptables sociales de la Société ECA	100
5.2.3.	Annexes aux données comptables sociales de la Société ECA	104
5.3.	Conventions réglementées	122
5.4.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	124
<b>6.</b>	<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE</b>	<b>125</b>
6.1.	Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction	125
6.1.1.	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	125
6.1.2.	Composition du conseil d'administration	127
6.1.3.	Rapport du Président sur le contrôle interne	127
6.2.	Intérêts et rémunérations des dirigeants	134
6.2.1.	Intérêts des dirigeants dans le capital de la Société et des sociétés du Groupe ECA	134
6.2.2.	Rémunérations et avantages en nature attribués aux dirigeants	134
6.2.3.	Options de souscription d'actions attribuées aux dirigeants et salariés	134

<b>7.</b>	<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE</b>	<b>136</b>
7.1.	Evolution récente	136
7.2.	Perspectives d'avenir	136

## 1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE ET ATTESTATIONS

*Dans le présent document de base, l'expression « ECA » ou la « Société » désigne la Société ECA, et l'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales.*

### 1.1 Responsable du document de base

Monsieur Jean Pierre GORGE  
Président du Conseil d'Administration d'ECA

### 1.2. Attestation du responsable du document de base

« A ma connaissance, les données du présent document de base sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ECA et ses filiales ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée ».

Fait à Paris, le 21 juin 2004

Monsieur Jean Pierre GORGE  
Président du Conseil d'Administration d'ECA

### 1.3. Responsables du contrôle des comptes

#### ■ Commissaires aux comptes titulaires

Mazars & Guérard  
Représenté par Monsieur Denis GRISON  
39, rue Wattignies – 75 012 Paris  
mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

ABPR Ile de France  
Représenté par Monsieur Vincent BAILLOT  
7, rue du Parc de Clagny – 78 000 Versailles  
mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

#### ■ Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean Paul PAPEIX  
mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

Monsieur Guillaume POTEL  
mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2009.

## 1.4. **Attestation des responsables du contrôle des comptes**

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ECA et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de base établi à l'occasion de la première admission des titres de la société ECA sur un marché réglementé.

Ce document de base a été établi sous la responsabilité de Monsieur Jean-Pierre GORGE, en qualité de Président Directeur Général de la société ECA. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de base, afin d'identifier, le cas échéant, les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de base ne contient pas de données prévisionnelles résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2002 et 2003 arrêtés par le Conseil d'Administration ou le Comité de Surveillance, ont fait l'objet d'un audit par Monsieur Vincent BAILLOT, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2001, 2002 et 2003 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, les éléments suivants ont été portés à la connaissance des actionnaires dans nos rapports, lesquels s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit portant sur les comptes pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation des opinions exprimées :

- **Rapport général sur les comptes sociaux :**

« Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur contrats à long terme sont décrites en note 2.4 de l'annexe ; les règles et méthodes comptables relatives aux marges prévisionnelles à fin d'affaires et aux pertes à terminaison sont présentées en note 2.5.

Les évaluations faites par la société au 31 décembre sur ces différents points sont réalisées à partir des hypothèses de coût prévisionnel à fin d'affaires établies par les responsables de projet. Ces hypothèses sont revues par la direction.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes appuyés sur la revue de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport. »

▪ Rapport sur les comptes consolidés :

« Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur contrats à long terme sont décrites en note 2.1 de l'annexe ; les règles et méthodes comptables relatives aux marges prévisionnelles à fin d'affaires et aux pertes à terminaison sont exposées dans cette même note.

Les évaluations faites par le groupe dans les principales sociétés au 31 décembre 2003 sur ces différents points sont réalisées à partir des hypothèses établies par les responsables de projet. Ces hypothèses sont revues par la direction.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes appuyés sur la revue de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport ».

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de base établi à l'occasion de l'opération envisagée.

Paris, le 21 juin 2004

Les Commissaires aux Comptes

ABPR Ile de France  
Vincent BAILLOT

MAZARS & GUERARD  
Denis GRISON

*Le rapport du Président sur le contrôle interne figure en note 6.1.3 du présent document de base en page 127.*

*A noter que ce rapport a été établi en tenant compte du contexte particulier d'ECA dont la forme est une Société Anonyme par Actions Simplifiée jusqu'à l'assemblée Générale du 25 mai 2004 approuvant les comptes de l'exercice 2003 et sera transformée en Société Anonyme par une Assemblée Générale Extraordinaire se déroulant postérieurement le même jour. Compte tenu de cette situation particulière, ce rapport ne relève pas stricto sensu du cadre juridique et normatif de la Loi de Sécurité Financière, art L225-235 modifié, et n'a donc pas fait l'objet d'un rapport spécifique de la part des Commissaires aux comptes de la société.*

## **1.5. Responsable de l'information financière**

Monsieur Cyrille MANTOVANI  
Directeur Administratif et Financier

Tél : 04 94 08 90 00

Fax : 04 94 08 90 70

## **2. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

En cas d'opération financière par appel public à l'épargne, les informations relevant de ce chapitre feront l'objet d'une note d'opération soumise au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

### **3. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL**

*Certaines dispositions des statuts de la Société ont été modifiés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 25 mai 2004, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations des actions de la Société sur un marché réglementé.*

#### **3.1 Renseignements de caractère général concernant la Société**

##### **3.1.1. *Dénomination Sociale (article 2 des statuts)***

Dénomination sociale : ECA

##### **3.1.2. *Siège Social (article 3 des statuts)***

Siège social : 262, rue des Frères Lumière  
ZI de Toulon Est  
83 130 La Garde

##### **3.1.3. *Date de constitution***

ECA a été constitué le 4 juin 1946 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le n° 562 011 528.

##### **3.1.4. *Durée de vie***

La durée de vie de la Société est de 99 ans, à compter de la date de constitution, soit jusqu'au 3 juin 2045, sauf en cas de prolongation ou de dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

##### **3.1.5. *Forme juridique (article 1 des statuts)***

La Société a été constituée sous la forme de Société à Responsabilité Limitée aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 4 juin 1946, enregistré à la Recette des Impôts de Paris le 6 juin 1946 sous le n°330.

Elle a été transformée en Société Anonyme par décision de la collectivité des associés réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 23 décembre 1994.

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date à La Garde du 15 mai 2002, elle a été transformée en Société par Actions Simplifiée régie par les dispositions légales applicables.

Par Assemblée Générale Extraordinaire en date à La Garde du 25 mai 2004, elle a été transformée en Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie notamment par les dispositions du Code de Commerce et du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

##### **3.1.6. *Exercice Social (article 23 des statuts)***

L'exercice social a une durée de une année qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### **3.1.7.           Objet Social (article 4 des statuts)**

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- l'étude, la fabrication, l'achat, la location et la vente de tout matériel à applications civiles et militaires, concernant l'aviation, l'automobile, la navigation, tout moyen de locomotion et ceux entrant plus particulièrement dans le domaine de la mécanique de haute précision, des véhicules et engins sous-marins, du matériel spécialisé de structure électronique et informatique, de l'offshore, de la robotique, ainsi que les travaux d'étude et de recherche, les travaux à façon et les autres prestations qui s'y rapportent ;
- la création, l'acquisition, la location, la gestion et la vente de tout établissement industriels ou commerciaux nécessaires à l'activité sociale ;
- la création de tout bureau d'études, la prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de tous procédés, brevets ou licence de brevets ;
- la participation de la Société, par tout moyen, directement ou indirectement, dans toute opération pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tout fonds de commerce ou établissements ;
- et généralement, toute opération industrielle, commerciale, financière, civile, mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

### **3.1.8.           Registre du Commerce et des Sociétés**

La Société est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 562 011 528.

### **3.1.9.           Code d'activité NAF**

Le code d'activité NAF de la société est : 351 B

### **3.1.10.          Affectation et répartition des bénéfices (article 25 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

### **3.1.11. *Mise en paiement des dividendes (article 26 des statuts)***

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un Commissaire aux Comptes fait apparaître que la Société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividende avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

### **3.1.12. *Assemblées générales (article 22 des statuts)***

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

#### **Convocation et réunions**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

La convocation est effectuée quinze jours avant la date de l'Assemblée soit par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social, soit par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire. Dans le premier cas, chacun d'eux doit être également convoqué par lettre simple ou, sur sa demande et à ses frais, par lettre recommandée.

#### **Accès et représentation aux Assemblées**

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, soit sous la forme d'une inscription nominative, soit du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation du certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée, le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expirant cinq jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Toutefois, le Conseil d'Administration ou le bureau de l'Assemblée auront toujours la faculté d'accepter les inscriptions nominatives ou les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu.

Le vote par correspondance et l'établissement de procuration s'exercent selon les conditions et modalités fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

## **Documentation**

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

## **Bureau et feuille de présence**

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptants, qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

Une feuille de présence, dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

## **Quorum et vote en assemblées**

Sous réserve des droits de vote double décrits au paragraphe 3.1.12 ci-dessous, dans les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu de la loi ou des stipulations statutaires. Dans les assemblées spéciales, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée.

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote.

Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. L'Assemblée statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, elle statue aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par les dispositions réglementaires en vigueur.

### **3.1.13. Droits de vote double (article 12 des statuts)**

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne.

La conversion au porteur d'une action, le transfert de sa propriété, la perte par son propriétaire de la qualité de ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

### **3.1.14. Dissolution - Liquidation (article 29 des statuts)**

Sous réserve des cas de dissolution judiciaire prévus par la loi, la dissolution de la Société intervient à l'expiration du terme fixé par les statuts ou par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Un ou plusieurs liquidateurs sont alors nommés par l'Assemblée Générale Extraordinaire aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires. Le liquidateur représente la Société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, même à l'amiable. Il est habilité à payer les créanciers et répartir le solde disponible.

L'Assemblée Générale des actionnaires peut l'autoriser à continuer les affaires en cours ou à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le partage de l'actif net subsistant après remboursement du nominal des actions est effectué entre les actionnaires dans les mêmes proportions que leur participation au capital.

En cas de réunion de toutes les actions en une seule main, la dissolution de la Société, soit par décision judiciaire à la demande d'un tiers, soit par déclaration au greffe du Tribunal de commerce faite par l'actionnaire unique, entraîne la transmission universelle du patrimoine, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

### **3.1.15. Forme - Identification des porteurs de titres (article 10 des statuts)**

Les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominative ou au porteur.

Jusqu'à leur entière libération, les actions sont obligatoirement nominatives et sont inscrites au nom de leur titulaire à un compte tenu par la société.

Conformément aux dispositions des articles L 228-1 du Code de Commerce et L 211-4 du Code monétaire et financier relatifs au régime des valeurs mobilières, le droit des titulaires seront représentés par une inscription en compte à leur nom :

- chez l'intermédiaire de leur choix pour les titres au porteur,
- chez la société et s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire financier habilité de leur choix pour les titres nominatifs.

La Société est en droit de demander, à tout moment, conformément aux articles 228-2 et 228-3 du Code de Commerce, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dans les titres peuvent être frappées. Ces renseignements doivent lui être communiqués dans les délais fixés par décret. Elle peut, par ailleurs, demander aux personnes inscrites sur la liste fournie par l'organisme, les informations concernant les propriétaires des titres, et ce, conformément aux articles 228-2 et suivants du Code de Commerce.

Les titres sont librement négociables sous réserve des dispositions législatives et réglementaires. Elles se transmettent par virement de compte à compte.

### **3.1.16. *Franchissement de seuil (article 10 des statuts)***

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir jusqu'au seuil légal de 5 %, le pourcentage prévu par les textes, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec accusée de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote et le paiement du dividende est différé jusqu'à régularisation, dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % du capital social en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale.

### **3.1.17. *Consultation des documents sociaux***

L'ensemble des documents juridiques relatifs à la Société, devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social de la Société.

## **3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital social**

### **3.2.1. *Montant du capital social (article 7 des statuts)***

A la date d'enregistrement du présent document de base, le capital social de la Société s'élève à la somme de 2 000 538 euros, divisé en 4 001 076 actions de 0,50 euro de valeur nominale intégralement souscrites, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

### **3.2.2. *Modification du capital et des droits attachés aux actions***

Toute modification du capital social ou des droits attachés aux actions qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts de la Société ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

### **3.2.3. *Acquisition par la Société de ses propres actions***

#### **Cadre juridique**

Aux termes de l'article L. 225-209 du code de commerce, les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé sont autorisées à acheter

leurs propres titres à concurrence de 10 % du capital social, à la condition d'obtenir l'approbation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

En application de ces dispositions, sous la condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur un marché réglementé, l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à acheter un nombre maximum de 400 107 actions d'une valeur nominale de 0,5 euro chacune, pour un montant maximal total de 200 053,50 euros, correspondant à 10 % du capital social actuel de la Société.

### **Objectifs**

La société envisage de faire usage de cette autorisation à l'effet, par ordre de priorité :

(i) de régulariser le cours de l'action par intervention systématique en contre-tendance sur le marché ;

(ii) d'intervenir sur le marché des actions de la société, par des achats ou des ventes en fonction de la situation du marché ;

(iii) d'attribuer des actions aux salariés et dirigeants de la société ou de son groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;

(iv) de remettre des actions à titre de paiement ou d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Les actions achetées par la société pourront être cédées ou transférées par tout moyen.

### **Modalités des rachats**

La valeur des actions que la Société est susceptible de détenir au titre des rachats d'actions ne pourra dépasser le montant des réserves inscrites au bilan, autres que les réserves légales.

La société s'engage à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % du capital.

L'autorisation de rachat ne limite pas la part du programme qui pourrait être réalisée par voie d'acquisition de blocs de titres.

### **Prix maximum et prix minimum de vente**

Le prix maximum d'achat par action est fixé à 500 % du prix définitif d'introduction qui sera fixé à l'issue de la période de construction du livre d'ordres, et le prix minimum de revente des actions achetées à 20 % dudit prix, dans chaque cas commissions et frais exclus. Le prix définitif d'introduction fera l'objet d'un communiqué de presse.

### **Durée du programme de rachat**

Le programme pourra être mis en oeuvre à compter de l'admission des actions de la société à la cote du Second Marché d'Euronext Paris et pour une durée effective de 18 mois.

### 3.2.4. **Capital autorisé non émis**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 25 mai 2004 a, sous la condition suspensive de l'admission des actions ECA aux négociations sur un marché réglementé, délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la Société, pour un montant nominal maximum de 1 000 000 €, le montant maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 25 000 000 €.

Cette autorisation d'émettre des valeurs mobilières a notamment été donnée dans le but de permettre l'admission des actions de la société sur le Second Marché d'Euronext Paris. Elle a été donnée pour une durée de vingt-six mois à compter de la date de l'Assemblée Générale Mixte.

De même, cette même Assemblée Générale Mixte des actionnaires a, sous la condition suspensive de l'admission des actions ECA aux négociations sur un marché réglementé, délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la Société, pour un montant nominal maximum de 1 000 000 €, le montant maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 25 000 000 €.

### 3.2.5. **Capital potentiel**

Faisant usage de l'autorisation que lui a accordée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2004, le Comité de Surveillance du 26 février 2004 a attribué à différents cadres et salariés du Groupe ECA des options de souscription d'actions correspondant à l'intégralité de l'enveloppe autorisée par l'Assemblée Générale précitée, soit 2 % du capital, ou encore 755 actions (avant ajustement résultant de l'Assemblée Générale du 25 mai 2004), soit 80 030 actions après ajustement. La dilution potentiel résultant de l'exercice de ces options est de 2 %.

#### **Personnes bénéficiant de cette attribution d'options de souscription :**

<b>Nom</b>	<b>Nombre d'actions auxquelles donnent droit les options de souscription *</b>	<b>Début de la période d'exercice</b>	<b>Fin de période d'exercice</b>	<b>Prix de souscription *</b>
G. Guillerme	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
C. Mantovani	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
D. Pageaud	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
JL. Sambarino	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
D. Scourzic	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
T. Goder	6 890	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
G. Falcou	3 498	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
A. Meirier	3 498	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
G. Rosso	3 498	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
B. Celestin	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
PE. Gaillard	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
H. Kermorgant	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
V. Leglaunec	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
P. Perras	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
JP. Vergne	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
<b>TOTAL</b>	<b>80 030</b>	<b>18 février 2006</b>	<b>18 février 2009</b>	<b>2,217 €</b>

\* : le nombre d'actions par bon et le prix de souscription par action ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence financière de la modification de la valeur nominale des titres lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2004.

### 3.2.6. **Tableau d'évolution du capital social au cours des 5 dernières années**

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions émises	Augmentation du capital social	Prime d'émission et d'apport	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Valeur nominale de l'action	Capital social
30/11/2001	Conversion du capital à l'euro	n/a	849 670	n/a	37 746	37 746	53 €	2 000 538 €
25/05/2004	Modification de la valeur nominale	n/a	n/a	n/a	37 746	4 001 076	0,50 €	2 000 538 €

### 3.3 Répartition du capital et des droits de vote

#### 3.3.1. **Répartition du capital et des droits de vote actuelle**

Nom	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital détenu	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Finuchem SA *	3 801 478	95.01%	3 801 478	95.01%
Famaguan SARL **	199 280	4.98%	199 280	4.98%
Jean Pierre Gorgé	106	0.0%	106	0.0%
Dominique Pageaud	106	0.0%	106	0.0%
Guénael Guillerme	106	0.0%	106	0.0%
<b>TOTAL</b>	<b>4 001 076</b>	<b>100,0 %</b>	<b>4 001 076</b>	<b>100,0 %</b>

\* : société cotée au Second Marché d'Euronext Paris dont Monsieur Jean Pierre GORGE détient directement ou indirectement 54,2 % du capital.

\*\* : holding personnel détenu par Monsieur Guénaël G UILLERME et son épouse

Aucun pacte d'actionnaires ou convention n'ont été conclu postérieurement à l'Assemblée Générale du 25 mai 2004.

Actuellement, une partie des actions ECA détenues par FINUCHEM sont nanties dans le cadre de garanties de crédits moyen terme, crédit accordé à FINUCHEM au cours de l'exercice 2000.

Titres Concernés	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Nombre d'actions nanties % du capital nanti	Total du poste de bilan FINUCHEM	% du total bilan FINUCHEM
ECA	Mars 2000	Mars 2007	19 250 * 51 %	12,8 %	8,9 %

\* : avant ajustement résultant de la modification de la valeur nominale des titres lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2004.

D'autre part, le fonds de commerce ECA fait l'objet d'un nantissement dans le cadre de l'octroi du prêt GIAC – Groupement des industries agricoles, alimentaires et de grande consommation – pour un montant d'environ 1,6 millions d'euros accordé en novembre 2001. Plus de précisions sont apportées en pages 118 et suivantes du présent document de base en annexes aux comptes consolidés sur les engagements hors bilan.

Conformément aux demandes des autorités de marché, FINUCHEM s'est engagée en date du 21 juin 2004 à apporter des solutions (aménagement du prêt syndiqué et du prêt GIAC) afin de limiter l'éventuel nantissement résiduel sur les titres ECA à un niveau inférieur à 33 % du capital de la société, et ce, avant le 30 septembre 2004.

Les sociétés ECA et FINUCHEM communiqueront ultérieurement sur les modalités définitives de ces ajustements.

Par ailleurs, les titres ECA détenus par FAMAGUAN sont nanties au profit de FINUCHEM au titre du crédit accordé à FAMAGUAN par FINUCHEM lors du rachat des actions ECA par FAMAGUAN auprès de FINUCHEM.

Titres Concernés	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Nombre d'actions nanties % du capital nanti
ECA	Février 2002	Février 2008	1 880 * 5 %

\* : avant ajustement résultant de la modification de la valeur nominale des titres lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2004.

Par ailleurs, FINUCHEM s'est engagé en date du 21 juin 2004, en accord avec FAMAGUAN, à lever préalablement à l'opération d'introduction en bourse des titres ECA, soit au plus tard le 30 juin 2004, le nantissement d'une partie des titres ECA dont bénéficie la société FINUCHEM au titre du crédit accordé à la société FAMAGUAN, crédit ayant servi au rachat de titres ECA auprès de FINUCHEM en février 2002.

### 3.3.2. **Modifications intervenues dans la répartition du capital et des droits de vote au cours des 5 dernières années**

Date	Identité de l'actionnaire	Qualité de l'actionnaire	Pourcentage du capital détenu avant l'opération	Pourcentage du capital acquis ou souscrit lors de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions concernées *	Prix d'acquisition ou de souscription par action *	Pourcentage du capital détenu après l'opération
27/12/2000	Finuchem SA	Industriel	53 %	47 %	Rachat auprès de STN Atlas Elektronik GmbH	17 736	283,6 €	100 %
28/02/2002	Famaguan SARL	Holding personnel	0 %	4,98 %	Rachat auprès de Finuchem SA	1 880	213,3 €	4,98 %

\* : Avant modification de la valeur nominale des actions en date du 25 mai 2004

## 3.4 **Marché des instruments financiers**

A la date de l'enregistrement du présent document de base, les actions ECA ne sont admises sur aucun marché réglementé en France ou à l'étranger. La Société a présenté auprès d'Euronext Paris une demande d'admission de ses actions aux négociations sur un marché réglementé. Cette demande devrait être examinée par le Conseil d'Administration d'Euronext Paris devant se réunir le 22 juin 2004.

## 3.5 **Politique de distribution des dividendes**

La politique de distribution des dividendes est définie par le Conseil d'Administration de la Société, après analyse notamment des résultats et de la situation financière de la Société. La Société a pour objectif de poursuivre au cours des prochains exercices une politique de distribution de dividendes cohérente avec sa stratégie de développement. Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement de la Société qui pourra, au vu de ses résultats financiers, de ses besoins en investissement et de ceux relatifs à la gestion de son endettement, décider soit de limiter ses distributions de dividendes, soit de ne pas distribuer de dividende.

Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits et doivent, passé ce délai, être reversés à l'Etat.

## Tableau de distribution de dividendes au cours des 6 derniers exercices

Exercice concerné	Date de l'Assemblée Générale	Résultat de l'exercice	Montant des dividendes distribués			Montant par action *		
			Dividendes bruts	Avoirs Fiscaux	Dividendes nets	Dividendes bruts	Avoirs Fiscaux	Dividendes nets
2003 **	25 mai 2004	3 783 045 €	3 000 000 €	1 000 000 €	2 000 000 €	79,47 €	26,49 €	52,98 €
2002	23 mai 2003	1 899 056 €	2 848 584 €	949 528 €	1 899 056 €	75,46 €	25,15 €	50,31 €
2001	15 mai 2002	1 385 202 €	1 694 146 €	564 715 €	1 129 431 €	44,88 €	14,96 €	29,92 €
2000	2 mai 2001	3 016 377 €	1 189 094 €	396 365 €	792 729 €	31,50 €	10,50 €	21,00 €
1999	10 mai 2000	1 811 720 €	1 631 355 €	543 785 €	1 087 570 €	43,22 €	14,41 €	28,81 €
1998	07 mai 1999	3 383 609 €	4 013 653 €	1 337 884 €	2 675 769 €	106,33 €	35,44 €	70,89 €

\* : Avant modification de la valeur nominale des actions en date du 25 mai 2004, soit sur la base de 37 746 actions

\*\* : Au titre de l'exercice 2003, le dividende à percevoir par FINUCHEM viendra en diminution du compte courant existant entre ECA et FINUCHEM, le solde de ce compte courant devant être remboursé en 4 versements semestriels, le premier de ces versements devant intervenir le 30 septembre 2004.

## 4. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Dans le présent chapitre, toute donnée concernant le positionnement, l'environnement concurrentiel ou encore des données propres aux différents marchés sur lesquels intervient la société sont des estimations indiquées par ECA, sauf indication contraire.

### 4.1. Présentation générale de l'activité de la Société

#### 4.1.1. Activité de la Société

Créée en 1936, ECA est aujourd'hui un acteur incontournable du monde de la robotique et est le leader de la robotique sous-marine de déminage. Reprise en 1992 par le groupe Finuchem, ECA dispose d'un savoir-faire et de compétences reconnus dans le monde entier. Ainsi, plus de 20 marines nationales utilisent aujourd'hui les robots sous-marins conçus par ECA.

La société intervient sur deux métiers principaux :

- **La Robotique de Défense.** Cette activité historique reste aujourd'hui le principal débouché d'ECA, avec un parc installé fort de près de 500 robots qui engendre une activité récurrente et significative de Maintenance & Services. Cette activité profite des efforts de recherche et de développement récents pour accroître de manière continue le nombre de systèmes installés par la vente de robots neufs innovants et peu concurrencés. Dans ce domaine, ECA s'appuie sur ses compétences en matière de Systèmes & Information ou encore d'Acoustique Sous-Marine pour élargir continuellement la gamme des systèmes proposés.

- **La Robotique Civile.** A travers cette activité, ECA s'illustre comme une des sociétés les plus expérimentées au niveau mondial dans le domaine de la robotique sous-marine et d'automatismes industriels sur des marchés de niche. D'une part, ECA propose entre autres des réalisations ponctuelles dédiées à l'inspection des équipements pétroliers. Grâce à l'acquisition d'HYTEC ainsi qu'à la mise en place d'une stratégie de développement commercial sur le segment des A.U.V. (Autonomous Underwater Vehicle), la robotique civile reste une activité à fort potentiel de développement. D'autre part, ECA intervient sur les marchés de l'Automobile et de l'Aéronautique où elle déploie une stratégie de spécialiste pour des produits très technologiques et innovants. Avec un parc installé de plus de 2 000 outils et 350 machines spéciales, cette activité engendre un chiffre d'affaires récurrent de Maintenance et Services.

**Tableau de répartition de l'activité au cours des 3 derniers exercices**

Activité en millions d'euros	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
Robotique de Défense	22,6	63,0 %	23,6	65,0 %	34,3	74,8 %
Robotique Civile	13,3	37,0 %	12,7	35,0 %	11,5	25,2 %
<b>TOTAL</b>	<b>35,9</b>	<b>100,0 %</b>	<b>36,2</b>	<b>100,0 %</b>	<b>45,8</b>	<b>100,0 %</b>
<i>Croissance de l'activité d'un exercice à l'autre</i>	<b>2,2 %</b>		<b>0,9 %</b>		<b>26,5 %</b>	
<i>dont Croissance externe</i>	<b>13,8 %</b>		<b>-</b>		<b>3,3 %</b>	

Globalement, sur l'ensemble de ces 2 domaines d'activités, la vente de nouveaux matériels (« Vente Primaire ») a représenté environ 60 % du chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2003 contre environ 40 % du chiffre d'affaires pour les activités récurrentes de Maintenance, de Services et de vente de consommables. Ces proportions étaient inverses au cours de l'exercice 2002.

### Tableau de répartition de l'activité entre ventes primaires et secondaires au cours des 3 derniers exercices

	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Robotique de Défense	17,6 %	82,4 %	11,9 %	88,1 %	53,3 %	46,7 %
Robotique Civile	92,5 %	7,5 %	88,3 %	11,7 %	80,4 %	19,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>45,4 %</b>	<b>54,6 %</b>	<b>39,1 %</b>	<b>60,9 %</b>	<b>60,1 %</b>	<b>39,9 %</b>

Au cours des 5 dernières années, la direction d'ECA a mis en place une politique axée notamment sur :

- L'acquisition de compétences clés par croissance externe et recrutements ciblés
- Un renouvellement important des équipes de management d'ECA, en parallèle à la mise en place d'une solide gestion des ressources humaines
- Une modernisation complète des outils informatiques permettant un pilotage amélioré de l'activité.

De 1999 à 2003, le volume d'activité du groupe ECA est ainsi passé de 26,0 millions d'euros à 45,8 millions d'euros. Cette progression repose à la fois sur une croissance organique (pour environ 65 % de la croissance totale) et sur de la croissance externe (prolongement immédiat du core-business d'ECA et/ou diversifications sélectives, pour environ 35 % de la croissance totale) .

Avec une base d'activité lui permettant d'offrir une gamme complète de produits et de prestations associées, le groupe se tourne depuis 2001 vers une croissance portée par ses capacités internes de Recherche & Développement.

### Chiffres clefs du groupe ECA

Activité en millions d'euros	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
Chiffre d'affaires	35,9	100,0 %	36,2	100,0 %	45,8	100,0 %
Résultat d'exploitation	1,6	4,4 %	3,8	10,5 %	6,4	14,0 %
Résultat financier	0,1	-	0,0	-	0,3	-
Résultat exceptionnel	1,0	2,9 %	- 0,1	-	0,0	-
Résultat net de l'Ensemble	1,8	5,0 %	1,9	5,3 %	4,5	9,7 %
Dettes Financières Nettes / Fonds Propres	- 34,2 %		- 16,7 %		- 14,4 %	

Dettes Financières Nettes : ( Emprunts et Dettes Financières + Concours Bancaires Courants ) – ( Disponibilités + Valeurs Mobilières de Placement )

Fonds Propres : Capitaux Propres ( Part du Groupe ) + Intérêts Minoritaires + Autres Fonds Propres

## ECA au sein de FINUCHEM

### Organigramme du Groupe FINUCHEM au 30 décembre 2004

Pôles	ROBOTIQUE INDUSTRIELLE			ROBOTIQUE SOUS-MARINE		MATERIAUX
Marchés Principaux	Automobile Equipementiers			Défense Offshore	Aéronautique	Aéronautique Médicale
Filiales clé	BEMA INGENIERIE 99,99%	CIMLEC INDUSTRIE 95,26%	FTS 100%	ECA 95,01%		MS COMPOSITES 99,56%
Filiales France (ou société rattachées)	LANGUEPIN SOUDAGE 99,04%	ROBOKEEP 51% TENWHIL 99,76%	ORFLAM 99,83%	HYTEC 63,38%	ECA AERO 100%	
Filiales Etranger	BIP -Pologne- 55% BMH -Turquie- 99,98%	CIMLEC Y CONTROL -Espagne- 80%	MFG Deutschland 100% MFG Iberica 100%	CSIP -UK- 100% OD-ECA -Turquie- 60%		MS COMPOSITES - Maroc - 74,92%

*Il est rappelé que les entités FINUCHEM et HYTEC sont cotées, respectivement au Second Marché et au Marché Libre*

Née en 1936, l'entreprise ECA fait partie du groupe FINUCHEM depuis 1992. FINUCHEM conçoit, réalise, met en service et assure la maintenance de systèmes robotisés des secteurs de pointe. Le cœur de métier de FINUCHEM est le développement et la fabrication de robots et de chaînes de production industriels, métier dans lequel il s'est diversifié à partir de 1996. Cette activité principale a représenté au cours de l'exercice 2003 environ 65 % du chiffre d'affaires global.

Sur l'exercice 2003, les activités d'ECA ont représenté environ 28 % du chiffre d'affaires et environ 41 % du résultat d'exploitation du Groupe FINUCHEM.

Le fait que ECA soit intégré au groupe FINUCHEM lui a permis de mettre en place plusieurs conventions, conventions conclues dans des conditions préservant les intérêts des deux entités (prestations de service, trésorerie, mise à disposition de fonds empruntés, intégration fiscale). En date du 18 juin 2004 FINUCHEM s'est engagée à modifier et/ou interrompre certaines des conventions liant les deux entités préalablement à l'introduction en bourse d'ECA : modification de la convention relative aux prestations de services de FINUCHEM à ECA avec une facturation aux frais réels à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, interruption de la convention de gestion centralisée de trésorerie à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, engagement de diminution du compte courant existant compte tenu du non versement du dividende au titre de l'exercice 2003, le solde de ce compte courant devant être soldé en 4 versements semestriels, le premier intervenant le 30 septembre 2004 et enfin, interruption de la convention d'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004. Par ailleurs, conformément aux demandes des autorités de marché, FINUCHEM s'est engagée à modifier les différentes garanties apportées dans le passé mettant en œuvre un nantissement des titres ou du fonds de commerce ECA (prêt syndiqué accordé à FINUCHEM et prêt GIAC accordé à ECA faisant l'objet d'une convention réglementée entre ECA et FINUCHEM). Ainsi, FINUCHEM doit présenter des solutions afin de limiter l'éventuel nantissement résiduel sur les titres ECA à un niveau inférieur à 33 % du capital de la société, et ce, avant le 30 septembre 2004.

#### **4.1.2. Historique de la Société**

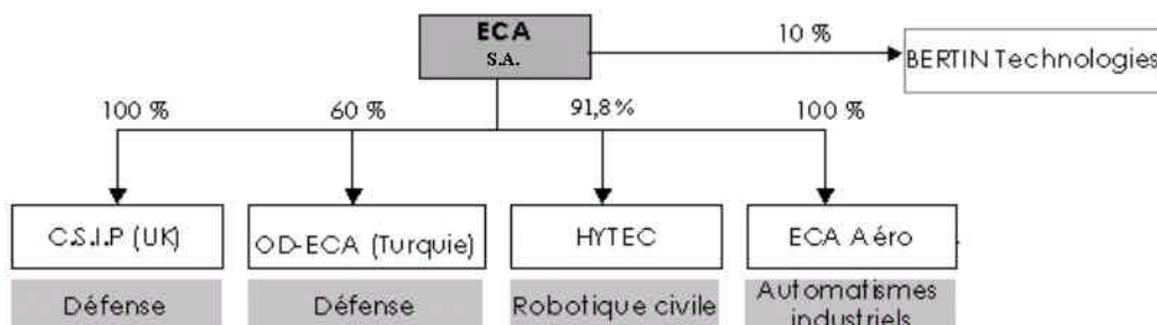
- 1936 : - Création de la Société ECA
- 1970 : - Création du premier robot sous-marin antimines PAP 104 (DGA)
- 1979 : - Conception et réalisation du premier robot sous marin libre pour l'IFREMER
- 1980 : - Création de la société CSIP (UK)
- 1983 : - Succès à l'exportation du PAP MK5 auprès de la marine britannique
- 1990 : - Conception et réalisation de la première machine de tension courroie pour le groupe PSA
- 1992 : - Acquisition d'ECA par Finuchem
- 1995 : - Finuchem cède 51 % d'ECA à l'allemand STN Atlas
  - Conception et réalisation prototype SVDS (véhicule porte-sonar de l'avant) avec STN Atlas GmbH
- 1996 : - Contrat de licence du PAP MK5 pour la marine Japonaise
- 1997 : - Télécommande de production sous marine TOV (Total Austral)
- 1998 : - Livraison de PAP Plus pour la marine Turquie
- 1999 : - Finuchem reprend le contrôle d'ECA à STN Atlas fin décembre
  - Acquisition de Genisea (mai) et Bogest (décembre), devenu par la suite ECA Aéro
  - Livraison de la première machine spéciale A340
- 2000 : - Rachat par Finuchem du solde détenu par STN fin décembre
  - Prise de participation au capital d'Hytec et de l'activité Systèmes & Information de Matra
  - Développement d'OLISTER
- 2001 : - Première commande pour l'Airbus A 380
  - Premiers essais de l'AUV ALISTAR
- 2002 : - Création de OD-ECA en Turquie (juillet 2002)
  - OLISTER vendu à la Malaisie
  - Développement du robot K-STER
  - Création de EFI Tech, filiale d'ECA AERO
- 2003 : - Programme A380
  - Développement et commercialisation d'un véhicule autonome grande profondeur  
AUV 3 000 mètres
  - Vente de EFI Tech

2004 :

- Appel d'offres sur le système K-STER pour la marine anglaise
- Projet d'accord de commercialisation à l'export des nouvelles brochures OASYS avec Ingersoll Rand
- Contrat de fourniture d'une première tranche de caméras antidéflagrantes pour Petrobras (Brésil)
- Montée au capital d'HYTEC – 92 % du capital contrôlé par ECA – via le holding COFINADIC dont ECA a racheté le solde du capital au fondateur d'HYTEC

#### 4.1.3. Organigramme simplifié du Groupe ECA

Au 30 avril 2004 :



Cette organigramme ne comprend ni l'entité IMMECA, SCI qui détient le site de Saint Etienne, ni le holding COFINADIC, via lequel ECA détient 58 % du capital de HYTEC, le solde étant détenu en direct.

La participation de 10 % au capital de BERTIN Technologies a été prise dans le contexte de reprise par LBO France de la société alors en redressement judiciaire. Le financier a souhaité alors être assisté par un industriel disposant des compétences proches de BERTIN en terme de métiers. Ainsi, l'objectif est actuellement de développer des synergies notamment dans les domaines de la Défense Terrestre avec des programmes tels que Miniroc pour la DGA.

Deux options sont possibles à moyen terme pour ECA vis-à-vis de cette participation : soit une sortie conjointe avec LBO France ou une montée en capital en fonction des perspectives de la société

#### 4.1.4. Profils des principaux dirigeants du Groupe ECA

**Guénaël GUILLERME** : Directeur Général

Entré chez ECA en 1997, diplômé de l'ENSIETA, mastère en systèmes Informatiques et diplômé de l'ICG, Monsieur GUILLERME occupait avant son arrivée un poste de Responsable de projet de Réparation Navale Export à la DCN.

**Cyrille MANTOVANI** : Directeur Administratif et Financier

Entré chez ECA en 2001, diplômé de l'ESG Paris, mastère en Finance et Contrôle de Gestion HEC, Monsieur MANTOVANI occupait avant son arrivée un poste de Directeur Financier au sein de la société Cryostar - BOC.

**Dominique PAGEAUD** : Direction Commerciale

Entré chez ECA en 1980, ingénieur Ecole Navale, Monsieur PAGEAUD occupe depuis de nombreuses années des fonctions commerciales au sein du Groupe après une carrière militaire, notamment à bord de sous-marins.

**Daniel SCOURZIC** : Secteur Défense & Offshore

Entré chez ECA en 1999, diplômé de l'ENSIETA et de l'Institut Français de Gestion, Monsieur SCOURZIC occupait successivement avant son arrivée un poste de Responsable d'Etudes à la DGA, puis un poste de Responsable Architecture & Carénage Frégates à la DCN.

**Thierry GODER** : Secteur Automobile & Aéronautique

Entré chez ECA en 1998, diplômé d'un BTS en Automatismes et lauréat au concours des cadres PSA en 1995, Monsieur GODER occupait avant son arrivée un poste de Responsable de projet Industrialisation Assemblage des nouveaux moteurs chez PSA.

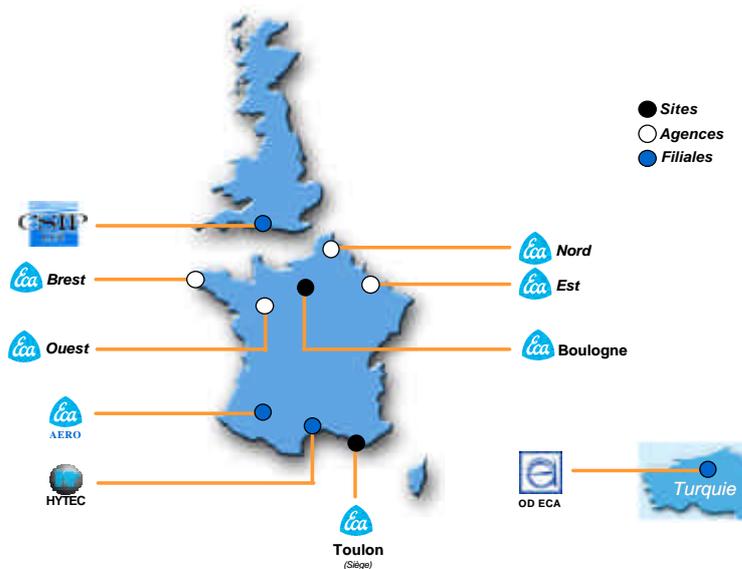
**Jean Louis SAMBARINO** : Etudes & Production

Entré chez ECA en 2001, ingénieur de l'Armement, Monsieur SAMBARINO occupait avant son arrivée un poste de Responsable Soutien Logistique au sein de la DCN.

#### 4.1.5. Répartition de l'activité par métier et par région

ECA est implanté principalement en France au travers de 8 sites d'exploitations. Le groupe comprend également 2 filiales à l'étranger (l'une en Grande Bretagne et l'autre en Turquie).

**Implantations géographiques du groupe ECA** (sites opérationnels, agences ou filiales)



## Liste des implantations opérationnelles du groupe ECA

Implantations	Adresse	Activité sur le site	Locataire / Propriétaire	Loyer annuel 2003, le cas échéant
Toulon	262, Rue des Frères Lumière ZI Toulon Est – BP 242 83078 TOULON Cedex	Site principal Eca	ECA	n/a
Toulon	809, Avenue de Draguignan ZI Toulon Est 83130 LA GARDE	Site principal Eca	ECA	n/a
Toulon	809, Avenue de Draguignan ZI Toulon Est 83130 LA GARDE	Stockage	ECA/AMILLAC	21.953€
Boulogne	76, Boulevard de la République 92772 BOULOGNE BILLAN COURT	Commerce Export	ECA/EUROSIC	65.520 €
Brest	38, Rue Jim Sevellec 29200 BREST	Agence de développement	ECA/COMMUNAUTE URBAINE DE BREST	3.290€
Salome	Route de Marquillies 59496 SALOME	Service de proximité Automobile	ECA/SERVIMO	5.837€
Ennery	Rue du Douanier Rousseau –Bât A1 57365 ENNERY	Service de proximité Automobile	ECA/GAROLOR S.A	3.095€
Montpellier	501, rue de la Croix de Lavit 34197 Montpellier cedex 5	Site Hytec	Hytec / Hyco SàRL	€ 57.878
Paris	1, avenue de Laponie 91951 Les Ulis	Commerce Hytec	SCI du Buis Persan	€ 3.000
Toulouse	3, avenue du Général Monsabert 31047 Toulouse Cedex 01	Site Eca Aéro	Eca Aéro / Gestlo Galvany	€ 81.390
Weymouth	Granby Court, Unit 4,5,6 and 11 Granby Industrial Estate Weymouth, Dorset	Site CSIP	CSIP / DJ Contracts	£ 23.795
Weymouth	Kent Close, Plot 3 Granby Industrial Estate, Weymouth, Dorset	Site CSIP	CSIP / Mrs. K. Jones	£ 20.000
Istanbul	Free Zone Nüzhet Kodalak St.No:5 / 1 81464 Tuzla – Istanbul / Turkey	Site OD Eca	OD ECA / KARACA DIS TICARET KOLL. STI.	\$ 21.000

*Outre ces implantations opérationnelles, ECA possède deux sites loués à des tiers : l'un à St Etienne (SCI IMMECA), l'autre à Gennevilliers.*

*La société tient à préciser que les sites actuellement en location ne présentent pas de risque en terme de pérennité de disponibilité de ces sites ou de sites opérationnels similaires.*

*Le site principal d'ECA, à savoir le site de Toulon, est la propriété du Groupe.*

## 4.2. Positionnement de la Société sur ses principaux marchés

### 4.2.1. Activité Robotique de Défense

L'activité Robotique de Défense représente l'activité principale d'ECA avec environ 34,3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2003, soit 75 %, contre 23,6 millions d'euros en 2002, soit 65 % du total, répartis sur différents segments :

- Robots d'identification et de destruction de mines :

- ECA bénéficie d'une position de leader mondial de ce marché de niche grâce à une présence depuis 30 ans lui ayant permis d'accumuler une avance considérable avec près de 500 robots vendus, soit environ 75 % du parc mondial actuel.
- Ce segment a également de bonnes perspectives grâce à la probable ouverture de nouveaux marchés : 3 à 5 nouvelles marines devraient s'équiper de ce type de robots à un horizon de 5 ans.
- La maintenance des systèmes installés représente une part très significative de l'activité, avec une récurrence et une visibilité

appréciables : les systèmes PAP seront ainsi exploités par les clients jusqu'à 2015 – 2020.

- La concurrence est limitée à deux intervenants sur ce marché : Saab-Bofors (Suède) et Gayrobots (Italie).

- « Mine killers » (véhicules consommables de destruction de mines sous-marines) :

- Cette activité a été développée depuis la reprise du contrôle d'ECA par FINUCHEM. Trois systèmes concurrents sont aujourd'hui proposés par BAe, Kongsberg et STN Atlas (ancien actionnaire d'ECA).
- 4 marines nationales sont à l'heure actuelle en cours d'équipement pour ce type de système (Allemagne, Hollande, Belgique & Suède) avec une perspective de 2 à 3 marines supplémentaires dans les prochaines années (dont la marine Anglaise) sur un potentiel moyen terme de 5 à 7 marines.
- ECA propose aujourd'hui une solution extrêmement innovante sur ce marché avec le K-Ster (développé en 2002) et sa tête inclinable brevetée.

- Robots sonars de l'avant (fonction de détection) :

- 3 marines sont à l'heure actuelle en cours d'équipement pour ces systèmes (Allemagne, Hollande & France) avec une perspective de 2 à 3 marines supplémentaires dans les prochaines années.
- Un seul concurrent existe pour ce type de robots : Saab-Bofors en partenariat avec Thalès. ECA n'a pas été en position de gagner les trois premiers contrats du fait de son appartenance au groupe STN Atlas à l'époque.
- Avec le système Olister (développé en 2000), ECA est aujourd'hui en mesure de proposer un système alternatif performant.

- Sonars remorqués :

- ECA a fourni les véhicules remorqués porte-sonars (détection de mines) pour la marine française avec les modèles DUBM 41 et 42 et a développé le produit TOSCA.
- Une commande est déjà en-cours pour ce type de produit ; en effet, l'Allemagne a retenu le système ECA (en sous-traitance de STN Atlas).

- Autres systèmes :

- « STAR » : système-cible de qualification des torpilles
- les systèmes logiciels tactiques pour le domaine sous-marin (activité S&I)
- les systèmes acoustiques sous-marins (Genisea)
- les systèmes télé opérés terrestres

Sur le segment de la défense, le positionnement d'ECA se caractérise par un savoir faire technique reconnu, avec une capacité très recherchée de conception modulaire de ses robots (permettant des adaptations successives aux nouveaux besoins des clients) et un accompagnement de qualité fourni par l'entreprise en matière de support logistique. La durée de vie moyenne d'un robot de défense est de 30 ans, ce qui permet à la société de bénéficier d'un chiffre d'affaires récurrent de maintenance. De plus, ECA présente une gamme renouvelée et performante : dernière génération du PAP puis OLISTER, ALISTER, K-STER. Tous ces robots développés depuis 2000 comportent au minimum une innovation technologique majeure qui leur permet de se démarquer de la concurrence.

Un des avantages concurrentiels d'ECA est aussi d'avoir une capacité unique à fournir à ses clients l'ensemble des solutions robotisées de déminage sous-marin. Cette capacité est particulièrement appréciée par les systémiers (ex : Thalès, chantiers navals...). D'ailleurs, la société détient un portefeuille diversifié avec une vingtaine de

clients étrangers couvrant plusieurs continents (et donc soumis à des environnements géopolitiques différents) : moins de 10 % du chiffre d'affaires d'ECA est ainsi réalisé en France et des relations commerciales pérennes (ex : marine britannique) et/ou en développement (ex : marine turque) ont été nouées avec les marines étrangères.

Le réseau commercial, animé en direct, est un facteur clé de succès sur ce type de marché. Par ailleurs, les représentants choisis dans les différents pays bénéficient d'une activité récurrente du fait de la maintenance des systèmes vendus.

ECA peut anticiper un accroissement des commandes pour la marine française grâce aux nouvelles activités développées par ECA : Genisea (positionnement de plongeurs, coffrets de sondeurs pour sous-marins...), Systèmes & Information (Recueil de données acoustiques, traitement tactique). Des prévisions optimistes peuvent également être faites grâce à la capacité d'ECA de proposer des systèmes complets du fait de ses nouvelles compétences, notamment pour les études amont d'AUV de défense des marines européennes.

#### **4.2.2.      *Activité Robotique Civile***

La Robotique Civile représente en 2003 environ 11,5 millions d'euros (soit environ 25 % du chiffre d'affaires). Cette activité peut être segmentée en deux sous ensembles : la robotique sous-marine civile et la robotique industrielle exploitant certains marchés de niche.

##### **La robotique sous-marine civile :**

Exploitant les compétences pointues acquises dans ses activités de Défense, ECA développe depuis plusieurs années des robots sous-marins et des systèmes automatisés pour des applications civiles :

- Recherche océanographique : plusieurs robots non habités d'IFREMER sont de fourniture ECA. Parmi ces derniers, on compte le SAR, sonar remorqué 6 000 mètres (qui a trouvé l'épave du Titanic), l'Epaulard, premier AUV (Autonomous Underwater Vehicle) au monde et le VICTOR 6 000, robot scientifique, recetté en 1998.
- Industries Oil & Gas (offshore notamment) : TOTALFINA ELF est équipé de systèmes de télécommande de puits pétroliers Offshore ECA (ARGO en Argentine).
- Télécommunications : ECA a fourni quatre charrues d'ensouillage de câbles sous-marins à France Télécom.

- L'acquisition d'HYTEC en 2000 apporte un ensemble de références et de savoir-faire dans les secteurs Forage/Canalisations, Nucléaire et Sous-Marin :

- Forage / Canalisations
  - ✓ Fourniture de systèmes d'inspection de forages ou de canalisations d'eau douce
  - ✓ Fourniture de robots de nettoyage de grosses canalisations
- Nucléaire
  - ✓ Fourniture de systèmes robotisés d'inspection pour les centrales nucléaires intégrant une gamme performante de caméras durcies.
  - ✓ Fourniture de machines spécifiques (sur la base d'un cahier des charges Client) destinées aux milieux fortement irradiés.

- ✓ HYTEC possède la connaissance du milieu nucléaire indispensable aux développements futurs en ce domaine.
- **Sous-marin**
  - ✓ Gamme très performante de caméras numériques sous-marines adaptées à toutes les profondeurs.
  - ✓ Le nouveau ROV H300 (développé en 2001) a été vendu dès l'été 2002.
  - ✓ HYTEC dispose des compétences adaptées au développement de petits robots sous-marin requis par les marchés civils.

ECA dispose aujourd'hui de nombreux atouts pour réussir un développement rapide de ses activités civiles :

- Des compétences fortes et complémentaires :

- ECA a acquis une expertise technologique très forte qui se manifeste par de nombreux succès commerciaux auprès d'une clientèle exigeante : France Télécom, EDF, TotalFinaElf, Cogema ...
- ECA dispose de compétences techniques et commerciales complémentaires acquises directement ou par croissance externe. Parmi elles :
  - ✓ La gamme complémentaire de produits et débouchés apportée par HYTEC ainsi qu'une couverture géographique étendue au niveau mondial pour l'ensemble du groupe ECA ;
  - ✓ Les compétences de CSIP pour la promotion de solutions applicables dans le Nucléaire et Sous-marin ;
  - ✓ L'apport de Genisea en matière d'Acoustique et d'Electronique sous-marines ;
  - ✓ L'apport de l'activité Systèmes & Information notamment en terme d'intelligence des systèmes robotisés ECA (solution complète)

- Des marchés porteurs :

- Dans le cadre du démantèlement nucléaire, ECA s'affiche comme un prestataire de premier rang, puisque la société propose une offre robotique utilisable pour le démontage de centrales nucléaires en fin de vie.
- Le segment des AUV sur lequel ECA apporte une solution sans équivalent sur le marché avec ALISTAR et ses atouts en terme de manoeuvrabilité, compacité et surtout son aptitude unique à adopter une position stationnaire « point fixe ». Ce marché devrait exploser de 2008 à 2010 avec des perspectives de 10 à 20 unités par an. Ce segment commence déjà à se dynamiser avec la vente de 3 à 4 unités par an et une demande de plus en plus forte.

**La robotique industrielle :**

L'activité de robotique industrielle correspond à l'exploitation des savoir-faire d'ECA dans les domaines de l'automobile et de l'aéronautique.

- L'activité automobile :

- Avec 15 ans d'une présence forte sur les sites de production mécanique de PSA et plus de 350 machines installées (comportant 2 000 outils de vissage), ECA est l'un des deux fournisseurs principaux de ces matériels chez PSA.
- Dotée d'un soutien logistique fiable aux travers de 2 agences implantées près des usines, ECA bénéficie de sa capacité à assister en temps réel le client lors des évolutions successives de ses modèles. Cette dimension « service » représente environ 20 % de l'activité sur la base du parc de machines installées.
- Cette activité constitue une source d'apports d'innovations dans les architectures de systèmes de Défense.
- Des équipes polyvalentes entre les activités Automobile & Aéronautique, autorisent une flexibilité et une réactivité importante en fonction des évolutions et des niveaux de croissance de ces deux secteurs d'activité.

- L'activité aéronautique :

- Les capacités d'innovation de son bureau d'études industrielles ont permis à ECA de développer une stratégie de niche sur des produits spécifiques (exemples : postes d'assemblage et banc de test pour la pesée avion) pour les programmes A340 500/600 d'AIRBUS en 1998.
- Après cet apprentissage, le groupe ECA dispose maintenant d'un savoir-faire reconnu en matière d'apport de solutions techniques pertinentes pour des assemblages complexes, précision, automatisation de process.
- ECA dispose d'une implantation de proximité à Toulouse : ECA AERO, qui diversifie la clientèle et apporte le soutien logistique de proximité. Ceci a permis à ECA d'être retenu sur quatre contrats A380 importants en 2002, livrables en 2003 et 2004. L'un d'entre eux est conclu avec AIRBUS Espagne, ce qui est un atout non négligeable pour le positionnement d'ECA pour le futur programme A400 M.

### **4.2.3. Environnement concurrentiel**

Les différents marchés couverts par ECA sont des marchés de niche pour lesquels le Groupe se trouve en concurrence avec des intervenants très différents :

- Sur les marchés de Robotique de Défense, les concurrents sont les groupes BAe, Kongsberg, Atlas Elektronik, Saab-Bofors ou encore Gayrobots. Il est à noter que tous ces acteurs de taille très diverses ne placent pas les marchés de niche de la robotique de Défense à un niveau stratégique important pour leur Groupe dans leur ensemble. Ainsi, certains semblent plutôt avoir tendance à se concentrer sur leur core-business et ouvrent ainsi de bonnes perspectives à ECA sur cette niche d'activité.
- Au niveau de l'activité Robotique Civile, les techniques et savoir-faire d'ECA sur les domaines de la robotique sous-marine, notamment en terme de manoeuvrabilité des robots, place le Groupe en position concurrentielle très favorable, en particulier sur les marchés de l'inspection offshore. Sur le marché naissant des AUV, 4 acteurs ont été identifiés : Maridan sur les AUV d'inspection, Hugin, Bluefin et Boeing pour les AUV de supervision. Néanmoins, certains intervenants des marchés de Défense pourraient à terme suivre la même logique que ECA et venir concurrencer également le Groupe sur les marchés Civils.

Concernant les activités de robotique industrielle, ECA est en concurrence avec Atlas Copco, Bosch pour les visseuses électriques, avec PCI, Comau, pour les machines d'assemblage automobile. Dans le secteur aéronautique, les principaux concurrents sont Socoa, Sema, Sermatti, Comau, Iti.

L'avantage concurrentiel d'ECA est principalement constitué par le fait qu'il est l'un des rares acteurs au niveau mondial à opérer sur ces différents marchés et ainsi profiter des avancées techniques et technologiques réalisées sur l'un des marchés au profit des autres – Synergies de compétences. La clientèle d'ECA est en effet très différenciée mais les technologies et savoir-faire utilisés par les ingénieurs et techniciens du Groupe sont très similaires d'un domaine d'application à l'autre. De même, ECA bénéficie des effets de contre-cyclicité des marchés sur lesquels il est présent pour optimiser ses ressources humaines et techniques.

Enfin, ECA dispose de nombreuses accréditations très spécifiques à ses marchés (fabrication de matériels de guerre, certification dans le domaine nucléaire et certification Ex pour les caméras anti-déflagrantes) en plus des normes Qualité ISO 9001 version 2000.

### **4.3. Stratégie de la Société**

#### **4.3.1. Complémentarités entre les différentes activités de la Société**

Grâce à la proximité des techniques et des systèmes mis en œuvre sur les différents marchés du Groupe ECA, celui-ci profite de nombreux effets de synergie qui participent de manière significative à la croissance de la société en terme de chiffre d'affaires. De plus, l'efficacité des équipes ECA permet au groupe de répondre aux appels d'offres de manière rapide et optimale. Ainsi, le rapprochement entre les activités de Robotique de Défense et de Robotique Civile permet aux équipes de Recherche et de Développement de profiter d'un effet d'expérience très important et d'une dynamique qui participe à la croissance de l'ensemble du groupe.

- Synergies entre les pôles Robotique de Défense et Robotique Civile :

- Les deux pôles bénéficient des mêmes compétences en terme d'études et d'innovations techniques.
- Il existe également des synergies « Produits », les deux pôles ayant les mêmes compétences de production. Ainsi, les ALISTAR et ALISTER ont 80 % d'équipements communs.
- Enfin, des synergies commerciales entre les différentes entités du groupe ECA sont également possibles. En matière de projet dans le domaine du nucléaire, ECA apporte à HYTEC la capacité de répondre à de plus grosses consultations (comme des démantèlements de centrales). De même, HYTEC complète la couverture géographique d'ECA et CSIP, la filiale anglaise représentant les produits HYTEC.

Au sein du groupe ECA, près de 50 % des effectifs de Recherche et Développement sont totalement polyvalents. Par exemple, l'ensemble des efforts de Recherche et Développement sur les produits de vissage sont réalisés par le Bureau d'Etudes Robotique.

#### **4.3.2. Importance des efforts de Recherche et Développement**

Le contenu technologique des activités d'ECA impose de s'appuyer sur des équipes de Recherche & Développement importantes et structurées. Pour disposer aujourd'hui d'une gamme de robots sous-marins renouvelée, ECA a soutenu un important effort de

Recherche et Développement au cours de ces dernières années (OLISTER, K-STER et les AUV ALISTAR et ALISTER). D'ailleurs, en 2003, la Recherche & Développement a représenté près de 15 % du chiffre d'affaires.

- Des équipes de Recherche et Développement de haut niveau :

- Le pôle de Recherche & Développement est constitué d'une équipe de 120 personnes ayant des expériences et compétences très variées : hydrodynamique, magnétisme, acoustique, automatismes ...
- Les équipes sont jeunes (moyenne d'âge de 40 ans) et fortement polyvalentes.
- Ces équipes pluridisciplinaires sont principalement regroupées sur le site de TOULON.
- L'organisation du groupe de recherche par projets permet de réaliser un développement de robot en 1 an (contre 3 ans en 1997).
- Préalablement à tout développement, une recherche Marketing est menée afin d'aboutir à une spécification du développement issue des besoins des clients.
- Le contrôle de gestion efficace permet de maîtriser les dépenses Recherche et Développement.

- Financement de la R&D :

- Une recherche systématique de financements externes des développements (ANVAR, article 90, Europe, Région,...) combinée à l'utilisation du C.I.R (Crédit Impôt Recherche) permet d'optimiser le coût de la Recherche et du Développement de nouveaux produits.

- Politique de brevets :

- Deux à trois brevets significatifs sont déposés chaque année pour protéger l'avance technologique et commerciale d'ECA. La société ECA gère et maintient son avance technologique par rapport à ses concurrents, les brevets étant exploités, entretenus et étendus en fonction des perspectives d'application de ces innovations. Ainsi, le Groupe protège son savoir-faire, la durée de validité des brevets étant de 20 ans.

**Répartition des brevets en fonction du marché d'utilisation**

	<b>Robotique de Défense</b>	<b>Robotique Civile</b>	<b>Divers</b>
En nombre	8	6	2
En % du total	50,0 %	37,5 %	12,5 %

Actuellement, le portefeuille de brevets à la disposition du Groupe ECA comprend 16 innovations, innovations qui sont actuellement en cours d'exploitation pour répondre au mieux aux attentes de sa clientèle :

1. connecteurs pour câbles à fibres optiques,
2. système pour la pose sur un fond sous-marin d'un câble au moyen d'un navire cablier,
3. connecteur optique notamment sous-marin,
4. procédé de destruction d'un objet sous-marin et notamment d'une mine immergée,

5. agencement pour la télécommande du fonctionnement d'une vanne à actionnement hydraulique et tête de puits de gisement pétrolier,
6. dispositif pour la mesure des trois composantes orthogonales d'un champ électromagnétique,
7. procédé perfectionné de destruction d'un objet sous-marin – charge automotrice lancée depuis la surface,
8. procédé et dispositif de détermination de la tension d'une courroie,
9. procédé et dispositif de réglage de la tension d'une courroie,
10. procédé perfectionné de destruction d'un objet sous-marin – charge télépilotée,
11. véhicule sous-marin à propulseurs orientables et escamotables,
12. procédé perfectionné de destruction d'un objet sous-marin – raccords débranchables entre l'unité de destruction et le véhicule sous-marin,
13. munition anti-mines autonome,
14. dispositif de protection d'un câble de liaison d'un objet sous-marin,
15. vérin compensé à puissance optimisée et synchronisable,
16. dispositif de mise à l'eau et de récupération d'un véhicule sous-marin.

- Des perspectives de développement de la Recherche et Développement :

Pour les prochaines années, les développements principaux concernent les AUV (Autonomous Underwater Vehicle). La Robotique de Défense nécessite quelques développements complémentaires, notamment en ce qui concerne K-STER et le système de traitement des données de déminage.

En matière de Robotique Civile, les systèmes de vissage d'OASYS nécessite des travaux complémentaires d'industrialisation.

En terme de financement, le développement de ces produits est jalonné de manière à reporter une grande partie des dépenses au premier succès commercial (dépenses alors imputées au projet correspondant et marge correspondante impactée). Une part subventionnée par l'ANVAR, les régions ou l'Europe, devrait alléger la charge de la phase Recherche et Développement amont restante. ECA obtient généralement des contrats client lui permettant de développer certains modules technologiques.

A titre d'exemple, les développements en cours sur le projet AUV 3 000 ont ainsi bénéficié du soutien de la communauté urbaine de Brest, du département du Finistère, de la Région Bretagne et de l'Europe.

Globalement les coûts de Recherche et de Développement du Groupe ECA ont atteint au cours de l'exercice 2003 près de 7 millions d'euros soit environ 15 % du chiffre d'affaires contre 4 millions d'euros lors de l'exercice 2001.

### **4.3.3. Politique industrielle et sous-traitance**

Le Groupe ECA est avant tout axé sur l'innovation et le développement de nouveaux produits. Ainsi, les effectifs et moyens dédiés à la production sont relativement faibles au regard du chiffre d'affaires réalisé.

En ce qui concerne les sociétés ECA et HYTEC, la production est fortement soustraite. Seuls les travaux très spécifiques tels que certaines applications liées à des domaines confidentiels ou encore à des processus importants tels que l'étanchéité des robots, sont réalisés au sein du Groupe.

L'entité CSIP, qui réalise la maintenance de certains produits stratégiques, dispose d'ateliers de réparation.

Enfin, ECA AERO conçoit et développe des produits qui sont ensuite assemblés directement chez le client sur la base de sous-ensembles achetés à des sous-traitants.

Ces deux dernières années, le Groupe ECA a également engagé certains projets avec le soutien d'équipes de Recherche et Développement externalisées afin de répondre à des appels d'offres importants. Ainsi, le recours pour partie à la sous-traitance pour certaines études techniques permet d'accroître l'adaptabilité des moyens humains d'ECA aux fluctuations des commandes. Néanmoins, il faut préciser qu'ECA conserve la maîtrise globale de ses affaires, les projets n'étant pas soustraits dans leur intégralité. ECA est ainsi préservé de tout risque de perte de savoir-faire ou de concurrence à venir sur son secteur résultant de cette organisation.

#### Montants des investissements réalisés

Activité en milliers d'euros	Exercice 2001	Exercice 2002	Exercice 2003
Frais de recherche et développement	247	250	332
Autres immobilisations incorporelles	189	325	113
Terrains	96	35	
Construction	698	491	100
Installations techniques	220	223	124
Autres immobilisations corporelles	391	262	190
En cours	215	238	57
Immobilisations financières	147	65	13
<b>TOTAL GROUPE ECA</b>	<b>2 203</b>	<b>1 889</b>	<b>929</b>

#### 4.3.4. Enjeux stratégiques à moyen terme sur les marchés d'ECA

ECA a développé ces dernières années de nouveaux produits capables de répondre aux différentes évolutions envisagées sur ses métiers. Ainsi, le groupe devrait connaître une croissance soutenue sur ces différentes activités.

##### - Développement de la robotique sous-marine civile & AUV

Le marché des AUV offshore grande profondeur est une stratégie centrale pour ECA.

- ECA s'intéresse au marché des AUV pour des applications Pétrole&Gaz qui constituent le segment de marché le plus mûr à ce jour (plusieurs industriels Offshore se sont équipés d'AUV de Survey pour une exploitation industrielle).
- Le marché AUV Offshore est non seulement un marché attractif pour ECA mais aussi une préparation pour les consultations de défense pour des AUV qui seront les robots de déminage en 2010-2015. Le marché AUV offshore se compose d'AUV faible profondeur (opérationnels jusqu'à 200-300 mètres) en compétition avec les plongeurs ou les ROV (robots téléopérés) plus rentables et d'AUV Grande profondeur opérant jusqu'à 3 000 mètres. Ces derniers réalisent des missions que ni les ROV, ni les plongeurs n'exécutent à un coût raisonnable.
- Sur le marché de l'AUV, le marché distingue les AUV de survey des AUV d'inspection. Les opérations de survey consistent pour l'AUV à parcourir de grandes distances suivant des trajectoires pré-programmées en enregistrant des quantités d'informations importantes (généralement sonar) qui seront ensuite dépouillées en temps différé. Ces opérations nécessitent des autonomies élevées mais pas d'intelligence embarquée importante ni de capacités manœuvrières du véhicule. Les opérations d'inspections consistent pour l'AUV après une phase de transit, à s'approcher et à s'arrêter près d'une structure sous-marine (tête de puit, manifold, pipeline...) pour en faire des prises de vues ou relever des informations. Ces opérations ne nécessitent généralement pas d'autonomie importante mais exigent une excellente manoeuvrabilité du

système et une intelligence embarquée très importante permettant au produit de réagir en toute autonomie.

- Le marché du survey étant déjà occupé par trois compétiteurs, ECA n'envisage de faire un effort sur ce marché qu'en cas de remise en question par un des compétiteurs de la solution retenue (cette possibilité n'étant clairement pas à exclure).
- Le marché visé par ECA est celui de l'AUV d'inspection. En effet, ECA a toujours développé des robots très manoeuvrants pour les besoins du déminage. Bénéficiant de cet héritage technologique, ALISTAR se distingue par sa manoeuvrabilité, sa compacité et sa capacité unique à faire du « point fixe », atouts qui lui permettront de prendre une part importante de ce marché. Les premières ventes en 2004-2005 auront lieu sur des solutions simples à des prix d'entrée sur le marché. Les années suivantes verront l'arrivée de solutions d'inspection plus élaborées.
- ECA a développé le démonstrateur ALISTAR 300m et poursuit le développement de la version ALISTAR 3 000m pour une mise sur le marché au second semestre 2004 avec des développements qui recouvrent, outre le véhicule lui-même, le développement complémentaire des logiciels et simulateurs ainsi que celui du positionnement acoustique, du système de lancement et récupération, du drone de surface esclave et enfin l'intégration des charges utiles.

#### - Développement de la robotique sous-marine de Défense

Sur son cœur d'activité historique, la stratégie d'ECA est caractérisée par les éléments suivants :

- La conservation de la position dominante liée à la gamme existante de produits par refonte à mi-vie des produits et ce pour accroître leur cycle de vie. ECA va poursuivre le renforcement du support après-vente en centralisant des réparations et des phases de maintenance dans la filiale anglaise (CSIP). Des améliorations systèmes devraient également être prises en charge au cours des années à venir.
- L'introduction d'une nouvelle ligne de produits, ECA s'appuie notamment sur :
  - Un système unique capable de réaliser l'ensemble des tâches de déminage : Détection, Classification, Identification et enfin Destruction (OLISTER).
  - Un système flexible capable d'être installé rapidement sur différents types de navires ( OLISTER CONTENEURISE)
  - Un système de surveillance capable d'évoluer discrètement sous l'eau sans risques humains pour recueillir des renseignements opérationnels (AUV ALISTER)
  - Un système performant capable de détruire les plus récentes mines sous-marines ( K-STER).

Ainsi, l'objectif d'ECA est de devenir la référence européenne pour la gamme de robots sous-marins.

#### - Développement de la robotique terrestre de Défense

Pour ECA, le principe consiste à transférer les compétences acquises en robotique sous-marine vers des applications terrestres. Il s'agit ici d'un marché domestique, relativement peu concurrentiel.

- ECA dispose d'ores et déjà d'une expérience solide, de compétences et de clients. En effet, ECA détient un référentiel de projets significatifs (télé-opération de chars, rétrotraverse, repliement du lance roquette MLRS). De plus, la forte complémentarité et l'apport déterminant des compétences HYTEC (Vision, petits robots d'inspection) et compétences Systèmes & Information (Intelligence du robot, Architecture Système) sont encourageants. De nombreux sous-ensembles développées pour les robots sous-marins sont réutilisables (énergie, logiciels embarqués...). Le réseau commercial Défense est susceptible de promouvoir ces solutions en Europe (2004-2006) puis dans le monde entier.
- Il s'agit de marchés porteurs puisque d'une part, la télé-opération va se développer sur les champs de bataille et les équipements seront de plus en plus automatisés pour réduire le nombre de servants. En outre, ECA a obtenu le contrat MINIROC (6 millions d'euros) de développement et de réalisation de démonstrateurs des futurs mini-robots d'aide au fantassin pour les combats en milieu urbain qui permettra de développer une gamme de robots de 10 à 200 kg. Enfin, la DGA envisage en 2004 les suites du projet de modernisation des lance-roquettes (LRM) dont le prototype a été réalisé par ECA en 2001 et qui devrait représenter un marché de plus de 50 systèmes en France.

#### - Développement aéronautique et partenariat automobile

- Concernant le développement aéronautique, un nombre important d'outillages secondaires est prévu sur 4 à 5 ans pour l'A380. Dans le cadre de son développement, ECA AERO se positionne sur ces marchés qui correspondent à ses compétences historiques. ECA AERO se positionne également sur les outillages Piste (équipement des Compagnies Clientes). Le développement d'ECA AERO passera également par son activité de gestion, maintenance d'équipements « confiés » par AIRBUS. Aussi, la présence en Espagne sur l'A380 devrait permettre à ECA de travailler sur le programme A400M. Enfin, le développement du soutien logistique de proximité à Toulouse devrait constituer un revenu récurrent au sein du groupe.
- Sur le plan automobile, les perspectives de croissance de chiffre d'affaires restent faibles chez PSA. Toutefois, ECA noue actuellement un partenariat avec Ingersoll Rand implanté mondialement pour multiplier les ventes de ses produits performants et compétitifs en Europe. Les objectifs de ce pôle incluent également un travail plus étroit avec les ensembliers de rang 1 (COMAU, PCI...) et un référencement chez RENAULT.

#### - Un positionnement envisageable d'équipementier de défense et de réparateur naval

- Les marines européennes évoluent et l'industrie se restructure. Le meilleur exemple est le cas anglais, pionnier en la matière, pour lequel la marine externalise de plus en plus, en parallèle à une réduction continue de ses effectifs. Les grands fournisseurs sont devenus des systémiers ; ils abandonnent des pans d'activité qui ne sont plus Core-Business et cherchent parallèlement à réduire leur nombre de fournisseurs. Mal préparés à ces changements, les petits fournisseurs ont été nombreux à disparaître. Par conséquent, des acteurs intermédiaires émergent en tant qu'équipementiers, fournisseurs de premier rang pour les systémiers et les marines. En France, le processus arrive aujourd'hui au moment où les équipementiers vont émerger. Cette situation vaut également pour les réparations de petits navires ou équipements.
- ECA disposant de nombreux atouts, pourrait se positionner sur le marché de l'équipement naval français. ECA a développé nombre d'équipements de navires (treuils, bouées de sous-marin, baies électroniques, modules

logiciels...). ECA possède les compétences techniques et managériales requises pour ce type de prestations. La société entretient des relations commerciales régulières avec les donneurs d'ordre (Marine, DCN, THALES).

- Des pistes de croissance externe

- ECA a appuyé sa croissance des cinq dernières années sur une combinaison de croissance externe et de croissance organique. L'expérience a clairement montré que les opérations de croissance externe, une fois totalement finalisées en terme d'intégration des équipes, génèrent un potentiel important de croissance organique. Sur la période à venir, les développements pourraient être facilités si se présentent des opportunités rentables d'acquisitions de compétences, de complémentarités ou de présence géographique.
- Dans le domaine de la défense, les opportunités pourraient être saisies en vue de prise de parts de marché. Ainsi, certains grands groupes pourraient être amenés à se séparer de leurs activités dédiées à la robotique sous-marine afin de se concentrer sur leurs activités principales. Ce serait également un bon moyen d'acquies des positions commerciales et des parts de marché dans les équipements de défense et/ou la réparation navale.
- Dans le domaine Aéronautique, les possibilités de développement d'ECA AERO pourraient être facilitées par des acquisitions régionales ponctuelles sur les régions de Toulouse ou St-Nazaire. De même, la pérennisation des activités en Espagne nécessiterait sans doute à terme une implantation locale dans des conditions restant à définir.

Il est difficile de prévoir les niveaux de croissance des différents marchés sur lesquels intervient ECA, en particulier sur le domaine de la Défense. En effet, les commandes des marines nationales dépendent très logiquement de nombreux paramètres : contexte géopolitique, stratégie militaire, niveau des finances publiques... Néanmoins, ECA est confiant sur le fait que de nouvelles marines choisissent de s'équiper au cours des prochaines années. Ainsi, un appel d'offres important est en cours avec l'Angleterre et l'équipement de pays comme la Chine ou l'Inde ouvre des perspectives très importantes. Le marché de la Robotique de Défense devrait également être dynamisé par les développements de la robotique de Défense Terrestre sur lesquels ECA travaille déjà depuis plusieurs années.

En ce qui concerne le marché de la Robotique Civile, les possibilités offertes par les AUV doivent permettre aux produits sous marins ECA de connaître une forte croissance au cours des prochaines années. En effet, ces systèmes devraient peu à peu prendre des parts de marché significatives par rapport aux anciennes méthodes d'inspection des installations pétrolières, gazières ou de télécommunication. Les méthodes actuellement utilisées sont plus coûteuses que des systèmes comme ALISTAR 3000. Enfin, les marchés de robotique industrielle devraient chez ECA bénéficier des développements d'Airbus sur les nouveaux appareils, notamment l'A400M. Par contre, l'activité robotique automobile devrait rester stable en France, malgré la dynamisme des constructeurs automobiles français en terme de renouvellement des gammes de véhicules proposés à leurs clients. ECA va élargir sa couverture géographique par le développement du partenariat avec Ingersoll Rand.

En tout état de cause, la croissance future d'ECA réside avant tout dans sa capacité à innover sur ses marchés et dans la volonté des dirigeants et salariés du Groupe à apporter des solutions adaptées et compétitives à leurs clients. Ainsi, les efforts de Recherche et Développement consentis par ECA au cours de ces dernières années montrent clairement sa volonté de se positionner comme un intervenant incontournable de ces marchés de Robotique de Défense et de Robotique Civile.

## 4.4. Organisation opérationnelle et moyens humains

### 4.4.1. Organisation opérationnelle

L'organisation opérationnelle d'ECA est axée sur l'atteinte d'objectifs fixés en commun.

- Une approche « bottom-up » suivie d'une mise en cohérence globale :

- A partir des données présentées par les responsables d'activité, le budget et le Business Plan sont synthétisés par l'équipe de direction puis présentés à l'actionnaire.
- Ce budget est redécliné sous la forme d'objectifs pour les managers de l'entreprise, lesquels les déclinent à nouveau vers leurs collaborateurs au travers des entretiens individuels.

- Un outil de pilotage de qualité, adapté aux contraintes spécifiques d'ECA :

- Les tableaux de bord mensuels permettent de suivre l'état de réalisation des différents objectifs. Le comité de direction mensuel procède à la synthèse de ces états d'avancement par rapport aux objectifs et initie les décisions opérationnelles importantes.
- L'ensemble de données de l'entreprise est généré sous l'ERP BaaN ce qui a permis une grande amélioration de la cohérence du système d'information d'entreprise.

- Une organisation de production efficace :

- Il s'agit d'une organisation par projets. Ainsi, 90 % des dépenses de la société sont imputés sur un projet. Les règles de gestion des avant-projets et projets sont très rigoureuses. Les équipes de projet disposent des ressources mises à disposition par les services R&D et de production.
- Les achats représentent environ 50 % du chiffre d'affaires. La maîtrise de ces achats est obtenue grâce à un service Achats performant, dont la gestion reste indépendante des chefs de projets.
- Les fabrications sont de très petites séries ou unitaires d'où une nécessaire polyvalence et un outil de production externalisé.

- Des démarches qualités au service des clients :

- Les procédures Qualité gérant l'ensemble des services du Groupe ECA sont reprises dans le Manuel de Management de la Qualité remis à jour très régulièrement par le management. Les responsabilités et les devoirs de chacun des services (direction, production, achats, recherche et développement, administratif, qualité, ressources humaines...) sont ainsi clairement identifiés et des améliorations sont apportées à ces procédures très fréquemment.

- Des moyens humains mis en œuvre :

- Parmi les employés, une forte proportion de salariés sont des ingénieurs et de cadres de haut niveau.
- La direction maintient un effort de formation soutenu qui représente environ 3,5 % de la masse salariale en 2003.
- Le turnover est faible compte tenu des projets menés par ECA très motivants pour les équipes.

Les différentes entités qui composent le Groupe ECA ne participent pas de la même manière dans l'organisation opérationnelle du Groupe. Ainsi, certaines entités n'interviennent pas forcément sur l'ensemble des activités et des opérations réalisées par le Groupe.

#### Intervention des entités du Groupe ECA dans l'organisation opérationnelle

Activités \ Sociétés	Eca	Hytec	Eca Aéro	CSIP	OD Eca
<b>Commerce &amp; marketing</b>	x	x	x		
<b>Recherche &amp; Développement</b>	x	x			
<b>Etudes</b>	x	x	x		
<b>Achats</b>	x	x	x		
<b>Production</b>					
Sous-ensemble critique	x	x		x	x
Intégration / montage	x	x	x	x	
Essais, mise en service	x	x	x	x	
<b>Service</b>					
Formation	x	x	x	x	
Location		x			
Assistance technique	x	x	x	x	
Maintenance	x	x	x	x	x

#### 4.4.2. Organisation commerciale

L'organisation commerciale est segmentée en fonction des débouchés de la manière suivante :

##### - Robotique de Défense :

- 3 commerciaux basés à Boulogne animent un ensemble de représentants commerciaux dans différents pays (clients actifs et prospects) et nouent des partenariats avec les systémiers (Thalès...) ou chantiers. Ces commerciaux s'appuient naturellement chaque fois que nécessaire sur la structure technique ECA. La direction commerciale proprement dite bénéficie également de l'appui de l'activité Robotique qui intervient en soutien commercial pour la prospection et/ou les appels d'offres. (2-3 personnes). Enfin, en ce qui concerne les ventes à la marine britannique, ECA mène une démarche commerciale commune avec les équipes de CSIP.
- Deux commerciaux pour les comptes DGA et DCN notamment pour la R&D et les systèmes d'information. La prospection et le relationnel sont constamment entretenus grâce au carnet d'adresse du management.

##### - Robotique Civile :

- Dans le domaine du nucléaire, la prospection et la vente se font en direct (un commercial soutenu par le chargé d'affaires) ou via des représentants commerciaux (dont CSIP en UK).
- En matière de canalisations et forage, la prospection est menée par un commercial Hytec et des représentants commerciaux dans les différents pays.
- Pour l'Offshore, une équipe commerciale ECA Hytec et des représentants commerciaux en Italie et aux Etats-Unis prennent en charge la prospection du marché.
- Pour le pôle automobile, des actions commerciales PSA sont menées par les chargés d'affaires qui ont une bonne connaissance du client (3 d'entre

eux sont des anciens de PSA). Ils sont relayés par les agences locales (Lille et Metz) qui ont une action de proximité quotidienne. La promotion et la vente en Europe sont confiées à Ingersoll Rand.

- Dans le domaine de l'aéronautique, l'action commerciale auprès d'AIRBUS et ses fournisseurs est menée conjointement par ECA Aéro et ECA. Une coordination permanente entre la direction des activités d'automatismes industriels ECA et le dirigeant d'ECA AERO permet une action coordonnée sur les différents sites.

#### 4.4.3. Données sur les effectifs

Conformément aux niveaux d'activité affichés par les différentes entités constituant le Groupe ECA, la répartition des effectifs montre l'importance de la société ECA qui représente à fin 2003 plus de 65 % des effectifs totaux du Groupe.

##### Répartition des effectifs par entité juridique

	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
ECA	165	61,1 %	185	65,6 %	183	66,1 %
HYTEC	35	13,0 %	35	12,4 %	34	12,3 %
ECA AERO	35	13,0 %	35	12,4 %	33	11,9 %
CSIP	23	8,5 %	21	7,5 %	19	6,9 %
OD ECA			6	2,1 %	8	2,8 %
MARKAGE	3	1,1 %				
GENISEA	9	3,3 %				
<b>TOTAL GROUPE ECA</b>	<b>270</b>	<b>100,0 %</b>	<b>282</b>	<b>100,0 %</b>	<b>277</b>	<b>100,0 %</b>

Globalement, le chiffre d'affaires par employé marque une forte progression entre l'exercice 2001 et l'exercice 2003 puisque celui-ci passe respectivement de 133,1 K€ à 165,5 K€.

##### Répartition des effectifs par catégories

	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
Ingénieurs et Cadres	118	43,7 %	124	44,0 %	122	44,0 %
Techniciens	68	25,2 %	68	24,1 %	69	24,9 %
Ouvriers	20	7,4 %	23	8,2 %	24	8,7 %
Administratifs	64	23,7 %	67	23,8 %	62	22,4 %
<b>TOTAL GROUPE ECA</b>	<b>270</b>	<b>100,0 %</b>	<b>282</b>	<b>100,0 %</b>	<b>277</b>	<b>100,0 %</b>

#### 4.5. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe ECA est impliqué dans un certain nombre de procédures juridictionnelles (litiges sociaux, clients, fournisseurs ...) Ces litiges ont été provisionnés conformément aux principes comptables généralement applicables en France. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou susceptible d'avoir dans le futur une influence significative sur la situation financière, les résultats, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

#### 4.6. Marques déposées

Le Groupe ECA dispose de plusieurs marques déposées au cours de son historique qui continuent à être exploitées. Ainsi, la Société et ses différents produits sont protégées pour la France, ou encore l'Europe Communautaire.

## Marques déposées par la Société ECA au cours de son histoire – au 30 avril 2004

Marques	Pays concernés	Dépôt France	Expiration France	Expiration Etranger
ECA (manuscrite)	France	13 juillet 1951	9 novembre 2009	
ECA	France	31 juillet 1936	9 novembre 2009	
ECA (logo)	France	13 juillet 1951	11 février 2011	
ECA (logo)	Grande-Bretagne	31 octobre 1951		12 juillet 2010
PAP	France	1 février 2000	1 février 2010	
ECA AERO	France	22 janvier 2001	22 janvier 2011	
ALISTER	Europe (communautaire)	19 octobre 2000	19 octobre 2010	28 mars 2011
OLISTER	Europe (communautaire)	19 octobre 2000	19 octobre 2010	28 mars 2011
ALISTAR	Europe (communautaire)	16 novembre 2001	16 novembre 2012	6 mai 2012
OLISTAR	Europe (communautaire)	16 novembre 2001	16 novembre 2012	6 mai 2012
K-STER	Europe (communautaire)	30 octobre 2002	30 octobre 2012	En cours
C-STER	Europe (communautaire)	30 octobre 2002	30 octobre 2012	En cours
JETSTER	Europe (communautaire)	22 novembre 2002	22 novembre 2012	En cours
OASYS	France	En cours		

De même, la marque, le logo HYTEC ainsi que le logiciel CANASOFT ont fait l'objet d'un dépôt auprès de l'INPI.

### 4.7. Analyse des risques

#### 4.7.1. Risques liés à l'activité

##### Risques clients

La société ECA, en raison du caractère pluriel de ses activités et du profil de sa cible clientèle (institutionnels, grands donneurs d'ordre industriels nationaux et étrangers), n'est pas exposée à un risque industriel ou commercial particulier. Le risque de défaillance de clients est extrêmement faible.

Certes, ECA dispose de clients représentant des parts parfois importantes de son chiffre d'affaires annuel, mais ceux-ci, comme le montre le tableau ci-dessous, sont fidèles à ECA et permettent au Groupe d'afficher une récurrence significative de ses revenus sur cette même base de clientèle, avec notamment des contrats de maintenance et de services courants pendant plusieurs années – entre 2 et 5 ans renouvelables.

##### Répartition du chiffre d'affaires sur les principaux clients du Groupe ECA

Activité en millions d'euros	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
		% CA annuel		% CA annuel		% CA annuel
Client A	7,6	21 %	7,9	22 %	9,2	20 %
Client B	4,3	14 %	6,6	18 %	5,8	13 %
Client C	3,0	8 %	2,0	6 %	4,7	10 %
Client D	1,8	5 %	4,4	12 %	2,8	6 %
Client E	2,9	8 %	3,2	9 %	2,5	5 %
Client F	-	-	0,6	2 %	6,3	14 %
Client G	3,6	10 %	0,8	2 %	0,9	2 %
Client H	1,2	3 %	0,4	1 %	1,3	3 %
Client I	0,4	1 %	0,3	1 %	0,8	2 %
<b>TOTAL</b>	<b>24,8</b>	<b>70 %</b>	<b>26,3</b>	<b>73 %</b>	<b>34,3</b>	<b>75 %</b>

### **Risques fournisseurs**

ECA dispose de plusieurs sources pour réaliser ses achats de composants ou de sous systèmes et n'affiche pas de dépendance vis-à-vis de l'un ou l'autre de ses fournisseurs. Ainsi, le tableau ci dessous montre l'évolution de la répartition des achats effectués avec les 10 principaux partenaires entre les exercices 2001 et 2003. Il est à noter que le fournisseur le plus important pour l'exercice 2003 représente moins de 1 million d'euros

#### **Evolution des achats des principaux fournisseurs d'ECA sur 2002 et 2003**

Achats en millions d'euros	Exercice 2001		Exercice 2002		Exercice 2003	
		% CA annuel		% CA annuel		% CA annuel
Fournisseur A	1,9	9 %	0,8	3 %		
Fournisseur B	1,0	5 %				
Fournisseur C	0,8	4 %	0,3	1 %		
Fournisseur D	0,8	4 %	1,4	6 %	0,8	3 %
Fournisseur E	0,7	3 %	0,2	1 %	1,0	4 %
Fournisseur F	0,5	2 %				
Fournisseur G	0,4	2 %				
Fournisseur H	0,4	2 %	1,0	4 %	0,4	2 %
Fournisseur I	0,4	2 %				
Fournisseur J	0,3	1 %			0,4	2 %
Autres...	13,6	65 %	20,8	85 %	23,9	90 %
<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>20,8</b>	<b>100 %</b>	<b>24,5</b>	<b>100 %</b>	<b>26,5</b>	<b>100 %</b>

### **Risques sociaux**

Compte tenu de son secteur d'activité et de son implantation géographique, ECA dispose de nombreux atouts pour recruter un personnel qualifié. Le turnover est très faible pour ces mêmes raisons.

### **Risques lié à l'évolution du marché**

Compte tenu des efforts réalisés ces dernières années par ECA en terme de Recherche et Développement, le Groupe affiche de nombreuses innovations sur les produits actuellement en phase de commercialisation. Les efforts de Recherche et Développement d'ECA s'attachent évidemment à adapter ses solutions et produits au mieux des attentes de ses clients et prospects.

Il est important de noter que les différents savoir-faire d'ECA placent le Groupe avec de nombreuses avancées technologiques qui le protègent face à ses concurrents. Ainsi, la Société pratique une politique de dépôt et d'entretien de ses brevets auprès de l'INPI très dynamique. Les risques liés à la propriété industrielle sont limités par nature en raison de la complexité des systèmes produits par ECA.

La dualité des technologies et savoir-faire utilisés par ECA sur ses produits permet au Groupe de rester à la pointe des évolutions technologiques susceptibles d'avoir un impact important sur l'évolution de ses marchés.

Le fait que ECA soit une société de taille moyenne constitue un réel avantage pour s'adapter en terme de structure et d'organisation pour faire face à l'évolution rapide des marchés sur lesquels elle intervient. Certains gisements de productivité au niveau des approvisionnements et du coût des études devraient également être exploités au cours des prochains exercices.

### **Dépendance à l'égard des dirigeants et des collaborateurs clefs**

ECA dispose d'un système d'intéressement de ses collaborateurs afin de les impliquer à la bonne marche du Groupe. Il convient de signaler que ce sont avant tout les secteurs sur lesquels ECA intervient qui motivent et dynamisent l'ensemble de son personnel.

## **Dépendance à l'égard de l'actionnaire principal, le Groupe FINUCHEM**

Le Groupe FINUCHEM et les différentes entités du pôle ECA ne disposent pas de relation commerciale commune et aucune dépendance significative n'est à signaler entre FINUCHEM et ECA.

## **Visibilité du carnet de commandes**

### **Niveau du carnet de commande d'ECA à fin décembre de chaque exercice**

<b>En millions d'euros</b>	<b>Exercice 2001</b>	<b>Exercice 2002</b>	<b>Exercice 2003</b>
Carnet de commandes à Fin décembre *	53	58	53

\* : étant entendu que ces niveaux de carnet de commandes peuvent couvrir sur plusieurs exercices en terme de chiffre d'affaires effectif

Il est important de noter que ECA intervient généralement sur des contrats de longue durée qui lui donnent une bonne visibilité sur son niveau d'activité à venir. Ainsi, dans le domaine de la Défense, ECA intervient sur des projets de plusieurs années. Par exemple, la livraison d'équipements de déminage accompagne dans la durée les livraisons de plusieurs navires aux marines nationales, livraisons qui interviennent généralement sur 3 à 5 ans (contrat ECA pour Turquie étalé sur une durée de 5 ans, par exemple). Seules les activités liées à la robotique industrielle disposent de cycles de vente plus courts, entre 6 et 12 mois.

Aujourd'hui, le groupe ECA dispose d'une bonne visibilité puisque son carnet de commande atteint entre 15 et 16 mois d'activité. Le niveau d'activité sur l'exercice 2004 est ainsi déjà assuré à 95 %.

Au cours des prochains mois, de nouveaux contrats à moyen terme devraient être conclus notamment sur les produits et systèmes suivants : AUV Offshore et de Défense, Mines Killer K-Ster, programme concernant l'A400M, brochures OASYS sur une base de clientèle internationale et la poursuite des négociations avec les prospects export Défense suivants : Chine, Inde et Finlande.

## **Risques industriels liés à l'environnement**

La société n'intervient pas dans des domaines susceptibles d'avoir un impact significatif en terme de risques environnementaux.

### **4.7.2. *Risques de marché***

#### **Risques de liquidité**

Compte tenu de la situation bilantielle actuelle d'ECA, le risque de liquidité est faible. Le seul engagement significatif en matière d'endettement est le prêt GIAC dont les modalités de remboursement sont indiquées ci-dessous.

<b>Caractéristiques des emprunts contractés</b>	<b>Taux</b>	<b>Montant</b>	<b>Échéance</b>	<b>Existence de couverture</b>
Emprunt GIAC différé de remboursement	Fixe	1 600 000	20 trimestrialités à partir de mars 2007	non *

\* cette ligne fait l'objet d'une convention de mise à disposition des fonds au profit de Finuchem

Au cours des 3 derniers exercices, ECA a globalement autofinancé ses investissements. Ainsi, les résultats enregistrés par la société lui ont permis de mener une politique de croissance soutenue, de saisir certaines opportunités de croissance externe et de distribuer des dividendes à ses actionnaires. Ainsi, la trésorerie affichée

par la société, même si celle-ci s'est réduite en 2002 est restée supérieure à 4 millions d'euros au cours de ces 3 derniers exercices.

### **Risques de taux de change**

Si l'essentiel de l'activité d'ECA est à l'export, la part du chiffre d'affaires réalisée en devises étrangères reste limitée à un niveau inférieur à 25%. Le risque de change est principalement un risque Sterling et plus marginalement Dollar américain. Cependant les opérations exposées font l'objet de couvertures par des flux commerciaux inverses et par des instruments financiers ad hoc : terme, options,...

	GBP	USD	JPY	CHF
Actifs	527 232	2 260	-	-
Passifs	73 175	10 048	265 595	3 934
Position nette avant gestion	454 058	7 788	265 595	3 934
Positions hors bilan	500 000			
Position nette après gestion	45 942	7 788	265 595	3 934

### **Risques de taux d'intérêt**

Compte tenu du très faible niveau d'endettement du Groupe ECA, l'exposition au risque de taux est limitée.

	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers		640 000	960 000
Actifs financiers	58 404	100 052	112 000
Position nette avant gestion	58 404	539 948	848 000
Hors bilan *			
Position nette après gestion	58 404	539 948	848 000

### **Risques sur actions**

<b>Portefeuille d'actions</b>	
Position à l'actif	431 842
Hors bilan	
Position nette global	431 842

Les titres des filiales détenus par ECA font l'objet de provisions en fonction de leur évolution opérationnelle et, en ce qui concerne HYTEC, cotée sur le Marché Libre, en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action.

## **4.7.3. Risques juridiques**

### **Contrats**

Dans un grands nombre de cas, ECA supporte tous les risques liés aux fournitures jusqu'à leur livraison effective des produits. Au jour de la livraison effective, les risques liés aux fournitures sont transférés à l'acheteur. Le terme « livraison » s'entend le plus souvent départ usine.

La responsabilité d'ECA est ainsi limitée aux seules fournitures. En règle générale, la société n'accepte pas d'engager sa responsabilité sur d'éventuelles pertes indirectes (pertes d'exploitation par exemple).

La plupart des contrats comportent des clauses de pénalités de retard.

Par ailleurs, tant que le montant total du marché n'a pas été payé, ECA reste propriétaire.

Enfin, une clause de non-concurrence permet d'éviter le risque de copiage des techniques et savoir-faire mis en œuvre dans les produits ECA.

### **Risques lié à l'assurance**

Les montants couverts par les assurances sont en partie développés au point 4.8 et sont relatifs aux locaux et matériels.

Outre les polices à caractère obligatoire, la Société ECA est également assurée au titre des dommages aux biens, de la responsabilité civile, des marchandises transportées, des essais de ses systèmes robotisés, de son parc informatique ainsi que des pertes d'exploitation.

## **4.8. Assurances et couverture des risques**

Outre les polices à caractère obligatoire, la société ECA est également assurée au titre des dommages aux biens, de la responsabilité civile, des marchandises transportées, des essais de ses systèmes robotisés, de son parc informatique ainsi que des pertes d'exploitation.

Ainsi, globalement, ECA dispose d'assurances présentant des garanties que la société estime compatibles avec les risques couverts. Le total des primes d'assurances au titre de l'ensemble des polices d'assurances en vigueur sur l'exercice 2003 s'élève à environ 176 000 euros.

ECA a souscrit plusieurs polices d'assurance dont les principales sont les suivantes :

- Assurance dommages aux biens et pertes d'exploitations couvrant les dommages ou pertes matériels (batiments, matériel, mobilier personnel, marchandises, aménagements, ...) ainsi que les frais et pertes résultants (perte d'usage, perte de loyers, pertes financières, frais de reconstruction et pertes indirectes). Ces polices d'assurance présentent un engagement maximum des assureurs d'environ 80 000 000 euros, pour une prime globale de l'ordre de 120 000 euros annuellement.
- Assurance responsabilité civile professionnelle couvrant la responsabilité civile de la société du fait de l'exploitation, ainsi que la responsabilité du fait des produits (dommages corporels, matériels, immatériels, aux biens confiés, causés par les salariés) et garantissant les conséquences pécuniaires causées aux tiers. Ces polices d'assurance présentent des garanties maximales de l'ordre de 15 000 000 euros pour une prime globale de l'ordre de 55 000 euros annuellement.

## **4.9. Glossaire**

**A400 M** : L'AIRBUS A 400 M est un appareil de transport strictement militaire en développement. Il sera mis en service en 2008.

**ALISTAR** : Dernier AUV d'inspection développé par ECA. La version allant à 300 mètres de profondeur est déjà disponible. La version 3000 mètres est actuellement en essai.

**ANVAR** : Agence nationale de valorisation de la recherche, dite "Agence française de l'innovation", a pour mission principale de soutenir l'effort d'innovation des créateurs d'entreprise, PME-PMI et laboratoires de recherche.

**AUV** : Autonomous Underwater Vehicle ou Robot sous-marin autonome. Un AUV est autonome car il est dépourvu d'ombilical et permet donc de s'affranchir d'un bateau de support.

**Core Business** : Activité première d'une entreprise ou en d'autres termes, son cœur de métier.

**DGA** : Délégation Générale pour l'Armement. C'est un acteur du système de défense français et européen. La DGA pilote toutes les étapes de réalisation des matériels nécessaires à la défense de la France : de leur préparation, à leur mise en service.

**DCN** : La DCN est maître d'œuvre du navire armé complet. La DCN compte plus de 12 700 personnes et propose des solutions globales de navires, systèmes et services associés.

**ERP** : Progiciel de gestion intégrée ayant pour objectif de mettre en réseau par une base de données unique, l'ensemble des données relatives aux fonctions de l'entreprise (comptabilité, finance, gestion des ressources humaines, finance...)

**GENISEA** : Cette entreprise spécialisée dans l'électronique professionnel a été acquise par ECA en 1999 et fait actuellement partie du pôle ECA Aéro.

**Ingersoll Rand** : Distributeur de matériel et outillage, cette entreprise américaine est en négociation pour un partenariat avec ECA.

**INPI** : Institut National de la Propriété Industrielle. Son rôle principal est de recevoir, examiner et délivrer les titres de propriété industrielle.

**Offshore** : Ce terme désigne l'activité des plateformes pétrolières, en pleine mer.

**OLISTER** : Il s'agit d'un ROV développé par ECA. Ce véhicule permet d'identifier les mines sous-marines. La version Olister FDS permet également de détruire les mines.

**PAP** : Poisson Autopropulsé. Engin de destruction des mines, un PAP est télécommandé par fil et propulsé par des moteurs latéraux. Généralement équipé d'une caméra de télévision et d'un projecteur, il transmet l'image de la mine à bord, et peut déposer une charge explosive à proximité de celle-ci.

**ROV** : Remotely Operated Vehicle ou Véhicule sous-marin téléopéré. Ce véhicule est destiné à des missions civiles et de défense. A la différence d'un AUV, le ROV est relié à un support par un ombilical.

**SAR** : Sonar remorqué 6 000 mètres développé par ECA, cet engin est un système d'inspection et de surveillance sous-marine destiné à l'offshore.

**TOV** : Produit conçu par ECA en 1997, TOV est une télécommande de puits de pétrole.

## **5. PATRIMOINE ET SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE**

### **5.1. Comptes consolidés du Groupe ECA**

#### **5.1.1. *Rapport des Commissaires aux Comptes***

Mesdames, Messieurs,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaires aux comptes de la société ECA, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société ECA relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2003, 2002 et 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

#### **II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur contrats à long terme sont décrites en note 2.1 de l'annexe ; les règles et méthodes comptables relatives aux marges prévisionnelles à fin d'affaires et aux pertes à terminaison sont exposées dans cette même note.

Les évaluations faites par le groupe dans les principales sociétés au 31 décembre 2003 sur ces différents points sont réalisées à partir des hypothèses établies par les responsables de projet. Ces hypothèses sont revues par la direction.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes appuyés sur la revue de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

Paris, le 7 juin 2004

Les Commissaires aux Comptes

ABPR Ile de France  
Vincent BAILLOT

MAZARS & GUERARD  
Denis GRISON

## 5.1.2. Principales données comptables consolidées du Groupe ECA

### ACTIF

(en K€)	Notes	2003	2002	2001
<b>Actif immobilisé :</b>				
Écarts d'acquisition	4.1	863 627	1 002 939	1 569 261
Immobilisations incorporelles	4.2	1 401 256	1 181 286	1 004 533
Immobilisations corporelles	4.2	3 096 626	3 788 531	3 272 474
Immobilisations financières	4.2	492 494	597 593	806 925
<b>Actif circulant :</b>				
Stocks et encours	4.5	18 606 528	15 838 247	8 733 532
Clients et comptes rattachés	4.6	12 307 978	8 843 031	12 869 975
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	6 088 464	6 798 894	5 055 883
Valeurs mobilières de placement	4.8	2 143 564	560 107	2 933 549
Disponibilités	4.10	2 186 793	3 751 101	3 825 616
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>47 187 330</b>	<b>42 361 729</b>	<b>40 071 748</b>

## PASSIF

(en €)	Notes	2003	2002	2001
<b>Capitaux propres (part du groupe) :</b>	4.11	<b>14 079 867</b>	<b>11 779 989</b>	<b>11 245 070</b>
Capital <sup>(1)</sup>		2 000 538	2 000 538	2 000 538
Primes <sup>(1)</sup>		386 562	386 562	386 562
Réserves et résultat consolidés <sup>(2)</sup>		11 692 767	9 392 889	8 857 970
<b>Intérêts minoritaires</b>	4.11	448 521	381 069	370 154
<b>Autres fonds propres</b>	4.11	2 331 998	2 229 088	1 728 415
<b>Provisions pour risques et charges</b>	4.12	2 361 815	2 014 047	2 401 440
<b>Dettes :</b>				
Emprunts et dettes financières	4.13	1 881 580	1 826 655	1 830 255
Concours bancaires courants	4.14	25 432	82 023	364 082
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	7 002 092	7 593 442	6 894 893
Autres dettes et comptes de régularisation	4.14	19 056 025	16 455 416	15 237 439
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>47 187 330</b>	<b>42 361 729</b>	<b>40 071 748</b>

*(1) de l'entreprise mère consolidante*

*(2) dont résultat de l'exercice € 4 406 613 pour 2003, € 1 824 512 pour 2002 et € 1 665 139 pour 2001*

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en €)	Notes	2003	2002	2001
<b>Chiffre d'affaires</b>	5.1	<b>45 846 035</b>	<b>36 251 756</b>	<b>35 926 565</b>
Production stockée	4.10	3 031 490	6 597 774	2 205 393
Production immobilisée		409 429	577 032	546 816
Autres produits d'exploitation		845 229	1 001 009	491 855
Reprises sur provisions	4.17	2 219 878	974 509	3 125 449
Achats consommés	4.16	26 554 260	24 503 190	20 802 888
Charges de personnel (1)		14 179 669	14 003 956	14 233 312
Autres charges d'exploitation		131 878	83 746	169 780
Impôts et taxes		949 566	969 314	1 025 283
Dotations aux amortissements et aux provisions	4.17	4 136 230	2 034 121	4 474 998
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6 400 458</b>	<b>3 807 753</b>	<b>1 589 816</b>
Quote-part de résultat sur opérations en commun		0	2 303	605
Charges et produits financiers	4.18	336 947	-9 063	144 483
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>6 737 405</b>	<b>3 800 993</b>	<b>1 734 905</b>
Charges et produits exceptionnels	4.19	-21 754	-116 198	1 058 437
Impôts sur les résultats	4.20	2 091 586	1 192 505	795 765
<i>Résultat net des entreprises intégrées</i>		<b>4 624 065</b>	<b>2 492 290</b>	<b>1 997 577</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	4.1	151 686	577 204	208 533
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>4 472 379</b>	<b>1 915 086</b>	<b>1 789 043</b>
Intérêts minoritaires		65 766	90 574	123 904
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>4 406 613</b>	<b>1 824 512</b>	<b>1 665 139</b>
<i>Résultat par action (en euros)</i>		116,74	48,34	44,11
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>		116,74	48,34	44,11

(1) y compris participation des salariés

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Notes	2 003	2 002	2 001
<b>Opérations d'exploitation</b>				
Résultat net		4 406 613	1 824 512	1 665 139
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	4.11	65 766	90 574	123 904
Quote part dans résultat sociétés en équivalence				
Dividendes reçus des sociétés en équivalence				
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>				
Dotations aux Amortissements et provisions	4.1 / 4.17 /4.18 /4.19	4 531 791	2 637 944	5 083 542
Reprises des Amortissements et provisions	4.17	-2 390 849	-1 051 567	-3 308 940
Plus et moins values de cession	4.19	-268 853	152 896	-19 091
Impôts différés	4.20	-249 015	-152 494	5 266
Subventions virées au résultat				
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>6 095 453</b>	<b>3 501 865</b>	<b>3 549 820</b>
<i>Variation des frais financiers</i>		<b>591</b>	<b>23 619</b>	<b>-10 679</b>
<i>Variation nette exploitation</i>		<b>-3 834 122</b>	<b>-3 461 577</b>	<b>-2 733 404</b>
Var° de stock	4.10	-3 072 191	-7 420 345	-2 801 035
Transferts de charges à répartir	4.7	-1 293	952	-33 462
Var° des Créances d'exploit°	4.10	-2 355 012	-151 507	-6 237 563
Var° des Dettes d'exploit°	4.14	1 594 374	4 109 323	6 338 656
<i>Variation nette hors exploitation</i>		<b>272 708</b>	<b>-295 859</b>	<b>311 293</b>
Comptes de liaison		-1	6	-8
Charges et produits constatés d'avance	4.7 / 4.14	272 709	-295 865	311 301
Pertes & gains de change				
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>-3 560 823</b>	<b>-3 733 817</b>	<b>-2 432 790</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>2 534 630</b>	<b>-231 952</b>	<b>1 117 030</b>
<b>Opérations d'investissement</b>				
Décaisst / acquisition immos incorporelles	4.3	-444 669	-574 982	-435 822
Décaisst / acquisition immos corporelles	4.3	-464 429	-1 239 987	-1 610 487
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	4.3	30 776	35 153	39 620
Subventions d'investissement encaissés				
Décaisst / acquisition immos financières	4.3	-12 889	-6 370	231 508
Encaisst / cession immos financières		369 946	263 782	71 029
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales		-316 744	305 225	485 020
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-838 009</b>	<b>-1 217 179</b>	<b>-1 219 132</b>
<b>Opérations de financement</b>				
Augmentation de capital ou apports			0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	4.11	-1 899 056	-1 129 432	-1 443 382
Dividendes versés aux minoritaires				
Variation des autres fonds propres	4.11	102 910	500 673	58 865
Encaissements provenant d'emprunts	4.13	94 192	608	2 029 439
Remboursement d'emprunts	4.13	-46 505	-84 049	-81 910
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>-1 748 459</b>	<b>-712 200</b>	<b>563 012</b>
<b>Variation de trésorerie</b>				
		<b>-51 838</b>	<b>-2 161 331</b>	<b>460 910</b>
Trésorerie à l'ouverture	4.8 / 4.10 / 4.14	4 440 694	6 602 025	6 141 115
Trésorerie à la clôture	4.8 / 4.10 / 4.14	4 388 856	4 440 694	6 602 025

### **5.1.3. Annexes aux données comptables consolidées du Groupe ECA**

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes consolidés.

L'exercice couvre une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2003.

Les états financiers consolidés (bilan, compte de résultat) présentés supra sont identifiés comme suit :

Le montant net global du bilan consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2003 s'élève à 47 187 330 €

Le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice net de l'ensemble consolidé de 4 472 379 €, et un bénéfice net consolidé part du Groupe de 4 406 613 €

Les comptes consolidés du Groupe Eca ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 25 mai 2004.

## **SOMMAIRE**

### **FAITS SIGNIFICATIFS**

#### **INFORMATIONS RELATIVES AU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITÉS DE CONSOLIDATION ET AUX MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION**

- 2.1 Modalités de consolidation
- 2.2 Méthodes et règles d'évaluation
- 2.3 Méthodes préférentielles ou obligatoires
- 2.4 Etat d'avancement des normes IAS / IFRS

#### **INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

- 3.1 Entreprises comprises dans le périmètre de consolidation
- 3.2 Entreprises exclues du périmètre de consolidation
- 3.3 Informations relatives aux entreprises non consolidées
- 3.4. Identité de la société consolidante

#### **Notes sur le bilan et le compte de resultat**

- 4.1 Écarts d'acquisition
- 4.2 Synthèse des immobilisations
- 4.3 Flux d'immobilisations
- 4.4 Flux d'amortissements et provisions inscrites à l'actif
- 4.5 Stocks et encours
- 4.6 Clients et comptes rattachés
- 4.7 Autres créances et comptes de régularisation
- 4.8 Valeurs mobilières de placement
- 4.9 Échéancier des créances et dettes
- 4.10 Variation de l'actif circulant
- 4.11 Capitaux propres
- 4.12 Provisions pour risques et charges
- 4.13 Dettes financières
- 4.14 Variation du passif circulant
- 4.15 Ventilation des impôts différés
- 4.16 Ventilation des achats consommés
- 4.17 Dotations et reprises d'exploitation
- 4.18 Note sur le résultat financier
- 4.19 Note sur le résultat exceptionnel
- 4.20 Ventilation de l'impôt sur les résultats

## Informations sectorielles

- 5.1 Ventilation du chiffre d'affaires
- 5.2 Contribution des activités au résultat d'ensemble
- 5.3 Actif immobilisé net par activités

## Autres Notes

- 6.1 Engagements hors bilan
  - 6.1.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante
  - 6.1.2 Engagements complexes
  - 6.1.3 Autres obligations contractuelles
  - 6.1.4 Covenants financiers
  - 6.1.5 Engagements reçus
  - 6.1.6 Nantissements, garanties et sûretés
- 6.2 Instruments financiers
- 6.3 Achat par l'émetteur de ses propres actions
- 6.4 Indemnités de départ en retraite
- 6.5 Effectifs
- 6.6 Situation fiscale latente
- 6.7 Rémunération des mandataires sociaux
- 6.8 Entreprises liées
- 6.9 Effort de recherche et de développement
- 6.10 Faits exceptionnels et litiges
- 6.11 Evènements postérieurs

## INFORMATION PROFORMA

### 1. FAITS SIGNIFICATIFS

Les modifications du périmètre de consolidation intervenues sur l'exercice 2001 sont les suivantes :

- La fusion absorption par ECA de sa filiale CSI, holding de la société de droit anglais CSIP. Cette fusion s'inscrit dans le cadre de la rationalisation des structures juridiques.

Les modifications du périmètre de consolidation intervenues sur l'exercice 2002 sont les suivantes :

- La fusion absorption par ECA de sa filiale GENISEA. Cette fusion s'inscrit dans le cadre de la rationalisation des structures juridiques.
- La création de OD ECA (filiale à 60% de ECA). Cette société, implantée en Turquie, permettra notamment la réalisation des offsets dans le cadre d'un contrat de robots sous-marins.
- La création de la société SARL Efi Tech, filiale d'Eca Aéro.

SARL Efi Tech a été cédée en 2003 et aucune autre modification du périmètre de consolidation n'est intervenue sur l'exercice 2003.

### 2. INFORMATIONS RELATIVES AU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITÉS CONSOLIDATION ET AUX MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

Les comptes consolidés historiques sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils sont établis en conformité avec le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les méthodes préférentielles préconisées par ce règlement sont appliquées dans les comptes consolidés, à l'exception des engagements d'indemnités de départ en retraite

qui ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une évaluation présentée en annexe aux comptes consolidés.

## **2.1. Modalités de consolidation**

### **Méthode de consolidation**

Les sociétés dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

### **Écart d'acquisition**

L'écart d'acquisition correspond à la différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ces titres réévalués et retraités conformément au règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable. Cet écart peut être positif ou négatif. Les écarts d'acquisition positifs sont enregistrés en immobilisations incorporelles. Ils sont amortis sur une durée de 5 à 20 ans. Les critères déterminant la durée d'amortissement dépendent des caractéristiques liées à la société acquise (activité, métier, difficultés de la société), à l'opération d'acquisition (circonstances, situation nette, conditions d'achat), à l'avenir de la société acquise.

Les écarts d'acquisition négatifs sont soit enregistrés en provisions pour risques et charges, soit en résultat si les circonstances le justifient.

Dans le cadre de la procédure de clôture des comptes et sur la base des indices de perte de valeur, les écarts d'acquisition font l'objet de test de dépréciation. Dans le cas où la valeur actuelle constatée est inférieure à la valeur nette comptable, l'écart d'acquisition fait l'objet d'une dépréciation complémentaire exceptionnelle.

### **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les comptes de la filiale britannique CSIP sont convertis au taux de clôture de la livre sterling pour le bilan et au taux moyen pour le compte de résultat. Les autres filiales étrangères sont traitées en euros.

## **2.2 Méthodes et règles d'évaluation**

Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Les sociétés intégrées exerçant leur activité dans des secteurs différents, les règles de valorisation et de dépréciation de certains postes sont spécifiques au contexte de chaque entreprise.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition.

Les brevets sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Les dépenses de recherche et développement nettement individualisées lorsqu'elles sont inscrites à l'actif sont amorties sur une durée maximale de 5 ans.

En règle générale, les dépenses de recherche et développement sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Toutefois, les dépenses de recherche appliquée et de développement peuvent être inscrites à l'actif, sous réserve que les conditions suivantes soient simultanément remplies :

- Les projets en cause sont nettement individualisés ;
- Leur coût peut être distinctement établi.
- Chaque projet doit avoir, à la date de l'établissement des situations comptables, de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.
- Les frais de recherche et développement nets à l'actif sont limités au maximum à la part de l'avance conditionnée non remboursable en cas d'échec technique ou commercial ;

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition sont amortis sur une durée de 10 à 20 ans en fonction de la nature et de l'origine de l'actif..

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur les principales durées d'utilisation suivantes :

Constructions et installations	10 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
Matériels et outillages	4 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 10 ans

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles provisions estimées nécessaires.

Une provision pour dépréciation est constituée notamment lorsque la valeur d'une participation s'avère inférieure à la quote-part des capitaux propres, sauf si les résultats et perspectives laissent prévoir un rétablissement à court terme.

### **Stocks et encours**

Les stocks de matières premières, produits finis et intermédiaires sont évalués au coût de revient ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Le coût de revient est calculé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Comme il est indiqué précédemment, les activités étant différentes, les modalités de valorisation et de dépréciation des travaux encours sont adaptées au contexte de chaque société intégrée.

Toutefois, les principes de valorisation habituellement admis en la matière sont respectés, notamment :

Les travaux en cours sont évalués aux coûts de production directs et indirects à l'exclusion de tout frais commerciaux et financiers.

Les taux horaires de production sont calculés en fonction d'une activité normale excluant tout coût de sous activité.

Lorsqu'une perte à terminaison est probable, celle-ci fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour la part incluse dans les travaux encours et d'une provision pour risques et charges pour la part sur coûts à engager.

## **Modalités de prise en compte des affaires en cours à la clôture de l'exercice**

La méthode de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur affaires dépend de la nature des affaires, des conditions contractuelles définies avec les clients et de l'appréciation de la société sur le résultat à fin d'affaire. Les règles appliquées par la société peuvent être résumées ainsi :

### Règle générale et méthodes communes à tous les types d'affaires

La méthode générale retenue par la société est la méthode dite à l'avancement. Cette méthode se caractérise par l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat au fur et à mesure de l'accomplissement des travaux.

Cette méthode est considérée comme préférentiel par le PCG 1999 car elle conduit à une meilleure information sur l'activité de la période et notamment du chiffre d'affaires. Elle est également préconisée par l'OEC dans son avis sur le rattachement des produits.

Cependant en fonction de la nature des affaires, la méthode générale décrite précédemment peut comporter des modalités d'application différente.

Par exception, dans certains cas où l'entreprise estime que les aléas techniques sont très importants et où le coût prévisionnel à fin d'affaires ne peut être déterminé de manière précise avec un niveau suffisant de sécurité, la société retient la méthode dite à l'achèvement. Cette dérogation à la règle générale a pour vocation de ne pas prendre en compte le chiffre d'affaires à un rythme excédant celui du rapport entre coûts engagés et coût prévisionnel à fin d'affaires.

Quelle que soit la méthode de comptabilisation retenue, le résultat de l'exercice au cours duquel un contrat est devenu déficitaire doit comprendre l'intégralité de la perte du contrat (jusqu'à son terme).

### Contrat à long terme comportant essentiellement des études

Ils concernent les contrats d'études au forfait, l'assistance technique et les contrats système et information.

Pour ces contrats, la méthode utilisée est la méthode dite à l'avancement.

Le chiffre d'affaires et la marge pris en compte sont déterminés par application au montant du marché global le prorata des coûts comptabilisés par rapport aux coûts totaux prévisionnels à fin d'affaires.

Lorsque la société n'est pas en mesure de connaître, avec un degré de sécurité suffisant, le résultat à fin d'affaire, le chiffre d'affaires pris en compte est limité aux coûts comptabilisés.

Les travaux réalisés non facturés aux clients sont comptabilisés en factures à établir à la clôture de l'exercice.

### Contrat à long terme comportant une phase d'adaptation aux besoins du client d'une technologie déjà maîtrisée et la livraison de lots successifs

Ces contrats concernent la fourniture de véhicules sous-marins (PAP) et certaines affaires d'automatismes industriels. Même si elles nécessitent, dans la majeure partie des cas, une phase d'adaptation aux besoins spécifiques du client, ces affaires reposent sur une base technologique connue avec un niveau raisonnable d'aléas.

Le chiffre d'affaires et la marge sont pris en compte à la livraison de chaque lot. La phase d'adaptation est répartie sur chaque lot.

La méthode retenue peut être assimilée à la méthode dite à l'avancement, ce dernier se trouvant cadencé par le calendrier de livraison des lots.

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de la livraison des lots au prorata du coût de production du lot par rapport au coût total prévisionnel de l'affaire.

Les approvisionnements et coûts internes de production correspondant aux lots non livrés sont comptabilisés en travaux en cours à la clôture de l'exercice

#### Contrat à long terme comportant une phase d'étude et la livraison d'un matériel unique à fin d'affaire

Ces affaires comprennent en général une phase d'étude relativement importante et la livraison d'un matériel unique au final. Elles comportent une difficulté technique importante (matériel unique conçu et fabriqué sur mesure pour les seuls besoins du client) et donc un niveau certain d'aléas technologiques.

Lorsque la société estime que le niveau de risque technologique est relativement maîtrisé (fourniture d'un matériel unique reposant sur des bases technologiques relativement maîtrisées ou d'un seconde commande d'un premier matériel unique) et qu'elle a une connaissance satisfaisante du coût total à fin d'affaire, la méthode utilisée est la méthode dite à l'avancement. Le chiffre d'affaires à comptabiliser au titre de l'exercice correspond au montant global du marché multiplié par le rapport entre les coûts comptabilisés et coût prévisionnels total à fin d'affaire. Ce chiffre d'affaires (diminué des factures émises\*) est comptabilisé en facture à établir.

Par exception, lorsque la société estime que le risque technologique est insuffisamment maîtrisé ou qu'il existe des risques particuliers (calendrier très serré du client, conditions d'intervention prévues difficiles), la méthode retenue est la méthode dite à l'achèvement. Cette dérogation à la règle générale est dictée par la nécessité de ne pas constater un niveau de chiffre d'affaires supérieur à celui effectivement mérité.

Dans ce cas, les coûts engagés à la clôture sont portés en travaux en cours, les acomptes reçus sont comptabilisés en dettes aux postes « avances et acomptes reçus sur commandes ».

#### Contrat cadre de fournitures de pièces de rechange ou de matériels en série

Le chiffre et la marge sont dégagés au fur et à mesure de la livraison du matériel. Les approvisionnements et coûts internes de production des matériels sont comptabilisés en travaux en cours.

### **Créances et dettes**

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement.

### **Écarts de conversion – Risques de change**

Les créances et dettes en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écarts de conversion au bilan.

Une provision pour perte de change est constituée à hauteur des pertes latentes le cas échéant, sauf si les gains latents peuvent être imputés au titre de la conversion d'une même devise pour des opérations à termes voisins.

Chacune des sociétés du groupe gère ses risques de change en fonction de ses spécificités d'exposition.

\* : complément d'information par rapport aux annexes certifiées par les Commissaires aux Comptes

Les principaux contrats à l'exportation pour lesquels la facturation et le paiement sont exprimés en devises prévoient des clauses de révision de prix en fonction des variations de la devise considérée. En absence de telles dispositions contractuelles, les sociétés concernées souscrivent des couvertures de change garantissant le paiement à un taux au moins équivalent à celui ayant servi de base au chiffrage de l'offre commerciale.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les intérêts courus acquis sur compte à terme sont enregistrés dans les produits financiers de placement.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

### **Provisions pour risques et charges**

Le poste enregistre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par les sociétés du Groupe.

Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour garantie sont constituées par le coût estimé des litiges déclarés à la clôture majoré d'une provision statistique basée sur les observations passées.
- les provisions pour pertes à fin d'affaire sont relatives aux affaires en cours à la clôture. Elles correspondent au rapport entre la perte totale à fin d'affaire multipliée par les coûts restants à engager sur le coût total prévisionnel à fin d'affaire.
- Les provisions pour litiges prud'homaux

Un état détaillé des provisions consolidées figure au chapitre 4.12.

## **2.3 Méthodes préférentielles ou obligatoires**

(Recommandations du Règlement CRC 99-02)

### **Contrats de location financement**

Les contrats de location financement relatifs aux biens mobiliers (matériel de bureau et informatique, matériel industriel, etc.) sont traduits dans les comptes consolidés comme une location du bien, dans la mesure où l'utilisation de la méthode préférentielle aurait eu sur le bilan et le compte de résultat consolidés un impact non significatif.

Les contrats de location financement relatifs aux biens immobiliers, dès lors qu'ils sont affectés à l'exploitation, sont retraités dans les comptes annuels selon la méthode préférentielle. Il n'existe aucun contrat de cette nature actuellement.

### **Impôts différés et situation fiscale latente**

Conformément au Règlement CRC 99-02, des impôts différés sont comptabilisés au titre de toutes les différences temporaires imposables, les reports déficitaires et les amortissements réputés différés, dès lors que le recouvrement de l'impôt différé actif qui en résulte est probable.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable.

## Indemnités de départ en retraite

Le principe adopté par le Groupe est de prendre en charge les indemnités de départ en retraite du personnel des sociétés françaises dans l'année de paiement effectif de ces indemnités et de ne pas constituer de provisions au titre des droits acquis chaque année pour les membres du personnel. Cette indemnité de retraite est mise à jour annuellement, soit au 31 décembre de chaque année.

## 2.4 Etat d'avancement des normes IAS / IFRS

Les principales dispositions prises par le Groupe Eca pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IAS/IFRS consistent, dans un premier temps, à dresser un état des lieux visant à décrire de façon circonstanciée les problématiques opérationnelles et de contrôle ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable, puis, dans un deuxième temps à définir et mettre en œuvre les actions nécessaires, le cas échéant, pour assurer cette transition.

La première phase dit de diagnostic est actuellement en cours de préparation et devra être achevée sur la première partie de l'année 2004.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

### 3.1 Entreprises comprises dans le périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode	Secteurs d'activité	% contrôle			% intérêt		
			2003	2002	2001	2003	2002	2001
<b>Société consolidante</b>								
ECA	Intégration globale	Défense	Top	Top	Top	Top	Top	Top
<b>Filiales françaises</b>								
CSI (1)	Intégration globale	Holding	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
GENISEA(2)	Intégration globale	Défense	n/a	n/a	99%	n/a	n/a	99%
ECA AERO	Intégration globale	Civil	100%	100%	94%	100%	100%	94%
MARKAGE	Intégration globale	n/a	100%	100%	98%	100%	100%	98%
COFINADIC(3)	Intégration globale	Holding	51%	51%	51%	51%	51%	51%
HYTEC	Intégration globale	Civil	92%	91%	86%	63%	62%	57%
IMMECA	Intégration globale	Foncier	100%	100%	99%	100%	100%	99%
EFI TECH (4)	Intégration globale	Civil	n/a	100%	n/a	n/a	100%	n/a
<b>Filiales étrangères</b>								
CSIP	Intégration globale	Défense	100%	100%	100%	100%	100%	100%
OD ECA (5)	Intégration globale	Défense	60%	n/a	n/a	60%	n/a	n/a

(1) absorbée par ECA à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2001

(2) absorbée par Eca à effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2002

(3) Cofinadic détient 58% de la société Hytec

(4) Efi Tech a été cédée fin mars 2003

(5) Création fin 2002 consolidée pour la première fois en 2003

### 3.2 Entreprises exclues du périmètre de consolidation

Néant

### 3.3 Informations relatives aux entreprises non consolidées

Sociétés non consolidées	% contrôle	Capital	Valeur brute des titres	Chiffre d'affaires <i>Résultat net</i>	Observations
Bertin Technologies	10%	€ 3 048 980	299 243	€ 30m 0.2m	Pas d'influence notable
Autres titres	n/a	n/a	27 673	n/a	Non significatif

### 3.4 Identité de la société consolidante

Les sociétés comprises dans le périmètre du groupe Eca sont également comprises dans le périmètre de consolidation du groupe Finuchem (RCS Nanterre B 348 541 186).

## 4. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 4.1 Écarts d'acquisition

(en €)	2003			2002	2001
	Brut	Amortissements	Net	Net	Net
<b>Écarts d'acquisition actif</b>					
Ouverture	1 565 614	562 675	1 002 939	1 569 261	1 766 689
Mouvements de périmètre	12 374		12 374		
Reclassement d'écart d'évaluation					
Nouvelles acquisitions					
Dotations aux amortissements de l'exercice	-172 509	-20 822	-151 687	-566 322	-197 428
Cessions					
Ajustement sur acquisitions 2000					
<b>Total</b>	<b>1 405 479</b>	<b>541 853</b>	<b>863 626</b>	<b>1 002 939</b>	<b>1 569 261</b>
<b>Écarts d'acquisition passif</b>					
Ouverture					
Nouvelles acquisitions					
Reprises					
<b>Total</b>					

Au cours de l'exercice 2002, un amortissement exceptionnel a été comptabilisé pour les sociétés Genisea et Markage.

Le détail de l'évolution des écarts d'acquisition par société est le suivant :

	GENISEA	ECA AERO	MARKAGE	COFINADIC	HYTEC	OD ECA	TOTAL
<b>Situation au 31/12/2000</b>							
Valeur brute	419 527	837 755	161 627	151 107	404 243		1 974 259
Amortissement cumulé	83 906	83 776	12 122	7 555	20 212		207 571
<b>Valeur nette</b>	<b>335 621</b>	<b>753 979</b>	<b>149 505</b>	<b>143 552</b>	<b>384 031</b>	<b>0</b>	<b>1 766 688</b>
Durée d'amortissement	10	10	10	10	10	1	
<b>Evolution en 2001</b>							
Valeur brute au 1/1/2001	419 527	837 755	161 627	151 107	404 243	0	1 974 259
Variation de périmètre					11 105		11 105
Sortie de l'écart d'acquisition							0
Valeur brute au 31/12/2001	419 527	837 755	161 627	151 107	415 348	0	1 985 364
Amortissement cumulé au 1/1/2001	83 906	83 776	12 122	7 555	20 212	0	207 571
Dotations normales	41 953	83 776	16 163	15 111	51 530		208 532
Dotations exceptionnelles							0
Sortie de l'écart d'acquisition							0
Amortissement cumulé au 31/12/2001	125 859	167 552	28 285	22 666	71 742	0	416 103
<b>Valeur nette au 31/12/2001</b>	<b>293 668</b>	<b>670 203</b>	<b>133 342</b>	<b>128 441</b>	<b>343 606</b>	<b>0</b>	<b>1 569 261</b>
<b>Evolution en 2002</b>							
Valeur brute au 1/1/2002	419 527	837 755	161 627	151 107	415 348	0	1 985 364
Variation de périmètre		7 621	3 261				10 882
Sortie de l'écart d'acquisition	419 527		164 888		11 105		595 520
Valeur brute au 31/12/2002	0	845 376	0	151 107	404 243	0	1 400 726
Amortissement cumulé au 1/1/2002	125 859	167 552	28 285	22 666	71 742	0	416 103
Dotations normales	41 953	83 776	16 163	15 111	40 424		197 426
Dotations exceptionnelles	251 715	7 621	120 441				379 777
Sortie de l'écart d'acquisition	419 527				11 105		595 520
Amortissement cumulé au 31/12/2002	0	258 949	164 888	37 776	101 061	0	562 675
<b>Valeur nette au 31/12/2002</b>	<b>0</b>	<b>586 428</b>	<b>0</b>	<b>113 331</b>	<b>303 182</b>	<b>0</b>	<b>1 002 939</b>
<b>Evolution en 2003</b>							
Valeur brute au 1/1/2003	0	845 376	164 888	151 107	404 243	0	1 565 614
Variation de périmètre						12 373	12 373
Sortie de l'écart d'acquisition							0
Valeur brute au 31/12/2003	0	845 376	164 888	151 107	404 243	12 373	1 577 987
Amortissement cumulé au 1/1/2003	0	258 949	164 888	37 776	101 061	0	562 675
Dotations normales		83 776		15 111	40 424		139 311
Dotations exceptionnelles						12 373	12 373
Sortie de l'écart d'acquisition							0
Amortissement cumulé au 31/12/2003	0	342 724	164 888	52 887	141 486	12 373	714 358
<b>Valeur nette au 31/12/2003</b>	<b>0</b>	<b>502 652</b>	<b>0</b>	<b>98 220</b>	<b>262 757</b>	<b>0</b>	<b>863 629</b>

## 4.2 Synthèse des immobilisations

(en €)	2003		
	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations incorporelles :</b>			
Frais de recherche et développement (1)	1 761 611	1 019 737	<b>741 874</b>
Autres immobilisations incorporelles (2)	1 814 004	1 154 622	<b>659 382</b>
<b>Total</b>	<b>3 575 615</b>	<b>2 174 359</b>	<b>1 401 256</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>			
Terrains	262 019		<b>262 019</b>
Constructions	4 287 042	2 611 676	<b>1 675 366</b>
Installations tech., mat. et outillages ind.	2 822 130	2 467 658	<b>354 472</b>
Autres immobilisations corporelles	2 492 049	1 947 635	<b>544 414</b>
Immobilisations corporelles encours	260 355		<b>260 355</b>
Avances et acomptes s/immo. corp.			
<b>Total</b>	<b>10 123 595</b>	<b>7 026 969</b>	<b>3 096 626</b>
<b>Immobilisations financières :</b>			
Titres non consolidés (§ 3.3)	322 877	160 072	<b>162 805</b>
Prêts	326 916		<b>326 916</b>
Autres immobilisations financières (3)	2 773		<b>2 773</b>
<b>Total</b>	<b>652 566</b>	<b>160 072</b>	<b>492 494</b>

- (1) Les frais de R&D concernent des projets nettement individualisés pour moitié financés par des avances conditionnées inscrites en « Autres fonds propres ».
- (2) Les autres immobilisations incorporelles comprennent des logiciels et des fonds de commerce
- (3) Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts et cautionnement versés.

(en €)	2002		
	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations incorporelles :</b>			
Frais de recherche et développement (1)	938 446	453 803	<b>484 643</b>
Autres immobilisations incorporelles (2)	1 708 531	1 011 888	696 643
<b>Total</b>	<b>2 646 977</b>	<b>1 465 691</b>	<b>1 181 286</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>			
Terrains	262 019		<b>262 019</b>
Constructions	4 205 908	2 427 554	<b>1 778 354</b>
Installations tech., mat. et outillages ind.	3 492 839	3 066 003	<b>426 836</b>
Autres immobilisations corporelles	2 419 017	1 792 007	<b>627 010</b>
Immobilisations corporelles encours	694 312		<b>694 312</b>
Avances et acomptes s/immo. corp.			
<b>Total</b>	<b>11 074 095</b>	<b>7 285 564</b>	<b>3 788 531</b>
<b>Immobilisations financières :</b>			
Titres non consolidés (§ 3.3)	374 830	160 072	<b>214 758</b>
Prêts	379 075		<b>379 075</b>
Autres immobilisations financières (3)	3 760		<b>3 760</b>
<b>Total</b>	<b>757 665</b>	<b>160 072</b>	<b>597 593</b>

(en €)	2001		
	Brut	Amort.	Net
<b>Immobilisations incorporelles :</b>			
Frais de recherche et développement (1)	746 451	403 791	<b>342 660</b>
Autres immobilisations incorporelles (2)	1 572 881	911 008	661 873
<b>Total</b>	<b>2 319 332</b>	<b>1 314 799</b>	<b>1 004 533</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>			
Terrains	227 010		<b>227 010</b>
Constructions	3 724 056	2 258 292	<b>1 465 764</b>
Installations tech., mat. et outillages ind.	3 478 617	2 943 236	<b>535 381</b>
Autres immobilisations corporelles	2 442 583	1 746 706	<b>695 877</b>
Immobilisations corporelles encours	348 442		<b>348 442</b>
Avances et acomptes s/immo. corp.			
<b>Total</b>	<b>10 220 708</b>	<b>6 948 234</b>	<b>3 272 474</b>
<b>Immobilisations financières :</b>			
Titres non consolidés (§ 3.3)	328 542	160 072	<b>168 470</b>
Prêts	630 331		<b>630 331</b>
Autres immobilisations financières (3)	8 124		<b>8 124</b>
<b>Total</b>	<b>966 997</b>	<b>160 072</b>	<b>806 925</b>

### 4.3 Flux d'immobilisations

2003	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Écarts de conversion	Fin d'exercice
<b>Valeur brutes (en €)</b>							
<b>Immobilisations incorporelles :</b>							
Frais de recherche et développement	938 446		332 335		490 830		1 761 6
Autres immobilisations incorporelles	1 708 531	-5 310	112 579	0	0	-1 796	1 814 0
<b>Total</b>	<b>2 646 977</b>	<b>-5 310</b>	<b>444 914</b>	<b>0</b>	<b>490 830</b>	<b>-1 796</b>	<b>3 575 6</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>							
Terrains	262 019						262 0
Constructions	4 205 908		100 080	9 050		-9 896	4 287 0
Installations tech., mat. et outillages ind.	3 492 839	-36 708	124 102	740 264		-17 839	2 822 1
Autres immobilisations corporelles	2 419 017	14 865	190 398	108 806		-23 425	2 492 0
Immobilisations corporelles encours	694 312		56 873		-490 830		260 3
Avances et acomptes s/immo. corp.							
<b>Total</b>	<b>11 074 095</b>	<b>-21 843</b>	<b>471 453</b>	<b>858 120</b>	<b>-490 830</b>	<b>-51 160</b>	<b>10 123 5</b>
<b>Immobilisations financières</b>							
Titres non consolidés	374 830	-51 953	0	0			322 8
Prêts	379 075		12 889	65 048			326 9
Autres immobilisations financières	3 760				-987		2 7
<b>Total</b>	<b>757 665</b>	<b>-51 953</b>	<b>12 889</b>	<b>65 048</b>	<b>-987</b>	<b>0</b>	<b>652 5</b>

2002	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Écarts de conversion	Fin d'exercice
<b>Valeurs brutes (en €)</b>							
<b>Immobilisations incorporelles :</b>							
Frais de recherche et développement	746 451	-58 357	250 352				938 446
Autres immobilisations incorporelles	1 572 881	-10 323	325 385	69 719	-108 217	-1 476	1 708 531
<b>Total</b>	<b>2 319 332</b>	<b>-68 680</b>	<b>575 737</b>	<b>69 719</b>	<b>-108 217</b>	<b>-1 476</b>	<b>2 646 977</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>							
Terrains	227 010		35 009				262 019
Constructions	3 724 056		491 148	2 012		-7 284	4 205 908
Installations tech., mat. et outillages ind.	3 478 617	-25 931	223 480	168 749		-14 578	3 492 839
Autres immobilisations corporelles	2 442 583	-86 912	261 901	176 815		-21 740	2 419 017
Immobilisations corporelles encours	348 442		237 653		108 217		694 312
Avances et acomptes s/immo. corp.							
<b>Total</b>	<b>10 220 708</b>	<b>-112 843</b>	<b>1 249 191</b>	<b>347 576</b>	<b>108 217</b>	<b>-43 602</b>	<b>11 074 095</b>
<b>Immobilisations financières</b>							
Titres non consolidés	328 542		51 953	5 665			374 830
Prêts	630 331	-4 573	8 975	255 658			379 075
Autres immobilisations financières	8 124		3 760	8 124			3 760
<b>Total</b>	<b>966 997</b>	<b>-4 573</b>	<b>64 688</b>	<b>269 447</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>757 665</b>

2001	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Écarts de conversion	Fin d'exercice
<b>Valeurs brutes (en €)</b>							
<b>Immobilisations incorporelles :</b>							
Frais de recherche et développement	499 621		246 830				746 451
Autres immobilisations incorporelles	1 332 622	0	188 992	0	49 506	1 761	1 572 881
<b>Total</b>	<b>1 832 243</b>	<b>0</b>	<b>435 822</b>	<b>0</b>	<b>49 506</b>	<b>1 761</b>	<b>2 319 332</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>							
Terrains	130 967		96 043				227 010
Constructions	3 018 153		697 565			8 338	3 724 056
Installations tech., mat. et outillages ind.	3 289 756		219 521	47 652		16 992	3 478 617
Autres immobilisations corporelles	2 067 953	- 8 128	391 193	28 132		19 697	2 442 583
Immobilisations corporelles encours	182 798		215 150		-49 506		348 442
Avances et acomptes s/immo. corp.							
<b>Total</b>	<b>8 689 627</b>	<b>-8 128</b>	<b>1 619 472</b>	<b>75 784</b>	<b>-49 506</b>	<b>45 027</b>	<b>10 220 708</b>
<b>Immobilisations financières</b>							
Titres non consolidés	312 521		16 021				328 542
Prêts	578 389		122 971	71 029			630 331
Autres immobilisations financières	0		8 124				8 124
<b>Total</b>	<b>890 910</b>	<b>0</b>	<b>147 116</b>	<b>71 029</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>966 997</b>

#### 4.4 Flux d'amortissements et provisions inscrites à l'actif

2003 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augment .	Diminution	Autres Mouv.	Écarts de conversion	Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles :</b>							
Frais de recherche et développement	453 803		565 934				<b>1 019 737</b>
Autres immobilisations incorporelles	1 011 888	- 3 733	146 827	0		- 360	1 154 622
<b>Total</b>	<b>1 465 691</b>	<b>- 3 733</b>	<b>712 762</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>- 360</b>	<b>2 174 359</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>							
Terrains							
Constructions	2 427 554		198 413	8 145		- 6 146	<b>2 611 676</b>
Installations tech., mat. et outill. ind.	3 066 003	- 20 001	171 723	735 103		- 14 964	<b>2 467 658</b>
Autres immobilisations corporelles	1 792 007	2 009	229 210	66 815	6 358	- 15 134	<b>1 947 635</b>
<b>Total</b>	<b>7 285 564</b>	<b>- 17 992</b>	<b>599 346</b>	<b>810 063</b>	<b>6 358</b>	<b>- 36 244</b>	<b>7 026 969</b>
<b>Immobilisations financières :</b>							
Titres non consolidés	160 072						<b>160 072</b>
Autres immo. Financières							
<b>Total</b>	<b>160 072</b>						<b>160 072</b>
<b>Actif circulant :</b>							
Stocks et encours	1 556 706	- 50 381	1 606 808	1 488 034			1 625 099
Clients	267 549		203 390	61 646			409 293
Autres créances	147 907		159 759	6 016			301 650
VMP	211 509			127 578			83 931
<b>Total</b>	<b>2 183 671</b>	<b>- 50 381</b>	<b>1 969 957</b>	<b>1 683 274</b>			<b>2 419 973</b>

2002 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augment .	Diminution	Autres Mouv.	Écarts de conversion	Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles :</b>							
Frais de recherche et développement	403 791	- 58 357	108 369				453 803
Autres immobilisations incorporelles	911 008	- 7 919	168 380	67 981	8 621	- 221	1 011 888
<b>Total</b>	<b>1 314 799</b>	<b>- 66 276</b>	<b>276 749</b>	<b>67 981</b>	<b>8 621</b>	<b>- 221</b>	<b>1 465 691</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>							
Terrains	0						0
Constructions	2 258 292		195 046	2 011	- 5 447	- 18 326	2 427 554
Installations tech., mat. et outill. ind.	2 943 236	- 20 997	202 250	71 055	24 086	- 11 517	3 066 003
Autres immobilisations corporelles	1 746 706	- 70 176	239 383	130 600	20 759	- 14 065	1 792 007
<b>Total</b>	<b>6 948 234</b>	<b>- 91 173</b>	<b>636 679</b>	<b>203 666</b>	<b>39 398</b>	<b>- 43 908</b>	<b>7 285 564</b>
<b>Immobilisations financières :</b>							
Titres non consolidés	160 072						160 072
Autres immo. Financières							
<b>Total</b>	<b>160 072</b>						<b>160 072</b>
<b>Actif circulant :</b>							
Stocks et encours	1 267 213		411 162	121 669			1 556 706
Clients	218 749	- 45 415	103 822	9 607			267 549
Autres créances	151 277		17 668	21 038			147 907
VMP	206 942		4 566				211 509
<b>Total</b>	<b>1 844 181</b>	<b>- 45 415</b>	<b>537 218</b>	<b>152 314</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 183 671</b>

2001 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augment .	Diminution	Autres Mouv.	Écarts de conversion	Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles :</b>							
Frais de recherche et développement	360 305		43 486				<b>403 791</b>
Autres immobilisations incorporelles	632 636	0	263 180	0	15 016	176	<b>911 008</b>
<b>Total</b>	<b>992 941</b>	<b>0</b>	<b>306 666</b>	<b>0</b>	<b>15 016</b>	<b>176</b>	<b>1 314 799</b>
<b>Immobilisations corporelles :</b>							
Terrains							<b>0</b>
Constructions	2 117 725		136 276			4 291	<b>2 258 292</b>
Installations tech., mat. et outill. ind.	2 692 984		273 796	36 123	- 3	12 582	<b>2 943 236</b>
Autres immobilisations corporelles	1 482 251		287 575	12 626	- 23 411	12 917	<b>1 746 706</b>
<b>Total</b>	<b>6 292 960</b>	<b>0</b>	<b>697 647</b>	<b>48 749</b>	<b>- 23 414</b>	<b>29 790</b>	<b>6 948 234</b>
<b>Immobilisations financières :</b>							
Titres non consolidés	152 449		7 623				<b>160 072</b>
Autres immo. Financières							
<b>Total</b>	<b>152 449</b>		<b>7 623</b>				<b>160 072</b>
<b>Actif circulant :</b>							
Stocks et encours	1 351 682		1 117 253	1 201 722			1 267 213
Clients	114 761		113 115	9 127			218 749
Autres créances	503 584			352 307			151 277
VMP	100 363		109 579				206 942
<b>Total</b>	<b>2 070 390</b>	<b>0</b>	<b>1 339 947</b>	<b>1 563 156</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 844 181</b>

#### 4.5 Stocks et encours

<b>2003</b>			
<b>(en €)</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Matières premières et autres approvisionnements	3 673 777	889 637	<b>2 784 140</b>
Encours	10 424 525	26 454	<b>10 398 071</b>
Produits finis	6 133 325	709 008	<b>5 424 317</b>
<b>Total</b>	<b>20 231 627</b>	<b>1 625 099</b>	<b>18 606 528</b>

<b>2002</b>			
<b>(en €)</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Matières premières et autres approvisionnements	3 483 433	775 327	<b>2 708 106</b>
Encours	7 320 298		<b>7 320 298</b>
Produits finis	6 591 222	781 379	5 809 843
<b>Total</b>	<b>17 394 953</b>	<b>1 556 706</b>	<b>15 838 247</b>

<b>2001</b>			
<b>(en €)</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Matières premières et autres approvisionnements	2 678 872	597 689	<b>2 081 183</b>
Encours	3 379 625	120 860	<b>3 258 765</b>
Produits finis	3 942 248	548 664	3 393 584
<b>Total</b>	<b>10 000 745</b>	<b>1 267 213</b>	<b>8 733 532</b>

L'augmentation des postes en-cours et produits finis s'explique par la croissance de l'activité et doit être mis parallèle avec l'évolution du poste avances et acomptes reçus :

<b>(en K€)</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Avances et acomptes reçus	<b>13 096</b>	11 828	9 928

#### 4.6 Clients et comptes rattachés

(en €)	2003	2002	2001
Valeur brute	12 717 272	9 110 580	13 088 724
Dépréciation	409 294	267 549	218 749
<b>Valeur nette</b>	<b>12 307 978</b>	<b>8 843 031</b>	<b>12 869 975</b>

#### 4.7 Autres créances et comptes de régularisation

(en €)	2003		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés	984 660		984 660
Comptes courants	3 021 529		3 021 529
Débiteurs divers	1 478 130	301 650	1 176 480
Impôts différés	734 497		734 497
Charges constatées d'avance	170 005		170 005
Charges à répartir	1 293		1 293
<b>Total</b>	<b>6 390 114</b>	<b>301 650</b>	<b>6 088 464</b>

(en €)	2002		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés	1 929 523		1 929 523
Comptes courants	3 096 343		3 096 343
Débiteurs divers	1 226 514	147 907	1 078 607
Impôts différés	485 541		485 541
Charges constatées d'avance	198 203		198 203
Charges à répartir	10 678		10 678
<b>Total</b>	<b>6 946 802</b>	<b>147 907</b>	<b>6 798 895</b>

<b>2001</b>			
<b>(en €)</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Avances et acomptes versés	637 072		637 072
Comptes courants	3 235 213		3 235 213
Débiteurs divers	757 443	151 277	606 166
Impôts différés	332 371		332 371
Charges constatées d'avance	112 882		112 882
Charges à répartir	132 179		132 179
<b>Total</b>	<b>5 207 160</b>	<b>151 277</b>	<b>5 055 883</b>

#### 4.8 Valeurs mobilières de placement

<b>(en €)</b>	<b>2003</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
SICAV et FCP		1 730 348		1 730 348
Actions acquises sur des marchés règlementés		431 842	83 079	348 763
Actions Finuchem (société mère)		65 305	852	64 453
<b>Total</b>		<b>2 227 495</b>	<b>83 931</b>	<b>2 143 564</b>

Le montant total des plus values latentes sur le portefeuille de VMP est de 101k€ au 31 décembre 2003.

<b>(en €)</b>	<b>2002</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
SICAV et FCP		204 069		204 069
Actions acquises sur des marchés règlementés		501 076	165 942	335 134
Actions Finuchem (société mère)		66 471	45 567	20 904
<b>Total</b>		<b>771 616</b>	<b>211 509</b>	<b>560 107</b>

<b>(en €)</b>	<b>2001</b>	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Dépréciation</b>	<b>Valeurs nettes</b>
SICAV et FCP		2 389 531		2 389 531
Actions acquises sur des marchés règlementés		684 489	167 057	517 432
Actions Finuchem (société mère)		66 471	39 885	26 586
<b>Total</b>		<b>3 140 491</b>	<b>206 942</b>	<b>2 933 549</b>

#### 4.9 Échéancier des créances et dettes

(en €)	2003	2002	2001
<b>Prêts</b>			
- à moins d'un an	226 864	119 049	260 026
- à plus d'un an	100 052	260 026	370 305
<b>Total</b>	<b>326 916</b>	<b>379 075</b>	<b>630 331</b>
<b>Autres immobilisations financières</b>			
- à moins d'un an			
- à plus d'un an	2 773	3 760	8 124
<b>Total</b>	<b>2 773</b>	<b>3 760</b>	<b>8 124</b>
<b>Dettes financières</b>			
- à moins d'un an	63 129	58 394	174 175
- de un à cinq ans	1 818 451	1 768 261	1 656 080
<b>Total</b>	<b>1 881 580</b>	<b>1 826 655</b>	<b>1 830 255</b>
<b>Comptes courants débiteurs</b>			
- à moins d'un an	3 021 529	3 096 343	3 235 213
- à plus d'un an			
<b>Total</b>	<b>3 021 529</b>	<b>3 096 343</b>	<b>3 235 213</b>
<b>Comptes courants créditeurs</b>			
- à moins d'un an	77 681	374 450	384 318
- de un à cinq ans			
<b>Total</b>	<b>77 681</b>	<b>374 450</b>	<b>384 318</b>

#### 4.10 Variation de l'actif circulant

2003 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Variation exercice	Fin d'exercice
Stocks mat.1ères & autres appro.	3 483 433	145 331	45 013	3 673 777
Stocks d'encours	7 320 298	- 380 848	3 485 075	10 424 525
Stocks de pdts interm. & finis	6 591 222	0	- 457 897	6 133 325
<b>Total stocks bruts</b>	<b>17 394 953</b>	<b>- 235 517</b>	<b>3 072 191</b>	<b>20 231 627</b>
Avances et acomptes versés	1 929 523	241	-945 104	<b>984 660</b>
Clients	9 110 580	39 927	3 566 765	<b>12 717 272</b>
Comptes courants débiteurs	3 096 343	333 121	- 407 935	<b>3 021 529</b>
Débiteurs divers	1 226 514	110 332	141 284	<b>1 478 130</b>
Valeurs mobilières de placement	771 616		1 455 879	<b>2 227 495</b>
Disponibilités	3 751 101	- 32 461	- 1 531 847	<b>2 186 793</b>
Impôts différés	485 541		248 956	<b>734 497</b>
Charges constatées d'avance	198 203	-9 400	- 18 798	<b>170 005</b>
<b>Total autres actifs</b>	<b>20 569 421</b>	<b>441 760</b>	<b>2 509 202</b>	<b>23 520 383</b>

2002 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Variation exercice	Fin d'exercice
Stocks mat.1ères & autres appro.	2 678 872		804 561	<b>3 483 433</b>
Stocks d'encours	3 379 625		3 940 673	<b>7 320 298</b>
Stocks de pdts interm. & finis	3 942 248	0	2 648 974	<b>6 591 222</b>
<b>Total stocks bruts</b>	<b>10 000 745</b>	<b>0</b>	<b>7 394 208</b>	<b>17 394 953</b>
Avances et acomptes versés	637 072		1 292 451	<b>1 929 523</b>
Clients	13 088 724	- 2 147 137	- 1 831 007	<b>9 110 580</b>
Comptes courants débiteurs	3 235 213	- 333 121	194 251	<b>3 096 343</b>
Débiteurs divers	757 443	- 26 741	495 812	<b>1 226 514</b>
Valeurs mobilières de placement	3 140 491		- 2 368 875	<b>771 616</b>
Disponibilités	3 825 616	- 234 891	160 376	<b>3 751 101</b>
Impôts différés	332 371		153 170	<b>485 541</b>
Charges constatées d'avance	112 882		85 321	<b>198 203</b>
<b>Total autres actifs</b>	<b>25 129 812</b>	<b>- 2 741 890</b>	<b>- 1 818 501</b>	<b>20 569 421</b>

2001 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Variation exercice	Fin d'exercice
Stocks mat. 1ères & autres appro.	2 056 122		622 750	<b>2 678 872</b>
Stocks d'encours	4 882 780	- 1 461 265	- 41 890	<b>3 379 625</b>
Stocks de pdts interm. & finis	1 521 159	164 094	2 256 995	<b>3 942 248</b>
<b>Total stocks bruts</b>	<b>8 460 061</b>	<b>- 1 297 171</b>	<b>2 837 855</b>	<b>10 000 745</b>
Avances et acomptes versés	458 448		178 624	<b>637 072</b>
Clients	7 832 857	10 671	5 245 196	<b>13 088 724</b>
Comptes courants débiteurs	355 204		2 880 009	<b>3 235 213</b>
Débiteurs divers	1 718 942	1 104 767	- 2 066 266	<b>757 443</b>
Valeurs mobilières de placement	2 949 547		190 944	<b>3 140 491</b>
Disponibilités	4 115 648	147 080	- 437 112	<b>3 825 616</b>
Impôts différés	337 730		-5 359	<b>332 371</b>
Charges constatées d'avance	108 131		4 751	<b>112 882</b>
<b>Total autres actifs</b>	<b>17 876 507</b>	<b>1 262 518</b>	<b>5 990 787</b>	<b>25 129 812</b>

#### 4.11 Capitaux propres

##### ? Variation des capitaux propres consolidés (part du Groupe)

Exercice 2003 (en €)	<i>Capital</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<b>Situation à la clôture 2002</b>	2 000 538	7 954 939	1 824 512	11 779 989
Résultat consolidé de l'exercice (part du Groupe)			4 406 613	4 406 613
Affectation résultat 2002		1 824 512	- 1 824 512	-
Solde sur dividendes		- 1 299 056		- 1 299 056
Acompte sur dividendes		- 600 000		- 600 000
Variation des écarts de change		- 207 679		- 207 679
<b>Situation à la clôture 2003</b>	<b>2 000 538</b>	<b>7 672 716</b>	<b>4 406 613</b>	<b>14 079 867</b>

<b>Exercice 2002 (en €)</b>	<b>Capital</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Situation à la clôture 2001</b>	2 000 538	7 579 393	1 665 139	11 245 070
Résultat consolidé de l'exercice (part du Groupe)			1 824 512	1 824 512
Affectation résultat 2001		1 665 139	- 1 665 139	-
Solde sur dividendes		- 529 432		- 529 432
Acompte sur dividendes		- 600 000		- 600 000
Variation des écarts de change		- 160 161		- 160 161
<b>Situation à la clôture 2002</b>	<b>2 000 538</b>	<b>7 954 939</b>	<b>1 824 512</b>	<b>11 779 989</b>

<b>Exercice 2001 (en €)</b>	<b>Capital</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Situation à la clôture 2000</b>	1 150 868	7 911 294	1 960 875	11 023 037
Résultat consolidé de l'exercice (part du Groupe)			1 665 139	1 665 139
Affectation résultat 2000		1 960 875	- 1 960 875	-
Incorporation de réserves au capital	849 670	- 849 670		
Solde sur dividendes		- 833 586		- 833 586
Acompte sur dividendes		- 609 796		- 609 796
Mouvements de périmètre		-		-
Variation des écarts de change		276		276
<b>Situation à la clôture 2001</b>	<b>2 000 538</b>	<b>7 579 393</b>	<b>1 665 139</b>	<b>11 245 070</b>

### ? Variation des capitaux propres consolidés (minoritaires)

<b>Exercice 2003 (en €)</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Situation à la clôture 2002</b>	290 495	90 574	381 069
Résultat consolidé de l'exercice (part des minoritaires)		65 766	65 766
Affectation résultat 2002	90 574	- 90 574	-
Dividendes versés			-
Mouvements de périmètre			-
Variation des écarts de change	1 686		1 686
<b>Situation à la clôture 2003</b>	<b>382 755</b>	<b>65 766</b>	<b>448 521</b>

<b>Exercice 2002 (en €)</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Situation à la clôture 2001</b>	246 250	123 904	370 154
Résultat consolidé de l'exercice (part des minoritaires)		90 574	90 574
Affectation résultat 2001	123 904	- 123 904	-
Dividendes versés			-
Mouvements de périmètre			-
Variation des % d'intérêt	- 79 659		- 79 659
<b>Situation à la clôture 2002</b>	<b>290 495</b>	<b>90 574</b>	<b>381 069</b>

<b>Exercice 2001 (en €)</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total</b>
<b>Situation à la clôture 2000</b>	246 748	4 781	251 529
Résultat consolidé de l'exercice (part des minoritaires)		123 904	123 904
Affectation résultat 2000	4 781	- 4 781	-
Dividendes versés			-
Mouvements de périmètre			-
Variation des % d'intérêt	- 5 279		- 5 279
<b>Situation à la clôture 2001</b>	<b>246 250</b>	<b>123 904</b>	<b>370 154</b>

### Variation des autres fonds propres

Il s'agit des avances conditionnées de l'Etat et des Réseaux Technologiques accordées au titre de programmes de recherche et développement. L'augmentation du poste résulte des fonds perçus au titre des projets en cours, la diminution du poste constate soit le remboursement, soit l'échec des programmes. Seule la part définitivement acquise à l'entreprise en cas d'échec du programme est portée en « Autres fonds propres ». La part susceptible d'être remboursée, y compris en cas d'échec, est portée en dette.

Les mouvements sur l'exercice 2003 sont les suivants :

	<b>(en €)</b>
Situation à l'ouverture	2 229 088
Financements reçus	102 909
Financements remboursés ou acquis	
Situation à la clôture	2 331 997

## 4.12 Provisions pour risques et charges

Exercice 2003 (en €)	Ouverture	Dotations de		Reprise de l'exercice		Variation de		Fin d'exercice
		l'exercice	Prov. utilisée	Prov. non utilisée	périmètre	Autre		
- pour litiges								
- pour garanties données								
- pour pertes à fin d'affaire	395 945	707 318	295 945					807 318
- pour pertes de change	12 899	46 065	12 899					46 065
- pour autres risques	806 179	192 076	244 882					753 373
<b>* sous total provisions pour risques</b>	<b>1 215 023</b>	<b>945 459</b>	<b>553 726</b>					<b>1 606 756</b>
- pour pensions								
- pour impôts								
- pour autres charges	798 165	110 509	142 686			- 11 729		754 259
<b>* sous total provisions pour charges</b>	<b>798 165</b>	<b>110 509</b>	<b>142 686</b>			<b>- 11 729</b>		<b>754 259</b>
<b>* provisions pour impôts différés</b>	<b>859</b>		<b>59</b>					<b>800</b>
<b>* écarts d'acquisition passifs</b>								
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>2 014 047</b>	<b>1 055 968</b>	<b>696 471</b>			<b>- 11 729</b>		<b>2 361 815</b>
Résultat d'exploitation		818 451	663 975					
Résultat financier		73 339	28 687					
Résultat exceptionnel		164 178	3 750					

Les principales provisions concernées sont les suivantes :

- les provisions pour garantie sont constituées par le coût estimé des litiges déclarés à la clôture majoré d'une provision statistique basée sur les observations passées.
- les provisions pour pertes à fin d'affaire sont relatives aux affaires en cours à la clôture. Elles correspondent au rapport entre la perte totale à fin d'affaire multipliée par les coûts restants à engager sur le coût total prévisionnel à fin d'affaire.
- Les provisions pour litiges prud'homaux

Il s'agit exclusivement de litiges déclarés et en-cours.

<b>Exercice 2002</b> <b>(en €)</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Dotation de l'exercice</b>	<b>Reprise de l'exercice</b>		<b>Variation de périmètre</b>	<b>Autre</b>	<b>Fin d'exercice</b>
			<b>Prov. utilisée</b>	<b>Prov. non utilisée</b>			
- pour litiges							
- pour garanties données							
- pour pertes à fin d'affaire						395 945	395 945
- pour pertes de change						12 899	12 899
- pour autres risques	1 166 405	431 037	272 549		- 109 870	- 408 844	<b>806 179</b>
<b>* sous total provisions pour risques</b>	<b>1 166 405</b>	<b>431 037</b>	<b>272 549</b>		<b>- 109 870</b>		<b>1 215 023</b>
- pour pensions							
- pour impôts							
- pour autres charges	1 234 852	161 298	597 983		- 2		<b>798 165</b>
<b>* sous total provisions pour charges</b>	<b>1 234 852</b>	<b>161 298</b>	<b>597 983</b>		<b>- 2</b>		<b>798 165</b>
<b>* provisions pour impôts différés</b>	<b>183</b>	<b>676</b>					<b>859</b>
<b>* écarts d'acquisition passifs</b>							
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>2 401 440</b>	<b>593 011</b>	<b>870 532</b>		<b>- 109 872</b>		<b>2 014 047</b>
Résultat d'exploitation		<b>572 797</b>	<b>822 195</b>				
Résultat financier		<b>15 788</b>	<b>48 337</b>				
Résultat exceptionnel		<b>3 750</b>					

Exercice 2001 (en €)	Ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice Prov. utilisée	Prov. non utilisée	Variation de périmètre	Autre	Fin d'exercice
- pour litiges							
- pour garanties données							
- pour pertes à fin d'affaire	227 001		227 001				
- pour pertes de change	85 245		85 245				
- pour autres risques	814 974	1 056 534	705 103				1 166 405
<b>* sous total provisions pour risques</b>	<b>1 127 220</b>	<b>1 056 534</b>	<b>1 017 349</b>				<b>1 166 405</b>
- pour pensions							
- pour impôts							
- pour autres charges	646 412	1 227 837	639 397				1 234 852
<b>* sous total provisions pour charges</b>	<b>646 412</b>	<b>1 227 837</b>	<b>639 397</b>				<b>1 234 852</b>
<b>* provisions pour impôts différés</b>							<b>183</b>
<b>* écarts d'acquisition passifs</b>							
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 773 632</b>	<b>2 284 371</b>	<b>1 656 746</b>				<b>2 401 440</b>
Résultat d'exploitation		2 229 164	1 571 420				
Résultat financier		55 207	85 326				
Résultat exceptionnel							

#### 4.13 Dettes financières

Exercice 2003 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Emprunts auprès des établ. de crédit	1 785 837	7 634	94 000	46 505	1 840 966
Autres dettes financières diverses	40 818		192	- 396	40 614
<b>Total dettes financières (1)</b>	<b>1 826 655</b>	<b>7 634</b>	<b>94 192</b>	<b>46 901</b>	<b>1 881 580</b>
Exercice 2002 (en €)	Ouverture	Mouv. de périmètre	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Emprunts auprès des établ. de crédit	1 805 820	55 702	508	76 193	1 785 837
Autres dettes financières diverses	24 435	- 3 240	27 379	7 756	40 818
<b>Total dettes financières (1)</b>	<b>1 830 255</b>	<b>52 462</b>	<b>27 887</b>	<b>83 949</b>	<b>1 826 655</b>

<b>Exercice 2001</b> <b>(en €)</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Mouv. de</b> <b>périmètre</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Fin</b> <b>d'exercice</b>
Emprunts auprès des établ. de crédit	259 603		1 618 599	72 382	<b>1 805 820</b>
Autres dettes financières diverses	23 447		21 195	20 207	<b>24 435</b>
<b>Total dettes financières (1)</b>	<b>283 050</b>	<b>0</b>	<b>1 639 794</b>	<b>92 589</b>	<b>1 830 255</b>

(1) les intérêts courus non échus ne sont pas pris en compte

#### 4.14 Variation du passif circulant

<b>Exercice 2003</b> <b>(en €)</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Mouv. de</b> <b>Périmètre</b>	<b>Variation</b> <b>Exercice</b>	<b>Fin</b> <b>d'exercice</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	82 023	157 951	- 214 542	<b>25 432</b>
Fournisseurs	7 593 442	301 010	-898 584	<b>6 995 868</b>
Fournisseurs d'immos	0		6 225	<b>6 225</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>7 593 442</b>	<b>301 010</b>	<b>227 583</b>	<b>7 002 093</b>
Avances et acomptes reçus	11 828 021	- 67 853	1 336 040	<b>13 096 208</b>
Dettes sociales	2 888 703	- 135 541	401 455	<b>3 154 617</b>
Dettes fiscales	741 533	- 10 550	972 539	<b>1 703 522</b>
Comptes courants créditeurs	374 450	165 500	- 462 269	<b>77 681</b>
Dettes diverses	398 696	- 102 181	238 968	<b>535 483</b>
Produits constatés d'avance	224 013	7 674	256 828	<b>488 515</b>
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>16 455 416</b>	<b>- 142 951</b>	<b>2 743 561</b>	<b>19 056 026</b>

<b>Exercice 2002</b> <b>(en €)</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Mouv. de</b> <b>Périmètre</b>	<b>Variation</b> <b>Exercice</b>	<b>Fin</b> <b>d'exercice</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	364 082	- 698	-281 361	<b>82 023</b>
Fournisseurs	6 891 903	- 109 223	810 762	<b>7 593 442</b>
Fournisseurs d'immos	2 990	- 2 990		<b>0</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>6 894 893</b>	<b>- 112 213</b>	<b>810 762</b>	<b>7 593 442</b>
Avances et acomptes reçus	9 928 118	- 120 430	2 020 333	<b>11 828 021</b>
Dettes sociales	2 978 047	- 87 351	- 1 993	<b>2 888 703</b>
Dettes fiscales	919 408	- 69 387	- 108 488	<b>741 533</b>
Comptes courants créditeurs	384 318	- 1 859 449	1 849 581	<b>374 450</b>
Dettes diverses	584 144	-5 937	- 179 511	<b>398 696</b>
Produits constatés d'avance	443 404	-10 079	- 209 312	<b>224 013</b>
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>15 237 439</b>	<b>- 2 152 633</b>	<b>3 370 610</b>	<b>16 455 416</b>

Exercice 2001 (en €)	Ouverture	Mouv. de Périmètre	Variation Exercice	Fin d'exercice
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>1 101 016</b>	<b>91</b>	<b>- 737 025</b>	<b>364 082</b>
Fournisseurs	4 976 340	19 748	1 895 815	<b>6 891 903</b>
Fournisseurs d'immos	511	0	2 479	<b>2 990</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 976 851</b>	<b>19 748</b>	<b>1 898 294</b>	<b>6 894 893</b>
Avances et acomptes reçus	5 034 223	0	4 893 895	<b>9 928 118</b>
Dettes sociales	2 062 662	0	915 385	<b>2 978 047</b>
Dettes fiscales	1 110 457	0	- 191 049	<b>919 408</b>
Comptes courants créditeurs	374 640	0	9 678	<b>384 318</b>
Dettes diverses	1 034 666	0	- 450 522	<b>584 144</b>
Produits constatés d'avance	126 010	0	317 394	<b>443 404</b>
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>9 742 658</b>	<b>0</b>	<b>5 494 781</b>	<b>15 237 439</b>

#### 4.15 Ventilation des impôts différés

Exercice 2003 (en €)	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
<b>ACTIF</b>				
Amortissements réputés différés				
Déficits reportables				
Décalages temporaires	485 183	520 179	270 865	734 498
<b>Total impôts différés actif</b>	<b>485 183</b>	<b>520 179</b>	<b>270 865</b>	<b>734 498</b>
<b>PASSIF</b>				
Décalages temporaires				
<b>Total impôts différés passif</b>				

Exercice 2002 (en €)	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
<b>ACTIF</b>				
Amortissements réputés différés				
Déficits reportables				
Décalages temporaires	332 371	71 868	234 088	485 183
<b>Total impôts différés actif</b>	<b>332 371</b>	<b>71 868</b>	<b>234 088</b>	<b>485 183</b>
<b>PASSIF</b>				
Décalages temporaires				
<b>Total impôts différés passif</b>				

<b>Exercice 2001</b>				
<b>(en €)</b>	<b>Ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Clôture</b>
<b>ACTIF</b>				
Amortissements réputés différés				
Déficits reportables				
Décalages temporaires	337 730	332 371	325 477	332 371
<b>Total impôts différés actif</b>	<b>337 730</b>	<b>332 371</b>	<b>325 477</b>	<b>332 371</b>
<b>PASSIF</b>				
Décalages temporaires				
<b>Total impôts différés passif</b>				

#### 4.16 Ventilation des achats consommés

<b>(en €)</b>	<b>2003</b>	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Matières premières et autres approvisionnements	4 378 005	2 859 505	2 677 216
Variations stocks matières et autres approvisionnements	- 40 699	- 822 572	- 595 641
Autres achats stockés	13 560 424	15 350 793	10 719 455
Sous-traitance	2 452 040	1 071 510	2 241 058
Achats non stockés	330 988	392 698	- 3 149
Autres services extérieurs	2 393 223	2 662 580	2 099 213
Autres charges externes	3 480 279	2 988 676	3 664 737
<b>Total</b>	<b>26 554 260</b>	<b>24 503 190</b>	<b>20 802 889</b>

#### 4.17 Dotations et reprises d'exploitation

(en €)	2003	2002	2001
Reprises sur provisions			
- stocks et encours	1 488 034	121 669	1 201 722
- actifs circulants	67 662	30 645	352 307
- risques et charges	663 975	822 195	1 571 420
<b>Total reprises sur provisions</b>	<b>2 219 671</b>	<b>974 509</b>	<b>3 125 449</b>
Dotations aux amortissements			
- immobilisations incorporelles	712 762	276 749	306 666
- immobilisations corporelles	624 382	636 679	697 647
- immobilisations leasing			
- charges à répartir	10 678	10 678	11 153
<b>* sous total dotations aux amortissements</b>	<b>1 347 822</b>	<b>924 106</b>	<b>1 015 466</b>
Dotations aux provisions			
- stocks et encours	1 606 808	411 162	1 117 253
- actifs circulants	363 149	126 056	113 115
- risques et charges	818 451	572 797	2 229 164
<b>* sous total dotations aux provisions</b>	<b>2 788 408</b>	<b>1 110 015</b>	<b>3 459 532</b>
<b>Total dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>4 136 230</b>	<b>2 034 121</b>	<b>4 474 998</b>

#### 4.18 Note sur le résultat financier

(en €)	2003	2002	2001
Produit des autres valeurs mobilières	6 273	27 668	44 008
Autres intérêts et produits assimilés	177 580	270 290	191 169
Reprise sur provisions	156 264	48 337	182 689
Différence positive de change	270 097	55 481	64 842
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	35 909		276 746
<b>Total des produits financiers</b>	<b>646 123</b>	<b>401 776</b>	<b>759 454</b>
Dotations aux provisions	73 339	20 354	269 772
Intérêts et charges assimilées	94 425	129 535	115 402
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	3 705	150 764	163 502
Différence négative de change	137 707	110 186	66 295
<b>Total des charges financières</b>	<b>309 176</b>	<b>410 839</b>	<b>614 971</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>336 947</b>	<b>- 9 063</b>	<b>144 483</b>

#### 4.19 Note sur le résultat exceptionnel

(en €)	2003	2002	2001
Produit exceptionnel sur opérations de gestion	114 267	397 454	1 712 115
Produit exceptionnel sur opérations en capital	299 580	459 032	46 126
Reprise sur provisions	14 707	28 721	802
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>428 554</b>	<b>885 207</b>	<b>1 759 043</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	249 045	383 212	543 332
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	30 727	611 928	27 035
Dotations aux provisions	170 536	6 265	130 239
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>450 308</b>	<b>1 001 405</b>	<b>700 606</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 21 754</b>	<b>- 116 198</b>	<b>1 058 437</b>

*Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2001 correspond essentiellement à une dette client devenue sans objet*

## 4.20 Ventilation de l'impôt sur les résultats

### Décomposition de l'impôt :

(en €)	2003	2002	2001
Impôts exigibles	2 340 601	1 344 999	790 499
Impôts différés	- 249 015	- 152 494	5 266
<b>Total</b>	<b>2 091 586</b>	<b>1 192 505</b>	<b>795 765</b>

### Analyse de l'impôt :

(en €)	2003	Base	Impôt	Résultat net
Charges définitivement non déductibles		- 211 210		- 211 210
Précompte sur dividendes				
Produits définitivement non taxables		19 499		19 499
Crédit impôt recherche			65 209	65 209
PVLT imputées sur MVLT antérieure		231 383		231 383
Moins-values à long terme				
Résultats taxés taux normal		5 540 038	- 1 949 331	3 590 707
Résultats taxés à l'étranger		675 052	-207 464	467 588
Résultats non taxables		145 074		145 074
Imputations déficits antérieurs et provisions non fiscalisées		173 262		173 262
Impôts différés actifs non constatés sur les déficits de l'exercice		-9 133		-9 133
<b>Total</b>		<b>6 563 965</b>	<b>- 2 091 586</b>	<b>4 472 379</b>

(en €)	2002	Base	Impôt	Résultat net
Charges définitivement non déductibles		- 786 992	- 36 433	- 823 425
Imposition forfaitaire				
Précompte sur dividendes				
Produits définitivement non taxables		28 721		28 721
Crédit impôt recherche				
PVLT imputées sur MVLT antérieure		322 500		322 500
Moins-values à long terme				
Résultats taxés taux normal		2 940 172	- 1 030 361	1 909 811
Résultats taxés à l'étranger		413 264	- 125 711	287 553
Résultats non taxables				
Imputations déficits antérieurs et provisions non fiscalisées		262 472		262 472
Impôts différés actifs non constatés sur les déficits de l'exercice		- 72 546		- 72 546
<b>Total</b>		<b>3 107 591</b>	<b>-1 192 505</b>	<b>1 915 086</b>

(en €)	2001	Base	Impôt	Résultat net
Charges définitivement non déductibles		- 286 791	- 1 601	- 288 392
Imposition forfaitaire				
Précompte sur dividendes				
Produits définitivement non taxables		802		802
Crédit impôt recherche			184 599	184 599
PVLT imputées sur MVLT antérieure		320 862		320 862
Moins-values à long terme				
Résultats taxés taux normal		2 133 748	- 764 057	1 369 691
Résultats taxés à l'étranger		686 526	- 214 706	471 820
Résultats non taxables				
Imputations déficits antérieurs et provisions non fiscalisées		200 084		200 084
Impôts différés actifs non constatés sur les déficits de l'exercice		- 470 423		- 470 423
<b>Total</b>		<b>2 584 808</b>	<b>- 795 765</b>	<b>1 789 043</b>

## 5 - INFORMATIONS SECTORIELLES

### 5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

#### Exercice 2003 :

#### Ventilation par secteurs d'activité

2003 (en K€)	France	%	Export	%	Total	%
Défense	1 729	19%	32 574	88%	34 303	75%
Civil	7 236	81%	4 308	12%	11 544	25%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>8 965</b>	<b>100%</b>	<b>36 882</b>	<b>100%</b>	<b>45 847</b>	<b>100%</b>
	<b>20%</b>		<b>80%</b>			

#### Ventilation par zones géographiques

2003 (en K€)	France	%	Europe	%	Amérique	%	Asie	%	Moyen-Orient	%	Total CA	%
Défense	1 729	19%	10 709	76%	-	0%	12 346	99%	9 519	96%	34 303	75%
Civil	7 236	81%	3 386	24%	399	100%	87	1%	436	4%	11 544	25%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>8 965</b>	<b>100%</b>	<b>14 095</b>	<b>100%</b>	<b>399</b>	<b>100%</b>	<b>12 433</b>	<b>100%</b>	<b>9 955</b>	<b>100%</b>	<b>45 847</b>	<b>100%</b>
	<b>20%</b>		<b>31%</b>		<b>1%</b>		<b>27%</b>		<b>22%</b>			

## Exercice 2002 :

### Ventilation par secteurs d'activité

	2002 (en K€)	France	%	Export	%	Total	%
Défense		1 509	15%	22 047	84%	23 556	65%
Civil		8 625	85%	4 070	16%	12 695	35%
<b>Total chiffre d'affaires</b>		<b>10 134</b>	<b>100%</b>	<b>26 117</b>	<b>100%</b>	<b>36 251</b>	<b>100%</b>
		28%		72%			

### Ventilation par zones géographiques

	2002 (en K€)	France	%	Europe	%	Amérique	%	Asie	%	Moyen-Orient	%	Total CA	%
Défense		1 509	15%	8 913	80%	-	0%	7 843	98%	5 291	92%	23 556	65%
Civil		8 625	85%	2 196	20%	1 288	100%	127	2%	459	8%	12 695	35%
<b>Total chiffre d'affaires</b>		<b>10 134</b>	<b>100%</b>	<b>11 109</b>	<b>100%</b>	<b>1 288</b>	<b>100%</b>	<b>7 970</b>	<b>100%</b>	<b>5 750</b>	<b>100%</b>	<b>36 251</b>	<b>100%</b>
		28%		31%		4%		22%		16%			

## Exercice 2001 :

### Ventilation par secteurs d'activité

	2001 (en K€)	France	%	Export	%	Total	%
Défense		2 265	17%	20 313	89%	22 578	63%
Civil		10 876	83%	2 472	11%	13 348	37%
<b>Total chiffre d'affaires</b>		<b>13 141</b>	<b>100%</b>	<b>22 785</b>	<b>100%</b>	<b>35 926</b>	<b>100%</b>
		37%		63%			

### Ventilation par zones géographiques

	2001 (en K€)	France	%	Europe	%	Amérique	%	Asie	%	Moyen-Orient	%	Total CA	%
Défense		2 265	17%	7 996	89%	-	0%	12 025	98%	292	21%	22 578	63%
Civil		10 876	83%	959	11%	213	100%	226	2%	1 074	79%	13 348	37%
<b>Total chiffre d'affaires</b>		<b>13 141</b>	<b>100%</b>	<b>8 955</b>	<b>100%</b>	<b>213</b>	<b>100%</b>	<b>12 251</b>	<b>100%</b>	<b>1 366</b>	<b>100%</b>	<b>35 926</b>	<b>100%</b>
		37%		25%		1%		34%		4%			

## 5.2 Contribution des activités au résultat d'ensemble

Cette information a été transmise à l'Autorité des Marchés Financiers mais en raison de son caractère confidentiel, la société n'a pas souhaité publier cette information.

## 5.3 Actif immobilisé net par activités

2003	(en €)	Ecarts d'acquisition	Immo. incorporelles	Immo. corporelles	Immo. financières
Défense		-	577 159	236 073	17 223
Civil		863 627	546 060	1 042 721	336 273
Structure, foncier et actifs partagés			278 037	1 817 832	138 998
<b>Total</b>		<b>863 627</b>	<b>1 401 256</b>	<b>3 096 626</b>	<b>492 494</b>

2002	(en €)	Ecarts d'acquisition	Immo. incorporelles	Immo. corporelles	Immo. financières
Défense		-	633 794	212 444	12 356
Civil		1 002 939	384 420	1 211 884	395 652
Structure, foncier et actifs partagés			163 072	2 364 202	189 585
<b>Total</b>		<b>1 002 939</b>	<b>1 181 286</b>	<b>3 788 531</b>	<b>597 593</b>

2001	(en €)	Ecarts d'acquisition	Immo. incorporelles	Immo. corporelles	Immo. financières
Défense		293 668	695 470	269 680	16 562
Civil		1 275 593	216 292	1 047 044	651 754
Structure, foncier et actifs partagés			92 771	1 955 750	138 609
<b>Total</b>		<b>1 569 261</b>	<b>1 004 533</b>	<b>3 272 474</b>	<b>806 925</b>

## 6. AUTRES NOTES

### 6.1 Engagements hors bilan

#### 6.1.1 Engagements hors bilan liés à l'activité courante

(en €)	2003	2002	2001
Cautions de restitution d'acomptes	10 656 076	7 715 754	8 693 711
Effets escomptés non échus			
Nantissements, hypothèques et sûretés inclus	559 124	564 041	564 633
Avals, cautions et garanties donnés			
Opérations à terme sur devises *	3 210 146	4 679 974	823 042
<b>Total</b>	<b>14 425 346</b>	<b>12 959 769</b>	<b>10 081 386</b>

## 6.1.2 Engagements complexes

Néant

## 6.1.3 Autres obligations contractuelles

Emprunt auprès du GIAC

Principal : € 1 600 000

Amortissement : 20 échéances trimestrielles égales en principal à partir de mars 2007

Intérêts : Euribor 3 mois (360 days) + 0.35%

## 6.1.4 Covenants financiers – Risque de taux

Néant

## 6.1.5 Engagements reçus

(en €)	2003	2002	2001
Cautions de contre garantie sur marchés **	10 656 076	7 715 754	8 693 711
Opérations à terme sur devises *	33 539	1 269 900	67 078
<b>Total</b>	<b>10 689 615</b>	<b>8 985 654</b>	<b>8 760 789</b>

\* Ces opérations de couverture sont destinées à garantir un cours minimal d'encaissement de créances clients libellées en GBP et en USD.

\*\* Il s'agit principalement de cautions relatives aux restitutions d'acomptes et aux garanties de bonne fin.

## 6.1.6 Nantissements, garanties et sûretés

Les engagements donnés au 31 décembre 2001, 2002 et 2003 sont les suivants :

- nantissements d'actions

2 380 actions de la société COFINADIC et 15 200 actions de la société HYTEC au profit du Crédit Agricole

- nantissements d'actifs de l'émetteur

Fonds de commerce de Eca au profit du GIAC dans le cadre d'un emprunt transféré à la société Finuchem (chef de file) qui supporte les intérêts facturés par le GIAC à Eca.

## 6.2. Instruments financiers

Au 31/12/2003, les opérations de couverture concernent :

nature de l'opération	devise	cours à terme / strike	échéance	nominal / notionnel
terme classique	EUR/GBP	0,6954	05/02/2004	GBP 500 000
terme classique	EUR/GBP	0,699	04/06/2004	GBP 500 000
option	put USD call EUR	0,9573	08/03/2004	USD 1 700 000

Ces opérations de couverture sont destinées à garantir un cours minimal d'encaissement des créances clients en GBP et en USD. Compte tenu du cours de la

Livre Sterling et du Dollar Américain au 31/12/03, ces opérations ne nécessitent pas la constitution d'une provision pour risque de change.

Au 31/12/2002, les opérations de couverture concernent :

nature de l'opération	devise	cours à terme / strike	échéance	nominal / notionnel
terme classique	EUR/GBP	0,6327	15/01/2003	GBP 750 000
terme synthétique	EUR/GBP	0,6217	04/02/2003	GBP 500 000
terme synthétique	EUR/GBP	0,64	11/04/2003	GBP 300 000
terme synthétique	EUR/GBP	0,64	12/06/2003	GBP 300 000
option	put USD call EUR	0,9573	08/03/2004	USD 1 700 000

Ces opérations de couverture sont destinées à garantir un cours minimal d'encaissement des créances clients en GBP et en USD. Compte tenu du cours de la Livre Sterling et du Dollar Américain au 31/12/02, ces opérations ne nécessitent pas la constitution d'une provision pour risque de change.

Au 31/12/2001, les opérations de couverture concernent :

nature de l'opération	devise	cours à terme / strike	échéance	nominal / notionnel
terme classique	EUR/GBP	0,6075	28/06/2002	GBP 500 000

Ces opérations de couverture sont destinées à garantir un cours minimal d'encaissement de créances clients en GBP. Compte tenu du cours de la Livre Sterling au 31/12/01, ces opérations ne nécessitent pas la constitution d'une provision pour risque de change.

### 6.3 Achat par l'émetteur de ses propres actions

Néant

### 6.4 Indemnités de départ en retraite

L'engagement hors bilan relatif aux indemnités de départ en retraite du personnel s'élève à :

- 1 151 930 € pour l'ensemble du Groupe ECA au 31 décembre 2003.
- 1 287 562 € pour l'ensemble du Groupe ECA au 31 décembre 2002.
- 1 332 243 € pour l'ensemble du Groupe ECA au 31 décembre 2001.

Ces montants ont été estimés à partir de paramètres statistiques prenant en compte l'ancienneté, l'âge, la revalorisation probable des rémunérations, les probabilités de départ et de survie.

## 6.5 Effectifs

	2003	2002	2001
<b>Catégories de personnel :</b>			
Ingénieurs et cadres	122	124	118
Techniciens	69	68	68
Administratifs	62	67	64
Ouvriers	24	23	20
<b>Total</b>	<b>277</b>	<b>282</b>	<b>270</b>

## 6.6 Situation fiscale latente

(en k€)	2003	2002	2001
<b>Valeurs en base</b>			
Amortissements réputés différés	22 664	183 890	135 133
Déficits ordinaires	161 081	158 930	258 392
Moins-values à long terme	635 016	866 389	708 509
<b>Total</b>	<b>818 761</b>	<b>1 209 209</b>	<b>1 102 034</b>

Aucun impôt différé n'est constaté au titre de ces éléments compte tenu du caractère aléatoire de la récupération de l'économie d'impôt y afférente.

## 6.7 Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires n'ont pas perçu de jetons de présence.

Les mandataires salariés ont perçu globalement une rémunération de 64 472 € au titre de l'exercice 2003.

Les mandataires salariés ont perçu globalement une rémunération de 63 157 € au titre de l'exercice 2002.

Les mandataires salariés ont perçu globalement une rémunération de 61 883 € au titre de l'exercice 2001.

## 6.9 Entreprises liées

Compte Resultat 2003	Total	Finuchem	Bema	MS Composites	BBR Automation
Chiffre d'Affaires	40 000		40 000		
Autres Pdts	27 441	27 441			
Achats	64 241		45 120	19 121	10 930
Autres Charges- management fees	370 024	370 024			
Autres Charges	272			272	
Pdts Fin.	77 011	77 011			
Chges Fin	0				
+/- val cessions	0				

Bilan 2003	Actif	Total Groupe	Finuchem
Immos Fi. (Prêts)		0	
Clients		0	
Débiteurs divers		0	
Int C/C		2 664	2 664
Avances CC		2 801 150	2 801 150

<b>Bilan 2003 Passif</b>	<b>Total Groupe</b>	<b>Finuchem</b>	<b>Bema</b>	<b>MS Composites</b>	<b>BBR Automation</b>
Dettes Fin à LT	0				
Fournisseurs	178 842	158 445	4 560	15 837	2 825
Créditeurs divers	0				
Int C/C	0				
Dettes CC					

<b>Compte Résultat 2002</b>	<b>Total</b>	<b>Finuchem</b>	<b>Bema</b>	<b>MS Composites</b>	<b>BBR Automation</b>
Chiffre d'Affaires	85 000	85 000			24 718
Autres Pdts	27 441	27 441			
Achats	359 441		310 703	48 738	56 500
Autres Charges- management fees	272 930	272 930			
Autres Charges	12 292	2 052	10 000	240	
Pdts Fin.	94 908	94 908			
Chges Fin	0				
+/- val cessions	0				

<b>Bilan 2002 Actif</b>	<b>Total Groupe</b>	<b>Finuchem</b>	<b>Bema</b>	<b>MS Composites</b>	<b>BBR Automation</b>
Immos Fi. (Prêts)	0				
Clients	195 092		195 092		1 845
Débiteurs divers	0	0			
Int C/C	3 877	3 877			
Avances CC	2 878 419	2 878 419			

<b>Bilan Passif 2002</b>	<b>Total Groupe</b>	<b>Finuchem</b>	<b>Bema</b>	<b>MS Composites</b>	<b>BBR Automation</b>
Dettes Fin à LT	0				
Fournisseurs	112 660	48 182	32 340	32 138	61 924
Créditeurs divers	0	0			
Int C/C	0				
Dettes CC	0				

<b>Compte Resultat 2001</b>	<b>Total</b>	<b>Finuchem</b>	<b>Bema</b>	<b>Laser Technologies</b>
Chiffre d'Affaires	88 420		88 420	
Autres Pdts	42 784	42 784		
Achats	2 287			2 287
Autres Charges- management fees	253 794	253 794		
Autres Charges	5 308	5 308		
Pdts Fin.	36 372	36 372		
Chges Fin	0			

<b>Bilan 2001 Actif</b>	<b>Total Groupe</b>	<b>Finuchem</b>	<b>Bema</b>
Immos Fi. (Prêts)	0		
Clients	195 092		195 092
Débiteurs divers	32 819	32 819	
Int C/C	15 329	15 329	
Avances CC	2 871 612	2 871 612	

Bilan	Passif 2001	Total Groupe	Finuchem	MS Composites	Laser Technologies
Dettes Fin à LT		0			
Fournisseurs		29 638	26 438	465	2 735
Créditeurs divers		32 302	32 302		
Int C/C		0			
Dettes CC		0			

## 6.9 Effort de Recherche et de Développement

(en €)	2003		2002		2001	
	Dépenses	dt. Immo.	Dépenses	dt. Immo.	Dépenses	dt. Immo.
Projets ayant bénéficié d'une aide	2 383 414	409 429	1 640 593	577 032	1 618 004	546 816
Recherche s/ contrats d'études amont	292 644		316 755		-	
Autofinancement - nouveaux produits	201 940		655 042		556 013	
Effort de R&D sur contrats clients	3 596 857		2 864 591		2 122 929	
Coûts externes dépôts et entretien des brevets	76 886		48 129		48 129	
Entretien des brevets	19 795		18 880		20 532	
Veille Technologique	105 905		76 523		72 570	
<b>Total</b>	<b>6 677 439</b>	<b>409 429</b>	<b>5 620 513</b>	<b>577 032</b>	<b>4 438 178</b>	<b>546 816</b>

La part des frais de recherche et développement immobilisée à l'actif du bilan est limitée au maximum à la part de l'avance conditionnée non remboursable en cas d'échec technique ou commercial

## 6.10 Faits exceptionnels et litiges

La société et ses filiales sont engagées dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

## 6.11 Événements postérieurs

### Participation dans les sociétés HYTEC et COFINADIC

ECA détient directement, au 31 décembre 2003, 34% du capital de la société HYTEC. Par ailleurs, ECA détient 51% de la société COFINADIC, société holding, propriétaire de 58% du capital de cette même société. Selon les termes du protocole de rachat initial COFINADIC, l'actionnaire minoritaire disposait d'une option de vente de sa participation de 49%. Il a exercé cette option de vente durant l'année 2003. Un désaccord est intervenu dans l'interprétation du protocole d'accord initial concernant la détermination du prix de cession des 49%.

Une procédure d'arbitrage prévue à l'article 1592 du Code Civil a permis, le 31 mars 2004, de fixer définitivement le prix de rachat de la participation de 49% dans la société COFINADIC à 463.702 €.

A l'issue du rachat de ces titres, ECA détient donc 100% du capital de COFINADIC et donc au total 92% du capital de la société HYTEC (34% directement et 58% via COFINADIC). Une opération de fusion-absorption de COFINADIC par ECA est envisagée sur l'exercice 2004 afin de permettre à ECA de détenir directement les 92% de HYTEC. Il convient de noter que cette opération n'a pas encore un caractère certain à ce jour.

Compte tenu du prix fixé par la procédure d'arbitrage et en fonction de la valeur des titres HYTEC qui sera retenue pour cette opération, cette dernière pourrait engendrer une mali de fusion dont le montant n'est pas déterminable au moment de l'arrêté des comptes.

#### Emission d'options de souscription d'actions

Il convient de noter que l'Assemblée Générale du 24 février 2004 a autorisé l'émission d'options de souscriptions d'actions pour une part du capital n'excédant pas 5% du capital au profit des principaux cadres de la société et de ses filiales. Cet événement n'a pas d'incidence sur les comptes 2003.

Il n'existe pas d'autres évènements postérieurs nécessitant une information dans la présente annexe.

#### **7. INFORMATION PROFORMA**

Compte tenu du caractère peu significatif des modifications de périmètre intervenues sur les trois années considérées (pour l'essentiel la création d'OD Eca), la production d'une information pro forma n'est pas justifiée.

## **5.2. Comptes sociaux de la Société ECA**

### **5.1.1. Rapport du Commissaire aux Comptes**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ECA SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 225-235, 1<sup>er</sup> alinéa du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur contrats à long terme sont décrites en note 2.4 de l'annexe ; les règles et méthodes comptables relatives aux marges prévisionnelles à fin d'affaires et aux pertes à terminaison sont présentées en note 2.5.

Les évaluations faites par la société au 31 décembre sur ces différents points sont réalisées à partir des hypothèses de coûts prévisionnels à fin d'affaires établies par les responsables de projet. Ces hypothèses sont revues par la direction.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes appuyés sur la revue de cette procédure.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et du Comité de Surveillance et dans les documents adressés aux associés sur la situation, financière et les comptes annuels.

Versailles, le 10 mai 2004

Le Commissaire aux Comptes

Vincent BAILLOT

## 5.2.2. Principales données comptables sociales de la Société ECA

### BILAN ACTIF :

	MONTANTS BRUTS	AMORT. & PROVISIONS	MONTANTS NETS 2003	NET 2002	NET 2001
<b>CAPITAL SOUSCRIT N.A.</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement	1 634 490	1 014 352	620 137	484 642	342 659
Concess., brevets	10 323	10 323			
Fonds de commerce	652 100	118 528	533 572	564 061	566 602
Autres immobilisations incorporelles	1 078 311	847 238	231 073	594 509	373 750
Avances et acomptes					
<b>IMMO. INCORPORELLES</b>	<b>3 375 224</b>	<b>1 990 441</b>	<b>1 384 782</b>	<b>1 643 212</b>	<b>1 283 011</b>
Terrains	165 975		165 975	165 975	130 967
Constructions	3 723 786	2 475 419	1 248 367	1 321 253	983 318
Installations techniques	1 665 706	1 537 492	128 214	125 357	157 426
Autres immobilisations corporelles	1 640 273	1 431 729	208 544	234 160	288 065
Immobilisations encours	8 435		8 435		
Avances et acomptes					
<b>IMMO. CORPORELLES</b>	<b>7 204 175</b>	<b>5 444 640</b>	<b>1 759 535</b>	<b>1 846 745</b>	<b>1 559 776</b>
Tot. tit. partici. cons. IG & IP					
Tot. tit. partici. MEQ					
Titres de participation	5 106 194	1 170 088	3 936 106	3 878 828	4 109 005
Créances ratt. part. cons. IG & IP	389 644		389 644	389 644	389 644
Créances ratt. part. non cons.					
Autres immos. financières	140 468		140 468	140 003	135 024
<b>IMMO. FINANCIERE</b>	<b>5 636 306</b>	<b>1 170 088</b>	<b>4 466 218</b>	<b>4 408 475</b>	<b>4 633 673</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 215 705</b>	<b>8 605 169</b>	<b>7 610 535</b>	<b>7 898 432</b>	<b>7 476 463</b>
Stocks Matières Premières	2 862 575	821 376	2 041 199	1 971 296	1 398 647
Stocks d'encours	9 832 082	26 454	9 805 628	6 625 131	3 030 767
Stocks de pdts interm.& finis	5 868 053	707 983	5 160 070	5 533 996	2 821 839
Stocks de marchandises					
<b>STOCKS</b>	<b>18 562 710</b>	<b>1 555 813</b>	<b>17 006 897</b>	<b>14 130 423</b>	<b>7 251 253</b>
Avances et acomptes versés	948 631		948 631	1 918 747	628 931
Clients et comptes rattachés	9 784 535	158 061	9 626 471	6 326 512	9 144 893
Comptes courants débiteurs	6 784 065	18 275	6 765 789	5 230 060	4 824 197
Créances sur cessions d'immos.					
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>17 517 231</b>	<b>176 336</b>	<b>17 340 891</b>	<b>13 475 319</b>	<b>14 598 021</b>
Débiteurs divers					
Capital appelé non versé					
Compte de liaison actif					
<b>CREANCES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Valeurs mobilières	2 212 370	83 079	2 129 291	630 480	2 933 548
Disponibilités	857 276		857 276	1 448 743	697 926
<b>TRESORERIE</b>	<b>3 069 646</b>	<b>83 079</b>	<b>2 986 567</b>	<b>2 079 223</b>	<b>3 631 474</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>39 149 587</b>	<b>1 815 228</b>	<b>37 334 355</b>	<b>29 684 965</b>	<b>25 480 748</b>
Charges constatées d'avance	63 725		63 725	40 862	16 376
Charges à répartir					
Ecart de conversion actif	46 064		46 064	12 898	55 206
<b>COMPTE DE REGUL.</b>	<b>109 789</b>	<b>0</b>	<b>109 789</b>	<b>53 760</b>	<b>71 582</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>55 475 081</b>	<b>10 420 398</b>	<b>45 054 682</b>	<b>37 637 160</b>	<b>33 028 799</b>

**BILAN PASSIF :**

	<b>2 003</b>	<b>2 002</b>	<b>2 001</b>
Capital	2 000 538	2 000 538	2 000 538
Primes	386 562	386 562	386 562
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	200 053	184 347	115 086
Réserve statutaire			
Réserves réglementées	2 324 775	2 324 774	2 324 774
Autres réserves			
Réserves consolidées			
Report à nouveau	3 821 480	3 837 187	3 640 880
Provisions réglementées	2 311	2 348	517
Subventions			
<b>CAPITAL ET RESERVES</b>	<b>8 735 719</b>	<b>8 735 756</b>	<b>8 468 357</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 783 045</b>	<b>1 899 056</b>	<b>1 385 203</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>12 518 765</b>	<b>10 634 813</b>	<b>9 853 562</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>2 331 997</b>	<b>2 229 088</b>	<b>1 728 415</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>1 998 705</b>	<b>1 710 968</b>	<b>1 830 389</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts auprès établ. de crédit	1 769 011	1 763 117	1 621 103
Dettes financières diverses	13 631	13 339	
Concours bancaires courants			
Total ICNE			
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>1 782 642</b>	<b>1 776 456</b>	<b>1 621 103</b>
Fournisseurs	6 542 721	6 636 366	5 409 601
Avances et acomptes reçus / com.	13 125 814	11 650 061	9 740 856
Dettes sociales	2 659 767	2 162 181	1 907 227
Dettes fiscales	1 229 386	471 035	413 803
Comptes courants créditeurs	2 753 897	271 434	318 936
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>26 311 585</b>	<b>21 191 077</b>	<b>17 790 423</b>
Dettes diverses			
Compte de liaison passif			
<b>DETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Produits constatés d'avance	30 523	76 773	200 357
Ecart de conversion passif	80 462	17 984	4 546
<b>COMPTES DE REGUL.</b>	<b>110 985</b>	<b>94 757</b>	<b>204 903</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>45 054 682</b>	<b>37 637 160</b>	<b>33 028 799</b>

COMPTE DE RESULTAT :

	<b>2 003</b>	<b>2 002</b>	<b>2 001</b>
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>37 447 905</b>	<b>26 847 595</b>	<b>23 235 129</b>
Production stockée	2 760 653	6 334 534	2 309 319
Production immobilisée	313 431	449 823	418 988
Produits sur opérations à long terme			
Subventions d'exploitation	40 862	224 123	11 204
Reprises amort. et prov. d'exploitation	2 097 849	624 101	3 112 599
Autres produits d'exploitation	231 488	322 535	376 607
Transfert de charges d'exploitation	360 804	347 266	171 772
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>43 252 994</b>	<b>35 149 979</b>	<b>29 635 621</b>
Achats matières lères & autres appro.	1 918 274	1 101 397	866 619
Variation stocks matières lères & aut. appro.	-185 859	-680 615	-589 788
Achats de sous-traitance	17 979 943	16 890 056	10 622 064
Achats non stockés, Matériel et Fournitures			
Autres services extérieurs			
Achats de marchandises	675		251
Variation stocks de marchandises			
Autres charges externes	3 364 085	2 763 093	2 868 602
Impôts, taxes et versements assimilés	759 564	746 064	805 943
Rémunération du personnel	6 362 472	5 894 729	5 911 646
Charges sociales	3 396 567	3 120 666	2 954 847
Dotations amort. et prov. d'exploit.	3 535 396	1 447 412	3 486 125
Autres charges d'exploitation	85 106	49 951	95 902
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>37 216 228</b>	<b>31 332 756</b>	<b>27 022 216</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 036 766</b>	<b>3 817 223</b>	<b>2 613 404</b>
Produits sur opérations en commun			
Charges sur opérations en commun			
Total des dividendes	297 574	403 259	383 136
Autres produits de participation			
Produits des autres immobilisations financières			
Revenus des autres créances et VMP			
Gains de change	267 199	52 293	60 809
Produits nets sur cession de VMP	35 278	60 552	276 745
Autres produits financiers	118 231	153 350	172 705
Reprises sur prov. et amort. financiers	185 691	103 097	182 607
Transfert de charges financières			
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>903 975</b>	<b>772 553</b>	<b>1 076 003</b>
Dotation aux prov. & amort. financiers	46 064	254 566	869 771
Intérêts et charges financiers	141 539	768 692	30 426
Pertes de change	130 917	101 814	58 431
Charges nettes sur cession de VMP	3 705	150 763	163 501
Autres charges financières			
Ecart de conversion EURO			
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>322 227</b>	<b>1 275 836</b>	<b>1 122 131</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>581 747</b>	<b>-503 283</b>	<b>-46 128</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite) :

Produits exceptionnels sur opérat° de gestion	20 927	296 990	1 307 148
Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs			
Produits de cession d'immo. incorporelles			
Produits de cession d'immo. corporelles			
Produits de cession d'immo. financières			
<b>TOTAL PROD. CESSION ELTS D'ACTIF</b>	<b>7 043</b>	<b>9 254</b>	<b>1 591</b>
Subventions virées au résultat			
Autres produits exceptionnels			
Reprise provisions réglementées			
Reprise prov. pour risques & charges except.	29 058	372 824	319
Reprise prov. dépréciations except.			
Transfert de charges exceptionnelles			
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>57 029</b>	<b>679 069</b>	<b>1 309 058</b>
Charges exceptionnelles sur op. de gestion	232 386	260 509	202 584
Charges sur exercices antérieurs			
VNC des immo. incorporelles cédées			
VNC des immo. corporelles cédées			
VNC des immo. financières cédées			
<b>TOTAL VNC DES ELTS D'ACTIF CEDES</b>	<b>6 488</b>	<b>499 669</b>	<b>1 684 154</b>
Autres charges exceptionnelles			
Dotation provisions réglementées			
Dotation prov. pour risques & charges except.		2 381	85
Dotation prov. dépréciations except.			
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>238 875</b>	<b>762 560</b>	<b>1 886 824</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-181 845</b>	<b>-83 490</b>	<b>-577 765</b>
Participation	558 798	261 152	129 627
Impôts sur les bénéfices	2 094 825	1 070 241	474 682
Impôts différés sociaux			
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEC</b>	<b>3 783 045</b>	<b>1 899 056</b>	<b>1 386 203</b>
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.			
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOL</b>	<b>3 783 045</b>	<b>1 899 056</b>	<b>1 386 203</b>
<b>RESULTAT - PART DU GROUPE</b>	<b>3 783 045</b>	<b>1 899 056</b>	<b>1 386 203</b>

### **5.2.3. Annexes aux données comptables sociales de la Société ECA**

Les notes, tableaux et commentaires ci-après référencés au sommaire de l'annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes couvrent une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2003.

Les états financiers (bilan et compte de résultat) présentés ci-avant sont identifiés comme suit :

- le montant net global du bilan de la période arrêtée au 31/12/2003 s'élève à Euro 45 054 682
- le compte de résultat présenté sous forme de liste dégage un bénéfice net de Euro 3 783 045

1- Présentation de l'activité et faits caractéristiques de l'exercice

2- Règles et méthodes comptables

- 2.1. Immobilisations incorporelles
- 2.2. Immobilisations corporelles
- 2.3. Immobilisations financières
- 2.4. Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et résultat sur contrats à long terme
- 2.5. Stock et en-cours
- 2.6. Créances et dettes
- 2.7. Provisions sur créances
- 2.8. Valeurs mobilières de placement
- 2.9. Garantie

3- Notes sur le bilan et le compte de résultat

- 3.1. Variations des postes de l'actif immobilisé
- 3.2. Créances
- 3.3. Valeurs mobilières de placement
- 3.4. Capitaux propres
- 3.5. Autres fonds propres
- 3.6. Provisions inscrites au bilan
- 3.7. Dettes
- 3.8. Chiffre d'affaires
- 3.9. Variation des stocks

4- Autres notes

- 4.1. Identité des sociétés consolidantes
- 4.2. Renseignements concernant les filiales et participations
- 4.3. Engagements hors bilan
- 4.4. Facteurs de risques
- 4.5. Assurances
- 4.6. Effectifs
- 4.7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt
- 4.8. Détail du compte Impôt sur les Sociétés

## **1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

### Participation dans les sociétés HYTEC et COFINADIC

ECA détient directement, au 31 décembre 2003, 34% du capital de la société HYTEC. Par ailleurs, ECA détient 51% de la société COFINADIC, société holding, propriétaire de 58% du capital de cette même société. Selon les termes du protocole de rachat initial COFINADIC, l'actionnaire minoritaire disposait d'une option de vente de sa

participation de 49%. Il a exercé cette option de vente durant l'année 2003. Un désaccord est intervenu dans l'interprétation du protocole d'accord initial concernant la détermination du prix de cession des 49%.

Une procédure d'arbitrage prévue à l'article 1592 du Code Civil a permis, le 31 mars 2004, de fixer définitivement le prix de rachat de la participation de 49% dans la société COFINADIC à 463.702 €.

A l'issue du rachat de ces titres, ECA détient donc 100% du capital de COFINADIC et donc au total 92% du capital de la société HYTEC (34% directement et 58% via COFINADIC). Une opération de fusion-absorption de COFINADIC par ECA est envisagée sur l'exercice 2004 afin de permettre à ECA de détenir directement les 92% de HYTEC. Il convient de noter que cette opération n'a pas encore un caractère certain à ce jour.

Compte tenu du prix fixé par la procédure d'arbitrage et en fonction de la valeur des titres HYTEC qui sera retenue pour cette opération, cette dernière pourrait engendrer une mali de fusion dont le montant n'est pas déterminable au moment de l'arrêté des comptes.

#### Emission d'options de souscription d'actions

Il convient de noter que l'Assemblée Générale du 24 février 2004 a autorisé l'émission d'options de souscriptions d'actions pour une part du capital n'excédant pas 5% du capital au profit des principaux cadres de la société et de ses filiales. Cet événement n'a pas d'incidence sur les comptes 2003.

Il n'existe pas d'autres faits marquants impactant significativement les comptes annuels au 31 décembre 2003 ou d'autres événements postérieurs nécessitant une information dans la présente annexe.

## **2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les principes comptables généralement admis ont été appliqués conformément à la législation française en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

### **2.1 - Immobilisations incorporelles**

#### *a - Frais de recherche et développement*

Sauf exception dûment justifiée dans l'annexe, les frais de recherche et développement (R & D) peuvent être portés en immobilisations incorporelles s'ils sont engagés dans le cadre d'un projet financé par une subvention d'équipement ou une avance conditionnelle de l'Etat inscrite en «autres fonds propres» au passif du bilan.

Les dépenses de R & D ainsi activées ne peuvent concerner que des projets clairement identifiés dont le suivi technique et administratif est nettement individualisé. Compte tenu des conditions de remboursement des avances consenties par l'Etat au titre de ces projets, le schéma de comptabilisation des frais de R & D est le suivant :

Les coûts immobilisés correspondent aux coûts réels de production limités à la part de la subvention correspondante non remboursable en cas d'échec. Cette limite est calculée en fonction du stade d'avancement du projet.

Aux termes du projet, les dépenses de R & D figurant en «immobilisations incorporelles en cours» sont portées en «frais de recherche et de développement» lorsqu'il existe, à la clôture de l'exercice, des chances sérieuses de réussite technique et commerciale.

Ces frais de R & D sont amortis sur une période qui ne peut excéder 5 ans. Les dépenses figurant en «immobilisations incorporelles en cours» sont rapportées par voie d'amortissement au résultat de l'exercice au cours duquel un constat d'échec du projet

est établi; la subvention (pour la quote-part acquise par l'entreprise) est en contrepartie, le cas échéant, constatée en produits d'exploitation (sous-compte du compte 74).

#### *b - Logiciels informatiques*

Les logiciels informatiques spécifiques acquis par l'entreprise sont portés en «Autres immobilisations incorporelles» et sont amortis sur une durée qui ne peut excéder trois ans. Dans le cas où le prix du software ne peut être isolé du hardware, la valeur des logiciels est incluse dans le matériel informatique comptabilisé dans le poste «matériel de bureau et informatique» et amortie sur une durée équivalente aux matériels.

### **2.2 - Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production le cas échéant. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif sur les principales durées d'utilisation suivantes :

▪ Constructions	20 ans linéaire
▪ Installations générales, agencement et aménagement des constructions	4 à 5 ans dégressif 5 à 20 linéaire
▪ Installations techniques, matériels et outillages industriels	4 à 10 ans linéaire 5 à 10 ans dégressif
▪ Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans dégressif 5 à 10 ans linéaire
▪ Matériel de transport	5 ans linéaire
▪ Matériel de bureau et informatique	5 à 10 ans dégressif 5 à 10 ans linéaire
▪ Mobilier	10 ans linéaire

Depuis le 1er Janvier 1995, les amortissements calculés selon le mode linéaire ou dégressif sont considérés comme traduisant la dépréciation économique des biens. Pour les biens acquis antérieurement, la fraction des amortissements pratiqués selon le mode dégressif excédant la dépréciation économique est portée en «amortissements dérogatoires».

### **2.3 - Immobilisations financières**

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la quote-part d'actif net est inférieure à la valeur comptable des titres, une provision pour dépréciation égale à la différence constaté peut être constituée, notamment si un redressement à court terme n'est pas envisagé.

### **2.4 - Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur contrats à long terme**

La méthode de prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat sur affaires dépend de la nature des affaires, des conditions contractuelles définies avec les clients et de l'appréciation de la société sur le résultat à fin d'affaire. Les règles appliquées par la société peuvent être résumées ainsi :

#### Règle générale et méthodes communes à tous les types d'affaires

La méthode générale retenue par la société est la méthode dite à l'avancement. Cette méthode se caractérise par l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat au fur et à mesure de l'accomplissement des travaux.

Cette méthode est considérée comme préférentiel par le PCG 1999 car elle conduit à une meilleure information sur l'activité de la période et notamment du chiffre d'affaires. Elle est également préconisée par l'OEC dans son avis sur le rattachement des produits.

Cependant en fonction de la nature des affaires, la méthode générale décrite précédemment peut comporter des modalités d'application différente.

Par exception, dans certains cas où l'entreprise estime que les aléas techniques sont très importants et où le coût prévisionnel à fin d'affaires ne peut être déterminé de manière précise avec un niveau suffisant de sécurité, la société retient la méthode dite à l'achèvement. Cette dérogation à la règle générale a pour vocation de ne pas prendre en compte le chiffre d'affaires à un rythme excédant celui du rapport entre coûts engagés et coût prévisionnel à fin d'affaires.

Quelle que soit la méthode de comptabilisation retenue, le résultat de l'exercice au cours duquel un contrat est devenu déficitaire doit comprendre l'intégralité de la perte du contrat (jusqu'à son terme).

#### Contrat à long terme comportant essentiellement des études

Ils concernent les contrats d'études au forfait, l'assistance technique et les contrats système et information.

Pour ces contrats, la méthode utilisée est la méthode dite à l'avancement.

Le chiffre d'affaires et la marge pris en compte sont déterminés par application du prorata des coûts comptabilisés par rapport aux coûts totaux prévisionnels à fin d'affaires.

Lorsque la société n'est pas en mesure de connaître, avec un degré de sécurité suffisant, le résultat à fin d'affaire, le chiffre d'affaires pris en compte est limité aux coûts comptabilisés.

Les travaux réalisés non facturés aux clients sont comptabilisés en factures à établir à la clôture de l'exercice.

#### Contrat à long terme comportant une phase d'adaptation aux besoins du client d'une technologie déjà maîtrisée et la livraison de lots successifs

Ces contrats concernent la fourniture de véhicules sous-marins (PAP) et certaines affaires d'automatismes industriels. Même si elles nécessitent, dans la majeure partie des cas, une phase d'adaptation aux besoins spécifiques du client, ces affaires reposent sur une base technologique connue avec un niveau raisonnable d'aléas.

Le chiffre d'affaires et la marge sont pris en compte à la livraison de chaque lot. La phase d'adaptation est répartie sur chaque lot.

La méthode retenue peut être assimilée à la méthode dite à l'avancement, ce dernier se trouvant cadencé par le calendrier de livraison des lots.

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure de la livraison des lots au prorata du coût de production du lot par rapport au coût total prévisionnel de l'affaire.

Les approvisionnements et coûts internes de production correspondant aux lots non livrés sont comptabilisés en travaux en cours à la clôture de l'exercice

### Contrat à long terme comportant une phase d'étude et la livraison d'un matériel unique à fin d'affaire

Ces affaires comprennent en général une phase d'étude relativement importante et la livraison d'un matériel unique au final. Elles comportent une difficulté technique importante (matériel unique conçu et fabriqué sur mesure pour les seuls besoins du client) et donc un niveau certain d'aléas technologiques.

Lorsque la société estime que le niveau de risque technologique est relativement maîtrisé (fourniture d'un matériel unique reposant sur des bases technologiques relativement maîtrisées ou d'un seconde commande d'un premier matériel unique) et qu'elle a une connaissance satisfaisante du coût total à fin d'affaire, la méthode utilisée est la méthode dite à l'avancement. Le chiffre d'affaires « mérité » correspondant au montant global du marché multiplié par le rapport entre coûts comptabilisés et coût total à fin d'affaire est comptabilisé en facture à établir.

Par exception, lorsque la société estime que le risque technologique est insuffisamment maîtrisé ou qu'il existe des risques particuliers (calendrier très serré du client, conditions d'intervention prévues difficiles), la méthode retenue est la méthode dite à l'achèvement. Cette dérogation à la règle générale est dictée par la nécessité de ne pas constater un niveau de chiffre d'affaires supérieur à celui effectivement mérité.

Dans ce cas, les coûts engagés à la clôture sont portés en travaux en cours, les acomptes reçus sont comptabilisés en dettes aux postes « avances et acomptes reçus sur commandes ».

### Contrat cadre de fournitures de pièces de rechange ou de matériels en série

Le chiffre et la marge sont dégagés au fur et à mesure de la livraison du matériel. Les approvisionnements et coûts internes de production des matériels sont comptabilisés en travaux en cours.

## **2.5 - Stocks et en-cours**

### *a - Matières premières, fournitures diverses et autres approvisionnements*

Les matières premières, fournitures diverses et autres approvisionnements sont évalués au prix moyen d'achat. Compte tenu d'une production à cycle long les règles de dépréciation sont établies selon les critères de rotation suivants :

- Dernier mouvement enregistré en stock > 30 mois : 100%
- 18 mois < dernier mouvement enregistré <= 30 mois : 75%
- 12 mois < dernier mouvement enregistré <= 18 mois : 50%
- Dernier mouvement enregistré <= 12 mois : 0%

### *b - Produits intermédiaires et finis*

Les produits intermédiaires et finis concernent essentiellement des reliquats sur affaires dont l'utilité économique est réelle ou l'utilisation au titre de nouvelles affaires est certaine. Les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production.

Compte tenu d'une production à cycle long les règles de dépréciation sont établies selon les critères suivants :

- Dernier mouvement enregistré en stock > 30 mois : 100%
- 18 mois < dernier mouvement enregistré <= 30 mois : 75%
- 12 mois < dernier mouvement enregistré <= 18 mois : 50%
- Dernier mouvement enregistré <= 12 mois : 0%

### *c - Valorisation des en-cours de production sur contrats long terme*

La valorisation des en-cours de production est soumise aux conventions suivantes :

- Détermination du coût de revient des affaires.

Le coût de revient des contrats long terme comprend, outre les coûts directs de production engagés, certains des frais spécifiques à ces contrats qui ont pu être clairement individualisés et affectés aux contrats.

Font notamment partie des frais spécifiques :

- . Les redevances de licence
- . Les frais de déplacement des équipes projet
- . Les coûts de caution
- . Les commissions d'apport d'affaires payées sur ces contrats.

Les frais de structure sont exclus de la valorisation des travaux en-cours, de même que les coûts d'appel d'offre, frais de pré-études et de chiffrage.

- Marge prévisionnelle à fin d'affaire et pertes à terminaison.

Les en-cours sont déterminés au prorata de l'avancement de la facturation à la clôture de l'exercice de référence et en fonction de la marge prévisionnelle à fin d'affaire (telle qu'elle résulte de la différence entre le chiffre d'affaires prévisionnel et le coût de revient estimé à fin d'affaire).

Une provision pour reste à produire est comptabilisée le cas échéant en «fournisseurs factures non parvenues» lorsque le coût de revient réel cumulé de l'affaire à la fin de l'exercice de référence est inférieur au coût de revient déterminé selon l'avancement.

Lorsque la différence entre le prix de vente prévu au marché augmenté des révisions de prix connues et avenants en cours de négociation à la date d'arrêté et le coût prévisionnel du marché selon la définition des coûts précisée ci-dessus fait ressortir une marge négative, une provision pour perte est calculée.

Cette provision est comptabilisée en provision pour dépréciation des en-cours à hauteur du prorata d'avancement et en provision pour risques pour le surplus.

### **2.6 Créances et dettes**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les dettes et créances en devises sont converties au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les écarts résultant de cette actualisation sont portés en écarts de conversion au bilan. Une provision pour perte de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes le cas échéant sauf si les gains latents peuvent être imputés au titre de la conversion d'une même devise pour des opérations à termes voisins.

### **2.7 Provisions sur créances**

Les créances douteuses en particulier liées à la défaillance financière d'un client sont provisionnées à 100 % de leur montant hors taxes sauf exception dûment justifiée dans l'annexe. Les risques sur les créances litigieuses sont appréciés en fonction des faits ou éléments de procédure connus à la date d'arrêté des comptes.

### **2.8 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée. Pour les titres cotés, la valeur d'inventaire est égale au

cours moyen des deux derniers mois du semestre 2003. Pour les titres non cotés, la valeur d'inventaire est égale au dernier cours connu au 31/12/2003.

## 2.9 Garantie

Les coûts de garantie clairement identifiés font l'objet d'une provision correspondant aux coûts réels attendus. Les affaires sous garantie pour lesquels les coûts éventuels ne sont pas connus font l'objet d'une provision pour garantie générale égale à 1% du chiffre d'affaires correspondant, et cela compte tenu de l'expérience passée.

## 3 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

### 3.1 Variation des postes de l'actif immobilisé

#### a - Valeurs brutes immobilisées

	OUVERTURE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	CLOTURE
Frais d'établissement				
Frais de recherche	938 446	696 044		1 634 490
Concessions, brevets, ...	10 323			10 323
Fonds commerciaux	652 101			652 101
Autres immobilisations incorporelles	815 597	97 414		913 012
Avances et acomptes	0			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.</b>	<b>2 416 467</b>	<b>793 458</b>	<b>0</b>	<b>3 209 925</b>
Terrains	165 976			165 976
Constructions	3 641 190	85 337	2 741	3 723 786
Installations techniques	2 321 069	57 281	712 644	1 665 707
Autres immobilisations corporelles	1 565 234	98 271	23 231	1 640 273
Immobilisations en cours	0	8 436		8 436
Avances et acomptes	0			
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>7 693 469</b>	<b>249 325</b>	<b>738 616</b>	<b>7 204 178</b>

	OUVERTURE	ACQUISITIONS	CESSIONS	CLOTURE
Titres de participation	5 077 619	13 725	1 166	<b>5 090 178</b>
Capital souscrit non appelé				
Créances ratt. à des part. consolidées	389 645			<b>389 645</b>
Créances ratt. à des part. non conso.	0			
Autres titres immobilisés	0			
Prêts	140 003	6 774	6 309	<b>140 468</b>
Autres immobilisations financières	16 010			<b>16 010</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 623 277</b>	<b>20 499</b>	<b>7 475</b>	<b>5 636 301</b>

*b – Amortissements*

	OUVERTURE	DOTATIONS	REPRISES	CESSION	CLOTURE
Frais d'établissement	0				
Frais de recherche	453 803	560 549			<b>1 014 352</b>
Concessions, brevets, ...	10 323				<b>10 323</b>
Fonds commerciaux	88 039	30 490			<b>118 529</b>
Autres immobilisations incorporelles	769 001	78 238			<b>847 238</b>
<b>AMORT. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>1 321 166</b>	<b>669 277</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 990 443</b>
Terrains	0				
Constructions	2 319 942	157 314	207	1 629	<b>2 475 420</b>
Installations techniques	2 195 712	54 354		712 573	<b>1 537 493</b>
Autres immobilisations corporelles	1 331 073	121 991		21 335	<b>1 431 730</b>
<b>AMORT. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>5 846 727</b>	<b>333 659</b>	<b>207</b>	<b>735 537</b>	<b>5 444 642</b>

	OUVERTURE	DOTATIONS	REPRISES	CESSION	CLOTURE
Créances ratt. à des part. consolidées	0				
Créances ratt. à des part. non conso.	0				
Titres de participation	1 214 802		44 715		<b>1 170 087</b>
Autres titres immobilisés	0				
Prêts	0				
Autres immobilisations financières	0				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 214 802</b>	<b>0</b>	<b>44 715</b>	<b>0</b>	<b>1 170 087</b>

### 3.2 Créances

	MOINS D' 1 AN	PLUS D' 1 AN	TOTAL
Créances ratt. à des part. consolidées		389 645	<b>389 645</b>
Créances ratt. à des part. non conso.			
Prêts			
Autres immobilisations financières		140 468	<b>140 468</b>
Avances et acomptes versés /cde	948 631		<b>948 631</b>
Clients et cptes rattachés	9 784 533		<b>9 784 533</b>
Personnel et comptes rattachés	1 139		<b>1 139</b>
TVA	855 283		<b>855 283</b>
Comptes courants débiteurs	5 703 616		<b>5 703 616</b>
Créances sur cession d'immos			
Débiteurs divers	187 607		<b>187 607</b>
Avances sur notes de frais	36 422		<b>36 422</b>
Charges constatées d'avance	63 725		<b>63 725</b>
Impôt différé actif Social			
Charges à répartir / plusieurs exerc.			

Les charges constatées d'avance se ventilent comme suit :

- Entretien et maintenance : € 36 414
- Location du bâtiment : € 16 768
- Location de matériel : € 9 354
- Autres: € 1 189

### 3.3 Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille des valeurs mobilières de placement est composé de la manière suivante :

SICAV monétaires	€ 1 689 252
Titres cotés en bourse	€ 431 842
Total valeur comptable	€ 2 121 094
Total valeur d'inventaire	€ 2 139 003
Soit une plus value nette latente de	€ 17 909
Dont plus values	€ 100 988
Dont moins values	€ 83 079

La provision pour dépréciation sur les titres cotées en bourse pour le montant des moins values constatées au 31/12/03 s'élève à € 83 079.

### 3.4 Capitaux propres

Les mouvements affectant la situation nette sont les suivants :  
Cf. tableau ci-après :

	OUVERTURE	AFFECTATION RESULTAT	VARIATIONS		DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	CLOTURE
			Augment.	Diminut.		
Capital	2 000 538					2 000 538
Primes	386 562					386 562
Ecart de réévaluation	0					
Réserves légales	184 347	15 707				200 054
Réserves statutaires	0					
Réserves réglementées	2 324 775					2 324 775
Autres réserves	0					
Report à nouveau	4 437 187	-15 707				4 421 480
Résultat N-1	1 899 056				1 899 057	
Acompte sur dividendes	-600 000		600 000		-600 000	-600 000
Subventions	0					
Prov. réglementées	2 348					2 311
<b>TOTAL</b>	<b>10 634 813</b>	<b>0</b>	<b>600 000</b>	<b>0</b>	<b>1 299 057</b>	<b>8 735 720</b>

Au 31 décembre 2003, le capital social est composé de 37.746 actions de 53 €. Il est demeuré inchangé sur l'exercice.

Il convient de noter que l'Assemblée Générale du 24 février 2004 a autorisé l'émission d'options de souscriptions d'actions pour une part du capital n'excédant pas 5% du capital au profit des principaux cadres de la société et de ses filiales. Cet événement n'a pas d'incidence sur les comptes 2003.

### 3.5 Autres fonds propres

	OUVERTURE	AFFECTAT. RESULTAT	VARIATIONS		DISTRIBUT. DE DIVIDENDES	CLOTURE
			Augment.	Diminut.		
Autres fonds propres	2 229 088		102 909			<b>2 331 998</b>

Il s'agit des avances conditionnées de l'Etat et des Réseaux Technologiques accordées au titre de programmes de recherche et développement. L'augmentation du poste résulte des fonds perçus au titre des projets en cours. La diminution du poste constate soit le remboursement, soit l'échec des programmes.

Seule la part définitivement acquise à la société en cas d'échec du programme est portée en fonds propres. La part susceptible d'être remboursée y compris en cas d'échec est comptabilisée en dette.

### 3.6 Provisions inscrites au bilan

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	A NOUVEAU	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE
Prov. spéciale de réévaluation	0			
Prov. pour reconstit. de gisement	0			
Prov. pour investissement	0			
Prov. pour hausse des prix	0			
Prov. pour fluctuation des cours	0			
Amortissements dérogatoires	2 347		36	2 311
Plus-values réinvesties	0			
Autres provisions réglementées	0			
<b>TOTAL PROV. REGLEMENTEES</b>	<b>2 347</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>2 311</b>
- pour litiges	0			
- pour garanties données aux clients	0			
- pour pertes sur marchés à terme	395 945	707 318	295 945	807 318
- pour amendes et pénalités				
- pour pertes de change	12 899	46 065	12 899	46 065
- pour autres risques	703 469	100 389	187 907	615 951
<b>* sous total provisions pour risques</b>	<b>1 112 313</b>	<b>853 772</b>	<b>496 751</b>	<b>1 469 333</b>
- pour pensions et retraites	0			
- pour impôts	0			
- pour renouvel. des immo.	0			
- pour grosses réparations	0			
- pour retraites anticipées	0			
- pour charges / congés payés	0			
- pour autres charges	598 656	54 544	123 828	529 372
<b>* sous total provisions pour charges</b>	<b>598 656</b>	<b>54 544</b>	<b>123 828</b>	<b>529 372</b>
<b>TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>1 710 969</b>	<b>908 316</b>	<b>620 579</b>	<b>1 998 705</b>
Créances ratt. à des part. consolidées	0			
Créances ratt. à des part. non conso.	0			
Titres de participation	1 214 802	0	44 715	1 170 087
Autres titres immobilisés	0			
Prêts	0			
Autres immobilisations financières	0			
<b>TOTAL IMMO. FINANCIERES</b>	<b>1 214 802</b>	<b>0</b>	<b>44 715</b>	<b>1 170 087</b>
Prov. / stocks de matières 1ères	705 420	821 376	705 420	821 376
Prov. / stocks d'encours	0	26 454		26 454
Prov. / stocks de produits finis	780 354	707 983	780 354	707 983
<b>TOTAL PROVISIONS / STOCKS</b>	<b>1 485 774</b>	<b>1 555 813</b>	<b>1 485 774</b>	<b>1 555 813</b>
Prov. dépréciation clients	79 995	107 088		158 061
Prov. déprec. créances / cession d'immos	0			
Prov. dépréciation débiteurs divers	15 153	7 310	4 188	18 275
Prov. dépréciation VMP	165 942		82 863	83 079
<b>TOTAL AUTRES PROVISIONS</b>	<b>261 090</b>	<b>114 398</b>	<b>87 051</b>	<b>259 416</b>

Le poste provision pour autres charges comprend :

- Une provision pour restructuration de € 503 725. Elle concerne exclusivement des procédures contentieuses au 31 décembre 2003.
- Une provision pour des charges relatives à des baux commerciaux pour € 25 647

Le poste provision pour autres risques concerne les engagements contractuels au titre de la garantie donnée aux clients et du respect des délais de livraison.

La provision sur titres reste inchangée par rapport au 31/12/2002 à l'exception des titres Finuchem (prise en compte des cessions et de l'évolution du cours). Malgré le redressement constaté en 2003 sur la filiale ECA AERO

### 3.7 Dettes

L'état des dettes par échéances au 31/12/2003 est détaillé comme suit :

	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Emprunts auprès des établ. de crédit		118 216	1 600 000	1 718 216
Banques	23 892			23 892
Dépôts reçus	13 631			13 631
Dettes financières diverses	26 904			26 904
Fournisseurs	3 900 395			3 900 395
Fournisseurs d'immos	0			
Fournisseurs factures non parvenues	2 642 326			2 642 326
Avances et acomptes reçus /cdes	8 461 579	4 664 236		13 125 814
Dettes sociales	1 773 680			1 773 680
Dettes fiscales	886 087			886 087
Dettes fiscales	1 062 193			1 062 193
TVA	112 026			112 026
Autres impôts et taxes	55 167			55 167
	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Comptes courants créditeurs	2 067 645			2 067 645
Associés dividendes à payer	14 291			14 291
Dettes diverses	4 380	25 408		29 788
Charges à payer	612 862			612 862
Compte d'attente	29 311			29 311
Produits constatés d'avance	30 523			30 523

Les autres charges à payer inclus dans les postes du bilan au 31/12/2003 s'élèvent à EUR 612 862 et se ventilent comme suit :

Prestations de service	405 188
Entretien, maintenance	67 208
Remboursement subvention	51 861
Honoraires	37 416
Assurances	19 062
Energie	11 913
Divers	20 214
	<u>612 862</u>

### 3.8. Chiffre d'affaires

La part du chiffre d'affaires de l'exercice à l'exportation est de €27 489 077 (73%)

### 3.9 Variation des stocks

#### a - Variation des matières premières et autres approvisionnements

Au 31/12/2003, la variation de stock inscrite au compte de résultat s'analyse comme suit :

	(avant provision) <b>Valeur au 31/12/02</b>	(avant provision) <b>Valeur au 31/12/03</b>	<b>Variation</b>
Matières premières et autres approvisionnements	2 676 716	2 862 575	185 859

#### b - Production stockée :

Au 31/12/2003, la production stockée inscrite au compte de résultat s'analyse comme suit :

	(avant provision) <b>Valeur au 31/12/02</b>	(avant provision) <b>Valeur au 31/12/03</b>	<b>Variation</b>
Encours de production	6 625 132	9 832 082	3 206 950
Produits intermédiaires et finis	6 314 350	5 868 053	- 446 297
	<u>12 939 482</u>	<u>15 700 135</u>	<u>2 760 653</u>

## 4 – AUTRES NOTES

### 4.1 Identité des sociétés consolidantes

La société-mère est la société FINUCHEM, 76 Boulevard de la République, Boulogne. Depuis le 30 décembre 1998, la société ECA est intégrée globalement dans le groupe FINUCHEM.

## 4.2 Renseignements concernant les filiales et les participations

Sociétés	Capital	Réserves	Quote-part	Valeur des titres	Chiffre d'affaires	Résultat
CSIP Ltd.	£ 180 000	£ 1 395 388	100%	€2 591 633	£ 2 585 609	£ 329 568
ECA AERO	184 140	18 414	100%	1 079 339	5 391 984	191 666
HYTEC	974 340	731 537	32,8%	494 661	3 334 264	70 687
OD ECA	84 055	-	60%	51 942	1 187 480	145 540
MARKAGE	160 071	762	100%	269 446	-	17 604
COFINADIC	107 341	-	51%	221 087	-	<9 133>
IMMECA	10 000	-	99,9%	9 900	N/S	<49 238>
BERTIN	3 048 980	N/C	9,8%	299 243	N/C	N/C

- Chiffres en Euro à l'exception des éléments propres à la filiale anglaise CSIP Ltd (chiffres en GBP).
- L'achat des titres Bogest (devenu ECA Aéro) s'est fait avec une clause de réméré au profit de FINUCHEM S.A.
- Eca détient également 2 107 titres de sa maison mère Finuchem pour une valeur brute de € 65 305.

## 4.3 - Engagements hors bilan

### a) Engagements donnés

Catégorie d'engagements	2003	2002	Organisme bénéficiaire	Motif de l'engagement
Pensions				
Retraites				
Actif hypothéqué	559 124	564 041	CA	Nantissement des titres Cofinadic et Hytec
Avals				
Cautions				
Garanties				
Effets escomptés non échus				
Engag. /marché à terme (monét.)				
Engag. /marché à terme (march.)	3 210 146	4 679 974	CA	Ventes à terme de GBP et option USD

- Les indemnités de départ à la retraite concernent celles limitativement définies dans le cadre de la Convention Collective de la Métallurgie pour le personnel cadre et non cadre. L'entreprise a choisi de ne pas provisionner ces engagements ni de les confier à un organisme tiers.
- Nantissement d'actions : en garantie de la possibilité d'emprunt de € 609 796 auprès du Crédit Agricole (cf. & engagements reçus), ECA a accepté le nantissement de certains titres de participation : 2 380 actions de COFINADIC

S.A. et 15 000 actions de HYTEC S.A., ce qui représente une valeur total du nantissement de € 559 124.

- Nantissement du fonds de commerce et des brevets, (non valorisés au bilan), au profit du GIAC dans le cadre d'un contrat de prêt de € 1 600 000
- Opérations de couverture de change

Au 31/12/2003, les opérations de couverture concernent deux opérations de change à terme classique en EUR/GBP

nature de l'opération	devise	cours à terme / strike	échéance	nominal / notionnel
terme classique	EUR/GBP	0,6954	05/02/2004	GBP 500 000
terme classique	EUR/GBP	0,699	04/06/2004	GBP 500 000
option	put USD call EUR	0,9573	08/03/2004	USD 1 700 000

Ces opérations de couverture sont destinées à garantir un cours minimal d'encaissement des créances clients en GBP et en USD. Compte tenu du cours de la Livre Sterling et du Dollar Américain au 31/12/03, ces opérations ne nécessitent pas la constitution d'une provision pour risque de change.

Type de nantissement /hypothèque	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste bilan (b)	% (a)/(b)
Sur immobilisations.incorporelles	Décembre 2001	Décembre 2011	Fonds de commerce et brevets(non valorisés au bilan)	N/A	N/A
Sur immobilisations financières	Juin 2000	Juillet 2005	559.124	4.466.214	12,5%

#### b) Engagements reçus

- Les cautions de restitution d'acomptes et de garanties de bonne fin dans le cadre de contrats long terme s'élèvent à € 10 543 937 au 31/12/2003.
- Emprunt et cap de taux : le Crédit Agricole s'est engagé à prêter à la société ECA un montant de € 609 796 utilisable en fonction de ses besoins et sur une durée de 5 ans. Le taux d'emprunt applicable sera un taux variable fonction de l'euribor à 3 mois + 0.6%. Ce taux bénéficie d'une couverture de taux grâce à un cap de taux à 5.5% sur la durée de l'emprunt, soit une valeur de l'engagement au 30/09/2003 de € 33 539.

Catégorie d'engagements	2003	2002	Nom des sociétés
Avals			
Cautions	10 543 937	7 452 414	BNP, Fortis, BCME, Natexis
Garanties			
Sûretés réelles reçues			
Effets escomptés non échus			
Aban. créanc.- clause ret. meilleur fort			
Actions déposées			
Engag. /marché à terme (monét.)	33 539	50 308	Crédit Agricole Indosuez
Engag. /marché à terme (march.)		1 219 592	

#### 4.4 – Facteurs de risques

La société Eca en raison du caractère pluriel de ses activités (cf §1) et de la diversité de sa cible clientèle (institutionnels, grands donneurs d'ordre industriels nationaux et étrangers) n'est pas surexposée à un risque industriel ou commercial particulier.

Son exposition au risque de taux est limitée car son endettement est faible (cf § 3.7).

Si l'essentiel de l'activité d'Eca est à l'export, la part du chiffre d'affaires réalisée en devises étrangères reste limitée à 25%. Le risque de change est principalement un risque sterling et plus marginalement dollar US. Cependant les opérations exposées font l'objet de couvertures par des flux commerciaux inverses et par des instruments financiers ad hoc (§ 4.3 a).

Les risques liés à la propriété industrielle sont limités par nature en raison de la complexité des systèmes produits par Eca. La société pratique une politique de dépôt et d'entretien de brevets auprès de l'INPI.

A ce jour, il n'existe aucun litige significatif. La société n'intervient pas dans des domaines susceptibles d'avoir un impact en termes de risques environnementaux.

#### 4.5 – Assurances

Outre les polices à caractère obligatoire, la société Eca est également assurée au titre des dommages aux biens, de la responsabilité civile, des marchandises transportées, des essais de ses systèmes robotisés, de son parc informatique ainsi que des pertes d'exploitation.

#### 4.6 Effectifs

Les effectifs moyens de l'exercice se répartissent comme suit :

	2002	2003
Effectif moyen employé	176	181
Effectif employé		
- salariés	185	183
- mis à disposition	9	12
Cadres et professions supérieures	89	89
Techniciens et agents de maîtrise	47	47
Employés	29	27
Ouvriers	20	20

#### 4.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée au 31/12/2003 s'analyse sur les bases suivantes :

(Seuls les accroissements ou allègements significatifs sont mentionnés dans ce tableau).

Chiffres en €	Au 1/1/2003	Variation	Au 31/12/2003
<u>1) Décalages certains ou éventuels</u>			
- participation des salariés	261 152	297 646	558 798
- provision pour pertes à fin d'affaires	181 909	554 306	736 215
- provision pour garantie générale	35 121	65 268	100 389
<b>Total</b>	<b>478 182</b>	<b>917 220</b>	<b>1 395 402</b>
<u>2) Eléments à imputer</u>			
- amortissements différés	-	-	-
- moins-values à long terme	807 150	231 383	575 767
<b>Total</b>	<b>807 150</b>	<b>231 383</b>	<b>575 767</b>

#### 4.8 Détail du compte Impôt sur les sociétés

Impôt sur les sociétés 2003 au taux de droit commun	2 053 799
Contribution supplémentaire 2003	04 210
Impôt sur les sociétés 2003 au taux réduit	0
Crédit impôt recherche 2003	-63 184
<b>Total ligne (HK) : impôts sur les bénéfices</b>	<b>2 094 825</b>

### 5.3. Conventions réglementées

#### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **I - CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE**

En application de l'article 19 de vos statuts, nous vous informons que nous n'avons été avisé d'aucune convention nouvelle prévue à l'article L227-10 du Code de Commerce.

#### **II – CONVENTIONS CONCLUES ANTERIEUREMENT ET DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS DURANT L'EXERCICE**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

##### A – Conventions avec la société mère FINUCHEM :

###### 2.1 - Convention de prestations de services de FINUCHEM à ECA

Les prestations de services réalisées par FINUCHEM pour ECA sont facturées sur une base de 1% du chiffre d'affaires sans plancher ni plafond de perception.

Au titre de l'exercice 2003, votre société a comptabilisé une charge de 370.024 €

###### 2.2 - Convention de gestion centralisée de trésorerie et d'avance intra-groupe entre FINUCHEM et ECA

Une convention de gestion centralisée de trésorerie coordonnée par FINUCHEM a été conclue entre plusieurs sociétés du groupe dont votre société. Les modalités convenues de cette convention sont les suivantes :

- FINUCHEM disposera en permanence de 80% de la trésorerie excédentaire des filiales. A cet effet, une situation de trésorerie sera établie mensuellement par ces dernières accompagnée d'une prévision glissante à trois mois. Au vu de cette situation, des virements de fonds dans un sens ou dans l'autre, seront effectués pour maintenir de façon permanente dans le pool de trésorerie, leur participation à hauteur de 80%.
- Les avances de trésorerie seront rémunérées sur la base du taux EURIBOR 1 mois, pour les périodes comparables, les intérêts excédentaires seront

rétrocédés aux bénéficiaires au prorata de leur participation au pool, déduction faite des frais de fonctionnement supportés par FINUCHEM.

Au 31 décembre 2003, le montant de l'avance de trésorerie consentie par votre société à sa société mère s'élève à 1.355.075 € (hors intérêts courus non encore versés).

Les intérêts comptabilisés en produits financiers par votre société au titre de cette convention sont de 28.903 €

### 2.3 - Convention d'intégration fiscale avec FINUCHEM

Votre société a opté, au sens des articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts, pour une convention d'intégration fiscale regroupant plusieurs sociétés du groupe FINUCHEM, cette dernière étant elle même société mère d'intégration.

### 2.4 - Convention de mise à disposition de fonds avec la société FINUCHEM

La société FINUCHEM s'est rapprochée du GIAC (Groupement des Industries Agricoles Alimentaires et Grandes distributions) pour obtenir des prêts dans des conditions avantageuses. Le statut de holding de FINUCHEM ne lui permettait pas d'obtenir directement les fonds. Par contre, votre société était en mesure d'y prétendre.

Votre société a souscrit un emprunt de 1.600.000 € remboursable en 20 échéances trimestrielles égales en principal avec un différé de remboursement de 5 ans (démarrage des remboursements en mars 2007). Cet emprunt est assorti d'un taux d'intérêt fixé à EURIBOR 3 mois majoré de 0,40 %.

Les sommes reçues ont été transférées à FINUCHEM déduction faite des frais sur emprunts, de la contribution au fonds de garantie et des titres GIAC souscrits dans le cadre du prêt. Le montant transféré et dû par FINUCHEM au 31 décembre 2003 s'élève à 1.446.074 €. Les intérêts payés par votre société sont mis à la charge de FINUCHEM avec une rémunération de 0,20 % complémentaire calculée sur les mêmes bases que ceux servant au calcul des intérêts payés.

Au titre de l'exercice 2003, votre société a supporté une charge de 45.216 € et a facturé à FINUCHEM des produits financiers pour 48.109 €

### 2.5 - Convention de sous-location et de prestations administratives de ECA à FINUCHEM

Votre société a concédé une sous-location d'une partie de ses bureaux de Boulogne et a réalisé pour FINUCHEM des prestations administratives.

A ce titre, votre société a facturé 27.441 €uros en 2003 à la société FINUCHEM.

## B – Conventions concernant les filiales :

### 2.6 - Conventions relatives aux comptes-courants et avance de trésorerie

Votre société a consenti, à certaines de ses filiales, des avances en compte-courant résumées dans le tableau suivant :

<b>En €uros</b>	<b>Montant des avances consenties au 31/12/2003</b>	<b>Produits financiers comptabilisés en 2003</b>
IMMECA	451 563	23 557
ECA AERO	738 388	26 520
COFINADIC	391 921	
BERTIN TECHNOLOGIES	212 048	4 583

## 2.7 - Conventions d'assistance technique avec certaines filiales

Votre société a conclu avec certaines de ses filiales des conventions d'assistance technique. Les montants facturés pour l'exercice 2003 sont les suivants :

ECA AERO	44.103 €
CSIP	32.847 €

## 2.8 - Abandons de créances consentis par la société ECA lors d'exercices antérieurs assortis d'une clause de retour à meilleure fortune

Votre société a consenti lors d'exercices antérieurs des abandons de créances assortis de clause de retour à meilleure fortune à sa filiale ECA AERO. Les clauses de retour étant toujours opérantes, il convient de considérer que ces conventions se poursuivent y compris en absence d'effets financiers sur l'exercice. Les abandons considérés sont les suivants :

Exercice 2001	1.165.466 €
Exercice 2002	669.268 €
Total	1.834.734 €

Fait à Versailles, le 10 mai 2004

Vincent BAILLOT

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

## 5.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

*Au cours de l'exercice 2003*

	Vincent BAILLOT		MAZARS *	
	Montant €	%	Montant €	%
Certificat° des Comptes	25 877	86%		
Mission accessoires	4 250	14%		
<b>Sous-Total Audit</b>	<b>30 127</b>		<b>0</b>	
Prestat° jurd. fisc. social				
Prestat° Techno Informat°				
Audit Interne				
Autres (à détailler)				
<b>Sous-Total Autres</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 127</b>		<b>0</b>	

Le commissaire aux comptes, Vincent BAILLOT, était en renouvellement sur les comptes clos le 31 décembre 2003. L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2004 n'a pas renouvelé son mandat et a nommé en remplacement la société ABPR Ile de France représentée par ce même Vincent BAILLOT. Le second commissaire aux comptes (MAZARS) a été nommé par cette même Assemblée Générale du 25 mai 2004. Le budget global pour le collège de commissaires aux comptes pour la certification des comptes 2004 s'élève à 45 K€. Les commissaires aux comptes co-signeront l'avis de sincérité et le rapport d'audit contractuel sur les comptes consolidés 2003. Le collège des commissaires sera rémunéré en 2004 pour ses diligences relatives à l'introduction et notamment la certification contractuelles des comptes consolidés 2003.

## **6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### **6.1. Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction**

#### **6.1.1. *Fonctionnement des organes d'administration et de direction***

##### **Conseil d'administration (articles 13,14 et 15 des statuts)**

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'un nombre d'actions fixé à au moins une.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de soixante-dix ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président. Lorsqu'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, un tiers au moins des administrateurs, ou le Directeur Général, peuvent demander au Président, qui est lié par cette demande, de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

##### **Pouvoirs du conseil d'administration (article 16 des statuts)**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

### **Direction générale (article 17 des statuts)**

#### Directeur Général

La direction générale est assumée sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit entre ces deux modalités d'exercice de la direction générale.

Le Directeur Général est une personne physique choisie parmi les administrateurs ou non.

La durée des fonctions du Directeur Général est déterminée par le Conseil au moment de la nomination. Cependant, si le Directeur Général est administrateur, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur.

Nul ne peut être nommé Directeur Général s'il est âgé de plus de soixante dix ans. Lorsque le Directeur Général atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à des dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

#### Directeurs Généraux délégués.

Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général, avec le titre de Directeur Général délégué.

Le Conseil d'Administration peut choisir les Directeurs Généraux Délégués parmi les administrateurs ou non et ne peut pas en nommer plus de cinq.

La limite d'âge est fixée à soixante dix ans. Lorsqu'un Directeur Général délégué atteint la limite d'âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Les Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à dommages-intérêts.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux Délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux Délégués. Les Directeurs

Généralistes délégués disposent à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

## **6.1.2. Composition du conseil d'administration**

### **Conseil d'administration**

**Jean Pierre GORGE** : Président du Conseil d'administration

1<sup>ère</sup> nomination : 25 mai 2004                      Echéance du mandat : 2010

Monsieur GORGE est par ailleurs administrateur des sociétés BEMA INGENIERIE, CIMLEC INDUSTRIE, MS COMPOSITES, MELCO et BERTIN TECHNOLOGIES, membre du Conseil de surveillance de la société LANQUEPIN SOUDAGE.

**Guénaël GUILLERME** : Directeur Général

1<sup>ère</sup> nomination : 25 mai 2004                      Echéance du mandat : 2010

Monsieur GUILLERME est par ailleurs Président de la société ECA AERO, administrateur des sociétés HYTEC, ECA AERO et CONFINADIC.

**Dominique PAGEAUD** : Administrateur

1<sup>ère</sup> nomination : 25 mai 2004                      Echéance du mandat : 2010

Monsieur PAGEAUD ne dispose pas d'autre mandat.

## **6.1.3. Rapport du Président sur le contrôle interne**

*A noter que ce rapport a été établi en tenant compte du contexte particulier d'ECA dont la forme est une Société Anonyme par Actions Simplifiée jusqu'à l'assemblée Générale du 25 mai 2004 approuvant les comptes de l'exercice 2003 et sera transformée en Société Anonyme par une Assemblée Générale Extraordinaire se déroulant postérieurement le même jour. Compte tenu de cette situation particulière, ce rapport ne relève pas stricto sensu du cadre juridique et normatif de la Loi de Sécurité Financière, art L225-235 modifié, et n'a donc pas fait l'objet d'un rapport spécifique de la part des Commissaires aux comptes de la société.*

« Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Je vous rends compte au terme du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre comité de surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société,
- de l'étendue des pouvoirs du président-directeur général.

Je vous rappelle le contexte particulier d'ECA dont la forme est une Société Anonyme par Actions Simplifiée jusqu'à l'assemblée Générale du 25 mai 2004 approuvant les comptes de l'exercice 2003 et sera transformée en Société Anonyme par une Assemblée Générale Extraordinaire se déroulant postérieurement le même jour.

Compte tenu de cette situation particulière, ce rapport ne relève pas stricto sensu du cadre juridique et normatif de la Loi de Sécurité Financière, art L225-235 modifié.

### **1. Préparation et organisation des travaux du comité de surveillance**

Les travaux et réunions du Comité de Surveillance sont préparés par le Président Directeur Général et par le Directeur Général. Ceux-ci utilisent les services comptables et financiers de la Société qui établissent l'ensemble des documents comptables et financiers requis.

Ces documents sont communiqués préalablement à toutes les réunions du Comité de surveillance aux administrateurs et aux directeurs.

Les administrateurs et les directeurs sont régulièrement convoqués et se réunissent dans les conditions déterminées par la loi et les statuts. Ils exercent à ce titre toutes les attributions qui leur sont conférées.

### 1.1 Composition du comité

Votre comité de surveillance est composé de 4 membres. La liste, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est la suivante :

- Monsieur Jean-Pierre GORGE représentant la société « FINUCHEM »,

administrateur des sociétés BEMA Ingénierie, CIMLEC Industrie, MS Composites, MELCO et Bertin Technologies, membre du conseil de surveillance de la société Languépin Soudage

- Monsieur Guénaël GUILLERME,

Président de la société Eca Aéro S.A, administrateur des sociétés Hytec S.A., Eca Aéro S.A. et Cofinadic S.A., Directeur Général de la société Eca S.A.S.

- Monsieur Dominique PAGEAUD, administrateur d'Hytec S.A.

- Mademoiselle Laurence GUIDONI ; Représentante de Finuchem pour les sociétés BEMA Ingénierie, ECA SAS et Laser Technologies, membre du Conseil de Surveillance de la société Languépin, administrateur de la société CIMLEC Industrie, présidente de la société Stoni SAS, gérante de la société Les Patûreaux

Les règles de fonctionnement du comité de surveillance sont les suivantes :

Le Comité de surveillance est convoqué par le Président ou le Directeur Général. La convocation est effectuée par tous moyens et doit intervenir au moins 8 jours à l'avance, sauf en cas d'urgence ou si tous les membres du Comité renoncent à ce délai.

Les réunions se tiennent en tout lieu mentionné dans la convocation. Toutefois, la présence physique des membres du Comité n'est pas obligatoire et leur participation à la réunion peut intervenir par tout moyen de communication approprié.

Les réunions du Comité de surveillance sont présidées par le Président ou le Directeur Général. En l'absence du Président ou du Directeur Général, le Comité de surveillance désigne la personne appelée à présider la réunion.

Le Comité de surveillance se réunit autant de fois que nécessaire et au moins deux fois par an. Une fois au premier semestre pour arrêter les comptes sociaux et une fois au second semestre.

Le Comité de surveillance ne délibère valablement que si au moins deux membres ayant droit de vote participent effectivement à la réunion.

Les décisions du Comité de surveillance sont prises à la majorité des Directeurs ayant droit de vote. Le Président dispose seul d'un droit de veto permanent sur l'ensemble des décisions prises par le Comité de surveillance

Un membre du Comité de surveillance peut donner une procuration à un autre membre aux fins de le représenter. Un membre du Comité de surveillance peut détenir plusieurs pouvoirs.

Les décisions du Comité de surveillance sont constatées dans des procès-verbaux signés par les membres présents. Les procès-verbaux sont consignés dans un registre spécial conservé au siège social.

### 1.2 Fréquence des réunions

Au cours de l'exercice écoulé, votre comité de surveillance s'est réuni 3 fois.

Le comité de surveillance a traité, au cours de ces trois réunions, des sujets importants relevant de sa compétence, à savoir :

- Arrêtés des comptes annuels et intermédiaires,
- Préparation et convocation des Assemblées,
- Point sur la marche de l'entreprise et de ses filiales,
- Pouvoirs au Président et Directeur Général.

### 1.3 Convocation des administrateurs et des directeurs

Conformément à l'article 18 des statuts, les convocations au comité de surveillance sont faites par tous moyens et doivent intervenir au moins 8 jours à l'avance, sauf en cas d'urgence ou si tous les membres du Comité renoncent à ce délai.

S'agissant des réunions tenues au cours de l'exercice 2003, les administrateurs ont été convoqués par fax et lettre remise en mains propres.

Conformément à l'article L.225-238 du code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du comité qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires (comptes semestriels) ainsi que les comptes annuels.

### 1.4 Information des administrateurs et des directeurs

Les travaux et réunions du Comité de Surveillance sont préparés par le Président et par le Directeur Général. Ceux-ci utilisent les services comptables et financiers de la Société qui établissent l'ensemble des documents comptables et financiers requis.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs et des directeurs leur ont été communiqués.

### 1.5 Tenue des réunions

Les réunions du comité de surveillance se déroulent en tout lieu mentionné dans la convocation. Toutefois, la présence physique des membres du Comité n'est pas obligatoire et leur participation à la réunion peut intervenir par tout moyen de communication approprié.

Les réunions du Comité de surveillance sont présidées par le Président ou le Directeur Général. En l'absence du Président ou du Directeur Général, le Comité de surveillance désigne la personne appelée à présider la réunion.

Le Comité de surveillance ne délibère valablement que si au moins deux membres ayant droit de vote participent effectivement à la réunion.

Les décisions du Comité de surveillance sont prises à la majorité des Directeurs ayant droit de vote. Le Président dispose seul d'un droit de veto permanent sur l'ensemble des décisions prises par le Comité de surveillance.

### 1.6 Comités spécialisés

Aucun comité spécialisé du comité de surveillance n'a été mis en place.

### 1.7 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du comité de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

## **2. Procédures de contrôle interne mises en place par la société**

### 2.1 Définition du contrôle interne et objectifs du rapport

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent l'activité et la situation de la société ;

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

S'agissant de la première année d'application de cette loi, ce rapport présente de manière descriptive le système de contrôle interne en vigueur au sein de la société.

Pour mener à bien cette mission, j'ai demandé à notre Directeur Administratif et Financier de décrire l'environnement de contrôle interne de notre société.

## 2.2 Environnement de contrôle interne

Le système de contrôle interne est l'ensemble des lignes directrices, mécanismes de contrôle et structure administrative mis en place par la direction, en vue d'assurer la conduite ordonnée et efficace des affaires de l'entreprise. La direction sensibilise les cadres managers à l'importance d'une saine gestion des affaires et des biens de l'entreprise. Sur le plan organisationnel, la répartition des tâches est d'une importance capitale pour le contrôle interne. Les responsabilités et les autorisations sont attribuées à des personnes différentes pour éviter les influences et les fonctions incompatibles. Des contrôles visuels et des inventaires physiques sont effectués de manière inopinée.

Le contrôle interne mis en œuvre repose sur l'organisation suivante :

### 2.2.1 Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est sous la responsabilité du Directeur Général.

Il s'organise autour des Directions opérationnelles :

- Directions d'activités : Défense/Offshore et Automatismes Industriels
- Direction de moyens : Etudes et Production

et des Directions fonctionnelles :

- Direction Qualité
- Direction Commerciale
- Direction Administration et Finance

Les missions de chaque Direction sont résumées ci-après :

Les Directions d'activités :

- ont la responsabilité de la bonne gestion des projets et rendent compte à ce titre auprès de la Direction Générale via un système animé par le service contrôle de gestion,
- encadrent les chefs de projets qui ont pour rôle d'assurer le bon déroulement des projets dont ils ont la charge ; de veiller au respect des coûts et des délais ; de faire respecter les exigences du client et par là même de contribuer à sa satisfaction.

La Direction Etudes et Production a la responsabilité de :

- la conception, la définition technique et la qualification des produits sur spécifications des Chefs de Projets et/ou des Responsables d'activités,
- la coordination, le lancement et le contrôle des réalisations
- les achats et approvisionnements de la société, le magasinage, la réception, l'expédition et la reprographie.
- la fabrication, le montage, l'intégration, les essais et / ou la réparation des produits
- Elle a pour but de satisfaire les exigences des donneurs d'ordre (qualité des prestations, respect des coûts et délais)

La Direction Commerciale assure :

- La prospection,
- La réponse aux appels d'offres, consultations, avec le soutien des études et des activités
- La négociation,
- Le suivi des contrats et de la relation client

La Direction Administrative et Financière a pour mission de :

- fournir un support d'aide à la décision à la Direction et aux Responsables Opérationnels,
- produire une information fiable et pertinente sur les performances financières de l'entreprise,
- mettre à la disposition des actionnaires et des Administrations cette information
- réduire les délais par la mise en place d'une organisation flexible autour de collaborateurs polyvalents et en s'appuyant sur des processus et des outils adaptés,

La Direction Qualité joue un rôle important : le suivi de la politique qualité qui vise à la satisfaction des clients et à un bilan satisfaisant des projets sur la qualité du produit fourni au client, le respect des délais contractuels et le cadre budgétaire affecté au projet. Notre société est certifiée ISO9001-ver.2000 et, à ce titre, fait l'objet d'audits réguliers de la part du BVQI, organisme indépendant.

2.2.2 Les éléments clefs des procédures de contrôles interne mises en place par la société

- La gestion par projet des affaires de l'entreprise dans le cadre :
  - des plans de managements établis pour identifier et suivre les attendus et les interactions entre les processus
  - des réunions de lancement et de suivi de projet
  - des tableaux de bord de suivi de projet établis tous les mois
- L'attribution des responsabilités à des personnes différentes pour éviter les influences et les fonctions incompatibles
- Les délégations de signature
- Le traitement de l'intégralité des flux physiques dans le progiciel de gestion intégrée
- L'accès sécurisé par processus ou par tâche dans le progiciel de gestion intégrée en ligne avec l'attribution des responsabilités
- L'organisation Qualité
  - Les procédures
  - Les plans d'actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par le comité de Direction
  - Les audits

- Le suivi des indicateurs permettent de définir le niveau de contrôle nécessaire au niveau de chaque processus ( contrôle fournisseur, contrôle d'entrée, contrôle des données d'étude...)
- Le Contrôle de Gestion
  - les tableaux de bord par projet : coûts, délais, facturation, financement
  - L'analyse des écarts
  - Le suivi budgétaire

### 2.2.3 Le contrôle juridique et opérationnel exercé par ECA sur ses filiales

- sur le plan fonctionnel :

La notion de contrôle est matérialisée par la présence de directeurs d'Eca aux postes d'administrateurs dans les conseils d'administration des filiales.

- sur le plan opérationnel

Le pilotage des filiales s'appuie sur un business plan et un budget annuel

Les performances commerciales et financières des filiales sont revues tous les mois lors des Comité de Direction

Les dirigeants des filiales rendent compte de la marche de leurs affaires tous les trimestres lors de Comités de Direction ad hoc (appelés 'Comités de Direction Etendus') Des audits internes inopinés sont réalisés dans les filiales à l'initiative du Directeur Général ou du Directeur Administratif et Financier

## 3. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

### 3.1 Organisation de la fonction comptable

Placé sous Le Responsable Comptable, le service assure les missions suivantes :

- Le règlement des fournisseurs
- La gestion des immobilisations
- L'enregistrement des transactions relatives aux frais généraux
- La gestion de la trésorerie
- L'établissement des comptes semestriels et annuels
- Les déclarations fiscales

Le progiciel de gestion intégrée génère automatiquement les écritures relatives aux flux physiques et aux transactions commerciales liées (réception magasin, mouvement de stock, livraison et facturation) à partir des opérations enregistrées par les services des directions opérationnelles (commandes, bons de livraison, ordre de fabrication, factures).

Sur le plan organisationnel, les responsabilités sont attribuées à des personnes différentes pour éviter les influences et les fonctions incompatibles.

Le responsable comptable procède aux rapprochements et contrôles de cohérence. Il a la charge de valider les périodes comptables dans le progiciel de gestion intégré.

### 3.2. Organisation des systèmes d'informations comptables et financières

L'information comptable est produite par le service comptable à l'aide du progiciel de gestion intégrée. Des outils spécifiques sont également utilisés pour la gestion de la trésorerie et la gestion des immobilisations. Ces systèmes d'information sont sécurisés. La gestion des sécurités relève du service informatique.

### 3.3 Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

Outre les vérifications usuelles, le contrôle de l'information comptable et financière porte principalement sur les points spécifiques suivants :

- le rapprochement de l'information comptable avec les objectifs budgétaires et l'analyse des écarts
- la validation par les responsables opérationnels des états financiers par projet
- le rapprochement de la formation du résultat issue de la comptabilité analytique par affaire avec la comptabilité générale
- le recensement des risques (au titre des projets, des contentieux, ...) et leurs appréciations afin d'en assurer leurs traductions comptables
- le contrôle des états de rapprochement de la comptabilité générale (avec la comptabilité auxiliaire, les extraits bancaires,...)
- la conciliation des flux en devises
- la validation des antériorités de balances auxiliaires par les responsables opérationnels

Par ailleurs, le système d'information intégré fournit les données permettant le recensement et la comptabilisation en matière de séparation des exercices au titre des achats et charges externes relatives aux flux d'exploitation.

Le Directeur Financier de la société et le service Contrôle de Gestion procède au contrôle de cette information

#### 3.4 Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes

Les opérations de pré-consolidation (périmètre, conversion et cumul des comptes) et les opérations de consolidation à proprement parlé (élimination des opérations réciproques, variations de périmètre, partage des capitaux propres, éliminations des titres,..) sont effectuées par la Direction Administrative et Financière à partir des liasses de consolidation produites par les filiales et validées par leurs commissaires aux comptes. Le processus de consolidation est effectué à l'aide d'un logiciel spécialisé (AS Reflex).

#### **4. Plan d'actions pour 2004**

- Etablissement d'une cartographie des risques
- Manuel de procédures notamment compatible avec les normes IFRS
- Formalisation d'un plan de tests de la bonne application et du fonctionnement des principales procédures en fonction des risques recensés dans la cartographie

#### **5. Pouvoirs du Directeur Général**

Sur proposition du Président, la collectivité des actionnaires peut nommer un ou plusieurs autres dirigeants, personnes physiques ou morales auxquelles peut être conféré le titre de Directeur Général et qui pourront engager la Société. Les dirigeants sont révocables à tout moment par la collectivité des actionnaires sur proposition du Président, en cas de démission ou de révocation de celui-ci, ils conservent leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

En accord avec le Président, la collectivité des actionnaires détermine l'étendue et la durée des pouvoirs des dirigeants.

Il n'y a pas de limitation spécifiques aux pouvoirs du Directeur Général.

Fait à Paris le 25 mai 2004.

Le Président Directeur Général »

## 6.2. Intérêts et rémunérations des dirigeants

### 6.2.1. Intérêts des dirigeants dans le capital de la Société et des sociétés du Groupe ECA

Actionnariat	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital détenu	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
Finuchem S.A. *	3 801 478	95.01%	3 801 478	95.01%
Famaguan SARL **	199 280	4.98%	199 280	4.98%
Jean-Pierre Gorgé	106	0.0%	106	0.0%
Dominique Pageaud	106	0.0%	106	0.0%
Guénaël Guillerme	106	0.0%	106	0.0%

\* : société cotée au Second Marché d'Euronext Paris dont Monsieur Jean Pierre GORGE détient directement ou indirectement 54,2 % du capital.

\*\* : holding personnel détenu par Monsieur Guénaël G UILLERME et son épouse

### 6.2.2. Rémunérations et avantages en nature attribués aux dirigeants

L'Assemblée Générale peut allouer aux administrateurs à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, dont le montant est porté aux charges d'exploitation et reste maintenu jusqu'à décision contraire. Sa répartition entre les administrateurs est déterminée par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration détermine la rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués. Ces rémunérations peuvent être fixes et/ou proportionnelles.

Les mandataires n'ont pas perçu de jetons de présence.

#### Rémunérations perçues par les mandataires au titre des exercices 2001, 2002 et 2003

En €		Rémunération perçue de la part d'ECA	Rémunération perçue de la part des filiales d'ECA	Rémunération perçue de la part de PELICAN, holding contrôlant FINUCHEM, elle-même contrôlant ECA *	Dont Partie variable
	JP. Gorgé				
	Exercice 2001	-	-	123 423	-
	Exercice 2002	-	-	158 404	-
	Exercice 2003	-	-	228 000	-
	G. Guillerme				
	Exercice 2001	61 883	38 537	-	-
	Exercice 2002	61 157	34 906	-	-
	Exercice 2003	64 472	43 178	-	-
	D. Pageaud				
	Exercice 2001	90 999	-	-	3 811
	Exercice 2002	88 419	-	-	4 580
	Exercice 2003	90 590	-	-	5 000

\* : ces rémunérations correspondent à la convention d'assistance entre PELICAN et le Groupe FINUCHEM pour le travail de Monsieur GORGE tant en matière administrative, financière, qu'en terme de management.

### 6.2.3. Options de souscription d'actions attribuées aux dirigeants et salariés

Faisant usage de l'autorisation que lui a accordée l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2004, le Comité de Surveillance du 26 février 2004 a attribué à différents cadres du Groupe ECA des options de souscription d'actions correspondant à l'intégralité de l'enveloppe autorisée par l'Assemblée Générale précitée, soit 2 % du capital, ou encore 755 actions (avant ajustement résultant de l'Assemblée Générale du 25 mai 2004). Ces options pourront être exercées entre le 18 février 2006 et le 18 juin 2009. La dilution potentiel résultant de l'exercice de ces options est de 2 %.

**Personnes bénéficiant de cette attribution d'options de souscription :**

Nom	Nombre d'actions auxquelles donnent droit les options de souscription *	Début de la période d'exercice	Fin de période d'exercice	Prix de souscription *
G. Guillaume	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
C. Mantovani	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
D. Pageaud	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
JL. Sambarino	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
D. Scourzic	10 494	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
T. Goder	6 890	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
G. Falcou	3 498	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
A. Meirier	3 498	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
G. Rosso	3 498	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
B. Celestin	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
PE. Gaillard	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
H. Kermorgant	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
V. Leglaunec	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
P. Perras	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
JP. Vergne	1 696	18 février 2006	18 février 2009	2,217 €
<b>TOTAL</b>	<b>80 030</b>	<b>18 février 2006</b>	<b>18 février 2009</b>	<b>2,217 €</b>

\* : le nombre d'actions par bon et le prix de souscription par action ont été ajustés pour tenir compte de l'incidence financière de la modification de la valeur nominale des titres lors de l'Assemblée Générale du 25 mai 2004.

## **7. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE**

### **7.1. Evolution récente**

Depuis le début de l'exercice 2004, ECA bénéficie des efforts réalisés au cours de l'exercice précédent au niveau commercial. Ainsi, plusieurs commandes importantes ont pu être signées :

- commande de mini-robots de combat urbain,
- contrat de fourniture d'une première tranche de caméras antidéflagrantes pour Petrobras au Brésil,
- commande d'un ROV 1000 mètres pour la DGA
- commande d'un poste d'assemblage A 340 pour AIRBUS St Nazaire

De plus, le Groupe ECA a été présélectionné par la marine anglaise pour un appel d'offres sur les systèmes K-STER dans le domaine du déminage, une perspective très importante pour ECA en terme de niveau de chiffre d'affaires pour plusieurs exercices.

Enfin, ECA a poursuivi ces derniers mois ses relations avec plusieurs partenaires potentiels au niveau international pour la commercialisation de ses produits. Ainsi, deux accords de commercialisation ont pu être signés avec Harvey Lynch et Ocean Scan pour la vente de l'AUV 3000 mètres. De même, la commercialisation des nouvelles brochures OASYS devrait recevoir le soutien de Ingersoll Rand, les négociations avec cet acteur ayant favorablement évolué depuis le début de l'année.

### **7.2. Perspectives d'avenir**

Comme évoqué au niveau du paragraphe 4.3.4 du présent document, le Groupe ECA dispose de nombreux atouts pour poursuivre une phase de croissance dynamique à moyen terme. Cette croissance sera basée sur la combinaison de croissance interne et de croissances externes, ECA ayant déjà su conjuguer ces deux modes d'expansion.

Concernant la croissance interne, les efforts de Recherche et Développement menés ces dernières années seront poursuivis et ainsi, le Groupe pourra adapter son offre aux attentes de ses clients. Ainsi, des produits tels que l'AUV 3000, le K-STER ou encore l'AUV Défense offrent d'excellentes perspectives de développement du chiffre d'affaires à moyen terme. De plus, ECA devrait bénéficier de l'extension de son réseau commercial grâce aux partenariats renforcés au cours des prochains exercices avec notamment des relations importantes avec Harvey Lynch, Ocean Scan ou Ingersoll Rand.

Concernant la croissance externe, ECA pourrait saisir plusieurs opportunités afin de se renforcer. En effet, dans le cadre de la restructuration du marché Défense en France, ECA doit pouvoir devenir un partenaire privilégié comme équipementier de défense pour la DGA et les grands donneurs d'ordres que sont Thales, EADS ou la DCN. ECA souhaite de plus dynamiser son pôle Aéronautique afin de disposer de plus de complémentarités avec ses autres activités et élargir sa base de clientèle. Enfin, le Groupe pourrait se développer à l'étranger afin d'accéder à certains marchés ou à certaines zones géographiques pour l'instant non exploités.

## **Rappel du communiqué FINUCHEM du 6 mai 2004 sur l'annonce de l'opération d'Introduction en Bourse d'ECA :**

Chiffre d'affaires 1er trimestre conforme aux attentes  
INTRODUCTION AU SECOND MARCHÉ\* de la filiale ECA

CA du 1er trimestre : 34,02 millions d'euros

Au cours du 1er trimestre l'ensemble des filiales du groupe a bénéficié d'une activité soutenue et plusieurs projets importants, tant en robotique industrielle qu'en robotique sous marine, sont en cours de réalisation. Toutefois au stade actuel de leur avancement ces projets n'ont donné lieu qu'à des facturations très partielles. Ceci explique que le chiffre d'affaires du groupe, en dépit du bon niveau d'activité, soit en retrait de 19 % (et de 13 % à périmètre constant). Le carnet de commande qui s'élève à environ 10 mois de chiffre d'affaires garantit un niveau de charge très satisfaisant sur l'ensemble de l'exercice.

### Introduction à la bourse de Paris de ECA

La société FINUCHEM, cotée au Second Marché d'Euronext Paris, annonce officiellement son projet d'Introduction en Bourse de sa filiale ECA sur le Second Marché d'Euronext Paris au cours des prochaines semaines.

FINUCHEM engage ainsi un processus important devant permettre une meilleure lisibilité et une meilleure reconnaissance de ses deux métiers. Les deux composantes principales du Groupe – Automatismes Industriels et Robotique Sous-Marine – ont aujourd'hui atteint des tailles suffisantes pour poursuivre leur croissance de manière plus autonome.

ECA a pour objectifs à travers cette opération :

- de poursuivre ses développements technologiques en cours.
- de renforcer ses fonds propres pour saisir les différentes opportunités de croissance externe présentes sur le marché,
- d'asseoir sa notoriété auprès de l'ensemble de ses partenaires (fournisseurs, clients...).

FINUCHEM souhaite pour sa part :

- disposer de nouveaux moyens pour accélérer son développement sur son cœur d'activité (robotique industrielle),
- Valoriser au mieux ses actifs et continuer à améliorer la lisibilité du groupe auprès de la communauté financière.

Cette opération d'Introduction en Bourse se réalisera sous forme d'augmentation de capital au niveau d'ECA et d'une cession partielle de la participation de FINUCHEM, qui restera majoritaire au moins jusqu'en 2005.

A l'issue de l'opération d'Introduction en Bourse, environ 40 % du capital serait à la disposition du public.

FINUCHEM a mandaté EUROLAND FINANCE pour coordonner cette opération d'Introduction en Bourse.

*\* Sous réserve de l'accord des autorités de marché.*

### **A propos de ECA :**

ECA, société spécialisée dans le développement et la commercialisation de systèmes automatisés civils ou de défense, a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 45 millions d'euros pour un résultat d'exploitation proche de 14 % sur l'exercice 2003. ECA est depuis plus de 30 ans « leader » mondial dans la robotique de déminage sous-marin avec 70 % du parc installé au niveau mondial. Forte de 265 salariés, ECA dispose de 5 filiales dont 2 situées à l'étranger (Royaume - Unis et Turquie)

**Rappel des principaux engagements pris par FINUCHEM dans le cadre de l'opération d'Introduction en Bourse d'ECA :**

En date du 21 juin 2004, FINUCHEM a présenté aux autorités de marchés les aménagements suivants concernant les différents liens entre ECA et FINUCHEM :

En ce qui concerne le nantissement du fond de commerce d'ECA, FINUCHEM propose de demander au GIAC de procéder à une substitution de garantie et de rendre le fond de commerce d'ECA libre de tout nantissement en procédant au nantissement d'une partie des titres ECA restant détenus par FINUCHEM, étant entendu que le niveau de titres ECA faisant l'objet de ce nantissement devra être inférieur à 33 % du capital de la société. Si cette substitution ne recueillait pas l'accord du GIAC, FINUCHEM s'engage à rembourser le prêt correspondant par anticipation.

A ce niveau, compte tenu des titres ECA actuellement nantis en garantie de certains crédits moyen terme contractés par FINUCHEM, ce dernier s'engage à revoir auprès de son pool bancaire les aménagements nécessaires pour que, en tout état de cause, le total des titres ECA nantis au titre des différentes garanties n'excède pas 33 % du capital.

Ces différents ajustements devraient être réalisés au plus tard le 30 septembre 2004. Les sociétés ECA et FINUCHEM communiqueront ultérieurement sur les modalités définitives de ces ajustements.

Par ailleurs, FINUCHEM s'engage, en accord avec FAMAGUAN, à lever préalablement à l'opération d'introduction en bourse des titres ECA, soit au plus tard le 30 juin 2004, le nantissement d'une partie des titres ECA dont bénéficie la société FINUCHEM au titre du crédit accordé à la société FAMAGUAN, crédit ayant servi au rachat de titres ECA auprès de FINUCHEM en février 2002.

Par ailleurs, FINUCHEM confirme que le dividende 2003 ne sera pas versé mais viendra en diminution du compte courant existant, le solde de ce compte courant sera soldé en quatre versements semestriels, le premier intervenant le 30 septembre 2004.

Enfin, il sera mis fin à la convention de management fees prévoyant 1 % au profit de FINUCHEM. A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004, les prestations effectuées donneront lieu à facturation à leur coût. De même, FINUCHEM mettra un terme à la convention de gestion centralisée de la trésorerie ainsi qu'à la convention d'intégration fiscale existante à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004.